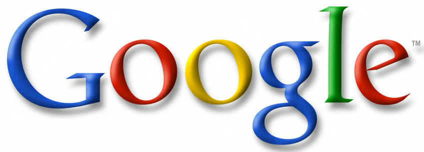

Google







PETRVS . DE . LVXEMBVRGO.

[LE TOURNEUX Nicolas]

LA VIE
DU
BIENHEUREUX PIERRE
DE
LUXEMBOURG,

Evêque de Mets & Cardinal;

Corrigée, & augmentée de la Vie de la Bienheureuſe Jeanne de Luxembourg, Vierge & Religieuſe.



A AVIGNON,

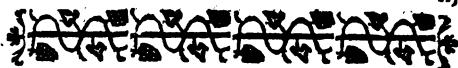
Chez JOSEPH-THOMAS DOMERGUE, l'ainé, Imprimeur-Libraire, rue de la Colombe.



M. DCC. LXXVII.

Avec Aprobation & Permiſſion des Supérieurs.

marie louise angelo que
devereux delisle



AU LECTEUR.

IL s'eſt fait pluſieurs Hiſtoires de la Vie du Bienheureux Pierre de Luxembourg ; mais elles ne ſont ni entieres, ni exactes. Elles ne donnent qu'une connoiſſance fort imparfaite de ce Saint ; & outre qu'elles n'en diſent pas tout ce qu'on peut en dire, elles diſent des choſes dont il y a grand ſujet de douter.

La dévotion qu'on a en France pour ce Saint, a fait croire qu'il étoit juſte de donner une hiſtoire de ſa vie plus pleine & plus fidelle. Cet ouvrage appartenoit particuliérement aux Révérends Peres Celeſtins, comme les plus intéreſſés pour la gloire d'un Saint dont ils ont les Reliques ; & les plus capables de le faire

connoître, ayant chez eux les Mémoires fidéles & autentiques de toutes ses actions. Car ils ont à Paris son Histoire écrite en François un an après sa mort, par un de ses Maîtres, en qui il avoit le plus de confiance, & qui avoit aussi eu le plus de part à son éducation. C'étoit Jean de la Marche, son Précepteur en Droit, qui ne dit rien que ce qu'il a vu lui-même, ou ce qu'il savoit des témoins oculaires. Ils ont à Mante le Mémoire Latin, que les Commissaires députés, pour informer de la vie du Saint, firent dresser sur les dépositions des témoins; & ils ont à Avignon les dépositions mêmes de ces témoins, qui étoient tous gens dignes de foi, & qui ne répondoient que de ce qu'ils savoient très-certainement, comme l'ayant vu eux-mêmes, ou

l'ayant appris de ceux qui l'avoient vu, & qui avoient encore la mémoire récente de ce qu'ils avoient vu, puisqu'il n'y avoit pas trois ans que le Saint étoit mort quand ils furent interrogés.

C'est sur toutes ces pieces qu'un pieux & savant Religieux de leur Congrégation, a dressé cette Histoire en faveur de ceux qui honorent comme lui le Bienheureux Pierre de Luxembourg, & qui seront sans doute ravis de connoître ce qu'ils honorent. Ayant étudié avec plaisir & avec soin la vie de celui pour lequel il a une vénération particuliere, il l'a écrite avec une exacte fidélité, étant très-persuadé que les Saints qui ont aimé la vérité, & qui ont été sauvés par la vérité, ne veulent point être glorifiés par le mensonge. C'est ce qui l'a empêché de rien mettre

dans cet écrit, qui ne fût appuyé de bons témoignages, & s'il y a omis des choses qui se trouvent dans les autres Histoires de ce Saint, c'est parce qu'il ne les a pas trouvées dans les Mémoires autentiques dont on vient de parler, ou qu'il y a même des circonstances qui les rendent entiérement suspectes. Il cite à la marge ce qu'il a pris d'ailleurs que de ces Mémoires, & on peut s'assurer qu'il en a tiré ce qu'il ne cite point.

On trouvera dans ce livre, après la vie du Bienheureux Pierre de Luxembourg, un extrait abrégé de ses Ouvrages, dont on ne parlera point ici, parce qu'on peut lire la Préface qui est à la tête de cet extrait.

Si on donne souvent le nom de Saint au Bienheureux Pierre de Luxembourg, quoiqu'il ne soit

que béatifié, le Lecteur jugera assez que par ce nom, on n'entend pas un Saint canonisé avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise, mais un homme qui a vécu saintement; ce qu'on peut dire d'autant plus librement de ce Bienheureux Cardinal, que la sainteté de sa vie a été reconnue par l'Eglise même, comme on le verra dans son Histoire.

On cite quelquefois les paroles du Saint, ou de l'Auteur de sa vie, & on dit que ce sont leurs propres termes, pour marquer simplement qu'on n'ajoute rien à leurs paroles, quoiqu'on ne les rapporte pas selon le langage de ce temps-là; comme quand on rapporte en François ce que quelqu'un a dit en Latin, on ne laisse pas de dire qu'on i apporte ses propres termes, lorsqu'on dit précisément ce qu'il a voulu dire.

Approbation des Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris.

LA Vie du Bienheureux Pierre de Luxembourg est remplie de tant de choses surprenantes, qu'on auroit de la peine à l'approuver si l'on ne connoissoit le discernement & la sincérité de celui qui la donne au Public. Cette Vie est une preuve convaincante que le bras de Dieu n'est pas raccourci dans ces derniers temps, quoique, selon S. Augustin, les miracles aient dû cesser n'étant plus nécessaires. Elle nous représente de plus la grande sainteté de celui qui en fait le sujet, alliée avec une extrême jeunesse, ce qu'on ne peut assez admirer; & cela même nous fait aisément concevoir qu'une personne qui avoit de si bonne heure & si heureusement consommé sa carriere, n'a pas dû rester plus long-temps sur la terre. Heureux si nous pouvons, pendant de longues années, imiter les vertus dont il nous a laissé l'exemple! On peut les lire avec édification dans cet Ouvrage, où l'on ne trouvera rien qui puisse altérer la pureté de notre foi, ni la sainteté de nos mœurs. Fait à Paris ce premier Juillet.

LE FEVRE.

BIORT.

VARET.

LA VIE



LA VIE DU BIENHEUREUX PIERRE DE LUXEMBOURG,

Evêque de Mets & Cardinal.



CHAPITRE I.

Naissance du Saint. Vertus de ses Parens.



LE Bienheureux Pierre de Luxembourg naquit à Ligny en Barrois, ville du Diocese de Toul, le 20 Juillet 1369, & fut baptisé dans l'Eglise collégiale de la même ville. Pour faire en deux mots l'éloge de l'illustre Maison de Luxembourg, il suffit de

dire qu'elle a donné cinq Empereurs à l'Occident, deux Reines à la France, & plusieurs Rois à la Hongrie & à la Boheme. Gui de Luxembourg, pere de notre Saint, premier Comte de Ligny, étoit cousin au troisieme degré de l'Empereur Charles IV. qui régnoit alors, & de Bonne ou Jeanne mere de Charles V. Roi de France. Mahault ou Mathilde, femme de Gui, étoit fille de Hugues de Chastillon, proche parent des Ducs de Bourbon, & Comtesse de Saint-Paul; elle porta ce Comté à son mari qui devint depuis célébre dans l'histoire de France sous le nom de Comte de Saint-Paul.

Ce Seigneur étoit brave & vaillant, sage & circonspect, fidele à son Roi, toujours prêt d'exposer sa vie pour la défense du Royaume, ou pour secourir ses amis. Il faisoit observer exactement la discipline à ses soldats, empêchoit qu'ils ne fissent aucun dégât ni aucune violence dans les lieux par où ils passoient; & si cela étoit arrivé, il en faisoit promptement justice, ou en les obligeant de payer, ou, s'ils ne le pouvoient pas, en payant lui-même de son propre argent les dommages qu'il savoit avoir été faits. Un jour étant sorti de Ligny à cheval avec

Valeran son fils aîné, il le frappa parce qu'il le vit marcher sur des bleds, pour lui apprendre à ne faire tort à personne.

S'il ne vouloit rien de ce qui appartenoit à autrui, il étoit très-libéral du sien. Il aimoit à faire l'aumône, & il la faisoit avec un cœur touché de la misere de ceux qu'il assistoit.

Il surprenoit par sa piété tous ceux qui le connoissoient, & qui avouoient n'avoir jamais vu tant de dévotion dans un homme de guerre. Car il entendoit tous les jours plusieurs Messes, il récitoit l'office de l'Eglise, & on le comparoit à un Chartreux à cause de son assiduité à la priere.

Il joignoit aux fatigues de la guerre les mortifications volontaires, en macérant sa chair par l'abstinence. Il jeûnoit tous les vendredis & samedis, & il ne mangeoit point de viande le mercredi, ni de poisson le vendredi.

Il avoit apporté au mariage un corps vierge, & il vécut avec son épouse, selon les regles que l'Apôtre prescrit aux personnes mariées.

Toutes ces vertus attestées par des témoins oculaires, étoient fondées sur une piété solide qui lui donnoit une extrême horreur de tout ce qui peut

déplaire à Dieu ; & un Doyen de l'Eglise de Paris qui avoit été avec lui en Angleterre, attesta publiquement qu'il ne croyoit pas que le Comte de Saint-Paul eût voulu pour aucune chose du monde commettre un péché mortel.

Mathilde, digne épouse d'un si vertueux mari, avoit toutes les qualités que Saint-Paul exige d'une femme vraiment Chrétienne. Elle élevoit ses enfans avec un grand soin & une grande sagesse dans la foi & dans l'amour de Dieu ; elle veilloit sur leurs mœurs ; elle les faisoit instruire des vérités de la Religion ; elle les menoit à l'Eglise pour les former à la piété ; elle leur inspiroit de bonne heure la charité envers les pauvres, en leur apprenant à faire l'aumône.

Son exemple étoit pour eux une leçon continuelle ; car elle ne leur recommandoit rien qu'elle ne fît elle-même la premiere. Sa dévotion paroissoit non-seulement par le grand nombre de prieres qu'elle récitoit tous les jours outre l'Office de la sainte Vierge, mais encore plus par la maniere dont elle prioit, qui faisoit juger à tous ceux qui la voyoient, que son cœur étoit vraiment touché de Dieu.

Elle avoit une compassion pleine de

tendresse pour toutes les personnes misérables. On ne voyoit guere de pauvres sortir d'avec elle sans avoir reçu l'aumône, & elle ne se contentoit pas de la donner à ceux qui la lui demandoient ; mais elle faisoit chercher avec soin tous ceux qui avoient besoin de son secours, & elle les assistoit selon leurs nécessités avec une grande sagesse & circonspection. Trois fois la semaine, à savoir, le Dimanche, le Mardi & le Jeudi, elle faisoit une aumône générale à tous ceux qui se présentoient. Tous les hivers elle habilloit trente pauvres, & faisoit distribuer cent paires de souliers à ceux qui lui étoient marqués par les Curés du pays. Elle avoit un grand soin des malades & des femmes en couche ; elle leur faisoit porter des mets de sa table, & souvent choisissoit ce qu'il y avoit de meilleur pour le leur envoyer.



CHAPITRE II.

Education & études du Saint.

ELle se trouva, par la mort de son mari, chargée de plusieurs enfans. Notre Saint (qu'on dit qu'elle nourrit elle-même de son propre lait) étoit

Histoire des Evêques de Mets.

un des derniers, puiſqu'il n'avoit que deux ans quand ſon pere mourut : & & il n'en avoit guere plus de quatre lorſqu'il perdit auſſi ſa mere. Jeanne de Luxembourg ſa Tante, Comteſſe douairie de Saint-Paul, comme veuve de Gui de Chaſtillon frere de Mathilde, prit ſoin de ſon éducation, & le fit élever auprès d'elle à Saint-Paul en Picardie. Comme elle étoit vertueuſe, elle eut ſoin de le faire élever chrétiennement, & elle lui donna des maîtres, qui, en lui apprenant les lettres, lui enſeignoient en même temps les principes de la vie Chrétienne. Ils eurent la joie de voir en leur diſciple un progrès qui leur donna de grandes eſpérances. Ils ont atteſté eux-mêmes qu'à peine pouvoit-on remarquer un ſeul défaut en ce bienheureux Enfant, qui n'avoit rien des légéretés & des emportemens de ſon âge. Il étoit humble, ſimple, doux, ſage, poſé, dévot, obéiſſant; & comme il avoit déja de l'amitié pour tout le monde, il ſe faiſoit auſſi aimer d'un chacun.

Lorſqu'il eut atteint l'âge de huit ans, on l'envoya faire ſes études à Paris; & il ſe procura lui-même cet avantage, parce qu'il crut qu'il auroit plus de liberté de vivre comme Dieu

le lui inſpireroit, lorſqu'il ſeroit éloigné de ſes parens. On confia le ſoin de ſa conduite à deux hommes fort ſages, dont le premier, nommé Hugues le Chaudrenier, fut ſon Camerier dans la ſuite ; le ſecond, nommé Nicolas Claquin, fut Chanoine de Cambrai. Il y avoit déja quinze ans que Nicolas Claquin étoit dans la maiſon, où il avoit ſervi d'Aumônier à la Comteſſe Mathilde : Hugues & lui demeurerent avec le Saint juſqu'à ſa mort. Ils l'inſtruiſirent par eux-mêmes, & quelque temps après, ne le pouvant plus faire à cauſe des différentes occupations où le gouvernement du Saint & des affaires de ſa maiſon les engagea, ils lui donnerent ſous eux pour Précepteur un nommé Michel Alant, qui demeura auſſi toujours depuis à ſon ſervice. Le Saint fut donc reçu au nombre des écoliers de l'Univerſité, & il fit bientôt voir par ſon progrès dans les lettres, qu'il n'avoit pas ſouhaité de venir à Paris pour y perdre ſon temps & pour ſe perdre lui-même. Il avoit une mémoire heureuſe, & une application continuelle. Il aimoit autant l'étude que la plûpart des autres enfans aiment le jeu, enſorte qu'un fonds auſſi heureux que le ſien, cultivé par

un travail aſſidu, & favoriſé de toutes les bénédictions du Ciel dont Dieu récompenſoit ſa piété, rapporta bientôt des fruits qui le firent admirer de tout le monde.

L'étude & la priere partageoient preſque toutes ſes journées. Il conſacroit à l'oraiſon le temps du divertiſſement, & lorſque les autres écoliers étoient à la récréation ou à la promenade, on le trouvoit dans ſa chambre, récitant l'Office de la ſainte Vierge, ou les ſept Pſeaumes de la Pénitence, ou faiſant quelque lecture de dévotion. Il falloit un commandement exprès de ſes maîtres pour le faire divertir. Il s'aimoit extrêmement à l'Egliſe; il aſſiſtoit tous les jours à la Meſſe, & ſouvent il en entendoit pluſieurs, & ne manquoit jamais les Dimanches & Fêtes d'entendre la parole de Dieu.

Jamais les maîtres n'ont eu de diſciple plus docile & plus obéiſſant, ni jamais les écoliers de compagnon plus humble, plus officieux, & plus aimable. Il rendoit ſervice à tout le monde, n'avoit querelle avec perſonne, & loin de rien faire pour offenſer quelqu'un, il aimoit à donner des marques de civilité, de déférence, & de reſpect à ceux même qui étoient beaucoup au deſſous de lui.

Il étoit beau ; mais la beauté du corps n'étoit rien en comparaison de la pureté de son ame. Sa modestie & sa pudeur charmoient tous ceux qui le voyoient. Jamais on ne lui entendit prononcer une parole deshonnête ; il ne pouvoit pas même souffrir qu'on en prononçât devant lui, & l'air de son visage retenoit les plus libertins, & leur ôtoit la hardiesse de dire ou de faire en sa présence quelque chose contre l'honnêteté. Tous ses domestiques ont attesté que jamais personne ne l'avoit vu nu, & ceux qui l'approchoient de plus près, & qui veilloient sur toute sa conduite, ont cru, comme ils l'ont déclaré, qu'il avoit vécu & qu'il étoit mort vierge, n'ayant jamais rien apperçu en lui qui pût lui faire perdre ce précieux trésor.

Il alloit souvent voir le Duc de Bourbon son cousin, & ce Prince déclara que dès ce temps-là sa modestie, sa douceur, son humilité, & sa piété le faisoient aimer de tous ceux qui le connoissoient. Cette vertu extraordinaire en un enfant de son âge & de sa condition, fit parler de lui en plusieurs endroits, & le bruit en alla jusqu'à Avignon, & obligea le Pape Clément VII de lui donner un Canonicat de

l'Eglise de Paris. Mais, parce que nous avons à parler de ce Pape dans la suite de cette Histoire, & que l'intelligence de ce que nous en dirons, dépend de la connoissance de l'état où étoit alors l'Eglise, il est bon de donner ici en abrégé l'histoire du schisme qui partageoit & troubloit en ce temps-là toute la Chrétienté



CHAPITRE III.

Election des deux Papes Urbain VI. & Clément VII.

IL y avoit soixante & dix ans que les Papes faisoient leur résidence ordinaire à Avignon, depuis que Clément V, élu l'an 1305, y avoit transporté le saint Siege, lorsque le Pape Gregoire XI prit la résolution de le rétablir à Rome. Il partit pour ce sujet le 13 Septembre 1376, entra à Rome le 17 Janvier de l'année suivante, & y mourut le 27 Mars 1378. Les Romains, qui n'avoient souffert qu'avec peine que les Papes tinssent leur cour ailleurs qu'en leur ville, résolurent de faire tout leur possible pour obliger celui qui seroit élu, d'y demeurer, & crurent qu'il n'y avoit

Bosquet Greg. XI. p. 218.

point de meilleure voie pour faire réussir ce dessein, que d'exclure du Pontificat tous ceux qui ne seroient pas de Rome, ou au moins d'Italie. Ils conjurerent donc les Cardinaux qui devoient faire l'élection, de leur donner un Pape Romain ou Italien, & ils userent tantôt de prieres & tantôt de menaces pour le leur faire promettre, avant qu'ils entrassent dans le Conclave. Les Cardinaux dirent très-sagement que, quand ils seroient assemblés, ils ne feroient que ce qu'ils croiroient en conscience être le plus avantageux pour l'Eglise, qu'on les laissât seulement agir avec toute liberté, parce qu'autrement l'élection seroit nulle, & celui qu'ils choisiroient, ne seroit qu'un intrus.

Cette réponse ne satisfit nullement les Romains; ils firent fermer les portes, & garder les ponts & les ports de Rome, de peur que les Cardinaux n'allassent faire leur élection ailleurs. Ils chasserent tous ceux qui pouvoient donner quelque ordre dans la ville, & la remplirent de soldats qui couroient par les rues, menaçant les Cardinaux, maltraitant leurs domestiques, & jettant l'épouvante par-tout. Lorsque les Electeurs se préparerent pour entrer

dans le Conclave, ils trouverent la place de ſaint Pierre pleine de monde qui crioit de toutes ſes forces : Nous voulons un Pape Romain ou Italien. A peine purent-ils fendre la preſſe pour entrer, & il y entra avec eux contre l'ordre pluſieurs ſoldats qui ſe logerent dans les chambres de deſſous les cellules, & les autres aſſiégeoient le Conclave au dehors. Quand les Cardinaux furent logés, les Capitaines des douze quartiers les firent aſſembler à l'heure même dans la Chapelle, & leur déclarerent qu'il y alloit de leur vie, s'ils ne contentoient le peuple. Toute la nuit on entendit les mêmes cris. Les ſoldats logés ſous le Conclave, donnoient de grands coups d'épées & de lances contre le plancher, & quelques-uns amaſſoient des fagots, avec menace d'y mettre le feu.

Le tumulte augmenta encore le lendemain matin. Trois Cardinaux ſe préſenterent aux fenêtres pour réprimer ces factieux, en leur promettant que, le jour ſuivant, ils auroient un Pape tel qu'ils l'avoient demandé ; mais il leur fut répondu qu'on en vouloit un à l'heure même : & cette réponſe ayant été rapportée aux autres Cardinaux, ils ne trouverent pas d'autre

moyen de ſortir d'un pas ſi dangereux, que de faire une prompte élection, qu'ils révoqueroient dans la ſuite lorſqu'ils ſeroient en liberté. Quelques-uns d'eux avoient déja proteſté pardevant Notaire de nullité de tout ce qu'ils feroient dans le Conclave, en cas qu'ils fuſſent violentés; & tous crurent que, s'ils choiſiſſoient un homme de bien, habile, & témoin de la maniere dont les choſes ſe faiſoient, il leur rendroit la Tiare, qu'ils ne lui auroient donnée que par force. C'eſt pourquoi ils nommerent Barthelemy Prignano, Napolitain, Archevêque de Bary, Docteur en Droit-Canon, & qui ſavoit parfaitement le ſtyle de la Cour Romaine, où il exerçoit la Charge de Chancelier en l'abſence du Cardinal de Pampelune qui étoit demeuré à Avignon. Cette élection ſe fit le 8 Avril. Le lendemain le nouveau Pape fut placé ſur le Trône, & prit le nom d'Urbain VI; & il fut couronné ſolemnellement dans l'Egliſe de Saint Pierre le 18 du même mois, qui étoit le jour de Pâques.

Le Lundi de Pâques les Cardinaux électeurs manderent aux ſix Cardinaux que Gregoire XI avoit laiſſés à Avignon l'élection qu'ils avoient faite, Hiſt. univ. Pariſ. tom. 4. p. 461.

ſans leur rien dire des violences du peuple Romain. Au contraire ils marquerent qu'ils leur écrivoient pour prévenir les faux bruits qui pourroient courir, & déclarerent qu'ils l'avoient faite librement, d'une commune voix, & avec confiance que c'étoit par l'inſpiration du Saint Eſprit. On dit qu'ils firent ſavoir partout la même choſe par des lettres circulaires adreſſées aux Princes Chré-
p. 463. tiens. Néanmoins un Docteur de Sorbonne de ce temps-là, rapporte qu'un d'entr'eux écrivit ſecrétement au Roi de France, pour le prier de n'ajouter aucune foi à toutes les lettres des Cardinaux tant qu'ils ſeroient à Rome, où ils craignoient la fureur du Peuple.

De ſeize Cardinaux qui avoient nommé le Pape, il y en avoit quatre Italiens, un Eſpagnol, les autres François, auſſi-bien que les ſix qui étoient demeurés à Avignon, & un que Gregoire XI avoit envoyé Légat dans la Toſcane. La conduite ſévere que le Pontife élu tint envers les électeurs, & principalement envers les Ultramontains, fit réſoudre ces derniers à caſſer ſon élection, comme ayant eté faite contre les Canons, & à nommer un autre Pape.

C'eſt ce qu'il leur étoit impoſſible de faire à Rome : c'eſt pourquoi ils demanderent permiſſion à Urbain, d'aller paſſer le reſte de l'été à Anagnie pour éviter l'incommodité des chaleurs qui commençoient à ſe faire ſentir, & ils s'y rendirent tous au mois de Juin, l'un après l'autre, au nombre de treize, parce que le Cardinal d'Amiens, qui étoit venu de ſa Légation de Toſcane, ſe joignit aux douze Electeurs Ultramontains. Ils envoyerent de là l'Evêque de Famagouſte, & le Maître du ſacré Palais au Roi de France & à l'Univerſité de Paris, avec des Lettres de créance, datées du 15 de Juillet, pour les informer de ce qu'ils avoient réſolu de faire. Ils écrivirent auſſi une lettre ſanglante à Urbain qui étoit à Tivoli avec les Cardinaux Italiens, par laquelle ils le traitoient d'Antechriſt, parce qu'il retenoit le Pontificat qu'il ſavoit ne lui avoir été conféré que par force, & le déclarerent Excommunié, s'il ne quittoit de lui-même un rang qu'il ne pouvoit garder ſelon les ſaints Canons. Ils firent enſuite, le 21 Août, devant Pierre, Archevêque d'Arles, Camerlingue, une atteſtation authentique, ſignée d'eux tous & de pluſieurs

Hiſt. univ. Pariſ. tom. 4. p. 466.

Ibid. 467.

p. 468.

témoins, & scellée de leurs sçeaux, par laquelle, après avoir rapporté tout ce qui s'étoit passé à l'élection d'Urbain, ils assuroient qu'ils n'avoient eu aucun dessein de le reconnoître pour vrai Pape, & que, s'ils avoient assisté à son couronnement & à tous les actes de Pontife qu'il avoit pu exercer en leur présence, c'étoit la crainte du peuple Romain qui le leur avoit fait faire, ne se croyant pas en sûreté à Rome s'ils avoient parlé de casser une élection que les Romains leur avoient arrachée par violence.

p. 476. Huit jours après ils adresserent des lettres à tous les Fideles, pour les avertir de ne point reconnoître l'ancien Archevêque de Bary; &, le 21
p. 479. Août, ils écrivirent encore à l'Université de Paris. Les Cardinaux qui étoient à Avignon, avoient écrit la même chose au Roi de France, & défendu de rien expédier sous le nom d'Urbain; & Pierre, Archevêque
p. 523. d'Embrun, qui fut peu après Cardinal du titre de sainte Sabine, manda de la même ville d'Avignon au Chancelier de l'Eglise de Paris, par une lettre datée du 7 Septembre, qu'après avoir vu les déclarations authentiques des Cardinaux, dont on avoit envoyé des

des copies au Roi, il croyoit de bonne foi qu'Urbain ne pouvoit être qu'un intrus, à qui par conséquent on ne devoit point obéissance.

Urbain, qui ne s'endormoit pas dans sa propre cause, envoya au même temps deux Gentilshommes au Roi, qui arriverent au mois de Juin, un peu avant les lettres des Cardinaux résidens à Anagnie. Ces deux Députés firent tous leurs efforts pour porter le Roi à reconnoître celui qui les avoit envoyés, quoique l'un d'eux, examiné par ce Prince qui vouloit approfondir cette affaire, avouât franchement qu'il y avoit eu de la violence de la part des Romains dans le temps de l'élection. Cependant les Cardinaux Ultramontains, résolus d'en faire une nouvelle, se retirerent à Fondy au Royaume de Naples, pour y être plus en sûreté sous la protection du Comte Caïetan. Ils avoient déja cité les trois Cardinaux Italiens qui étoient demeurés avec Urbain, pour se joindre à eux afin de délibérer tous ensemble de ce qu'il y avoit à faire pour le bien de la Chrétienté, & ils les engagerent enfin adroitement de venir à Fondy : là tous ensemble, au nombre de seize qui étoit tout ce qu'il y avoit de Car-

Hist. univ. Parif. t. 4. p. 523.

dinaux en Italie, les autres étant à Avignon, ils élurent pour Pape Robert de Geneve, qui prit le nom de Clément VII, & fut couronné dans la même ville avec toutes les solemnités ordinaires. Cette élection se fit le 20 Septembre de la même année 1378.

Robert étoit fils d'Amedée III, Comte de Geneve, qui fut créé Prince de l'Empire par l'Empereur Charles IV, & de Mathilde ou Mahaut de Boulogne & d'Auvergne, & frere d'Amedée IV, après la mort duquel & de ses deux autres freres Jean & Pierre, décédés sans enfans, il fut lui-même Comte de Geneve; & ce fut en lui que finit la très-illustre maison des anciens Comtes de Geneve, que l'histoire fait sortir du sang de Charlemagne. Il avoit été d'abord Chanoine de Notre-Dame de Paris, & Protonotaire Apostolique, puis Evêque de Terouenne, & trois ans après Evêque de Cambray. C'étoit un homme de résolution, & il le fit bien paroître par la fermeté avec laquelle il soutint les droits de l'Eglise de Cambray contre le Comte de Hainault. Ce dernier s'étant mis en tête de retirer quelques terres que ses prédé-

Chron. des Ev. de Cambray.

cesseurs avoient données à l'Eglise de Cambray, & n'ayant pu, par aucune voie, faire consentir l'Evêque Robert à cette aliénation, il se résolut de l'y obliger par force; & lui ayant fait dresser une embuscade, il le prit & l'enferma dans une étroite prison. Robert demeura toujours le même; mais le Comte changea de disposition: car il reconnut sa faute, demanda pardon à l'Evêque qui le lui accorda avec toute la générosité possible, & pour réparation du tort qu'il avoit eu dessein de faire à l'Eglise, il y donna trois plats d'argent pour y servir de lampes. Gregoire XI, à la premiere promotion qu'il fit en 1371, créa Robert Cardinal-Prêtre, sous le titre des douze Apôtres, & le fit peu après son Légat en Italie, pour ramener à son parti les villes rebelles qui s'étoient soustraites du domaine du saint Siege. Sa Légation finit par le retour de Gregoire à Rome, après la mort duquel il se trouva à l'élection de l'Archevêque de Bary.

L'éclat de sa naissance, qui le rendoit parent ou allié de la plûpart des Princes de l'Europe, & ses qualités personnelles, firent juger aux autres Cardinaux qu'il n'y en avoit point de

plus propre que lui pour soutenir son élection contre Urbain. Car il avoit le cœur grand, les inclinations nobles, un courage capable de mépriser toute sorte de périls, & une fermeté inébranlable. Il étoit libéral & magnifique jusqu'à la prodigalité; il étoit éloquent, & s'exprimoit aisément en François, en Latin, en Allemand & en Italien. Et, dans les différens emplois que Gregoire XI lui avoit donnés, il avoit assez fait voir quelle étoit son habileté dans les affaires. Il étoit alors dans la vigueur de son âge, n'ayant que trente-six ans.

Dès qu'il fut élu, les Cardinaux écrivirent de tous côtés, & lui-même envoya des Légats à tous les Princes, pour les informer de son élection. Urbain, qui, s'étant vu abandonné des Cardinaux Italiens, en avoit créé vingt-neuf de toutes sortes de pays, deux jours avant la promotion de Clément, écrivit aussi de son côté; & l'Eglise se trouva ainsi partagée entre deux Papes; la plus grande partie de la Chrétienté demeurant néanmoins d'abord dans l'obéissance du premier: mais, dans la suite, plusieurs Provinces se rangerent du côté du second, la connoissance de ce qui

s'étoit passé dans les deux élections, ou quelques intérêts particuliers leur ayant persuadé que la derniere étoit plus canonique. Charles V, Roi de France, s'informa, avec toute la diligence & l'exactitude possibles, de la vérité des choses, convoqua plusieurs Assemblées sur ce sujet, & se détermina enfin, le 16 de Novembre, en faveur de Clément. L'Université eut plus de peine à se déclarer, les uns étant pour Clément, & les autres voulant conserver la neutralité. Le Roi les pressa de parler, leur laissant néanmoins la liberté entiere de suivre leurs lumieres, & leur témoignant même qu'il souhaitoit qu'ils agissent en cette affaire selon leur conscience, & par la seule vue de la gloire de Dieu & de l'utilité de l'Eglise. Il s'accorderent enfin tous à reconnoître Clément, & ils allerent trouver le Roi le trentieme Mai 1379 au bois de Vincennes, où en présence de quatre Cardinaux, de plusieurs Evêques & d'un grand nombre de Seigneurs, ils s'excuserent sur la difficulté & l'importance de l'affaire de ce qu'ils avoient tardé si long-temps à prendre parti, & déclarerent que l'Université se joignoit à tout le Royaume, pour obéir à Robert de Geneve comme au véritable Pontife.

Hist. univ. Paris. t. 4. p. 566, 574.

Cependant les deux Papes soutenoient chacun leur élection, non-seulement par des écrits qui furent faits de part & d'autre, mais encore par la voie des armes. Mon sujet ne m'engageant aucunement d'entrer dans l'histoire des guerres sanglantes qui se firent en plusieurs endroits à l'occasion & dans la suite de ce schisme malheureux, je me contenterai de dire, que, comme presque toute l'Italie suivoit le parti d'Urbain, Clement ne se trouvant pas en sûreté à Fundi où il avoit été élu, ni à Splonata où il s'étoit retiré ensuite, s'en alla avec un petit nombre de Cardinaux à Naples où il fut parfaitement bien reçu de la Reine Jeanne qui s'étoit déclarée hautement pour lui, quoiqu'Urbain fût Napolitain. Mais le peuple de Naples n'étant pas dans les mêmes sentimens que cette Princesse, & ne pouvant souffrir qu'on préférât un François à un homme du pays, excita bientôt une sédition qui obligea Clément de pourvoir à sa sûreté. Il se mit donc en mer au mois de Mai avec ses Cardinaux, n'en laissant que deux pour avoir soin de ses affaires en Italie, & prit la route de France où il espéroit trouver un puissant Protecteur en la personne de Charles V,

Il aborda à Marseille le 10 Juin, & de là se rendit à la ville d'Avignon, qui eut bien de la joie de devenir encore une fois le siege des Souverains Pontifes.

Tel fut le commencement d'un schisme qui a troublé pendant quarante ans toute l'Eglise, & causé des maux inconcevables dans toute l'Europe. Il finit par la décision d'un Concile général qui déposa deux Papes & en fit un nouveau, sans déclarer lequel des deux déposés avoit été le véritable ou le faux Pontife. L'Eglise n'a traité d'Antipapes ni Urbain, ni Clément, ni leurs Successeurs de part & d'autre, les considérant seulement comme des Papes douteux, qu'elle a pris soin de distinguer des autres, en trois manieres. Car, lorsque les Papes parlent d'eux dans leurs Bulles, 1°. ils ne les appellent point leurs prédécesseurs; 2°. ils ne leur donnent point le titre, *d'heureuse mémoire*; 3°. ils ne les nomment pas simplement Papes, mais Papes dans leur obéissance.

Les Catholiques, partagés entr'eux sur leur sujet, s'attachoient de bonne foi à celui qu'ils croyoient le plus canoniquement élu. Il étoit en effet difficile de ne pas se tromper sur un des

deux. Urbain avoit été choisi le premier. Ses Electeurs avoient mandé partout que son élection avoit été canonique ; ils avoient assisté à son couronnement ; ils avoient demeuré & agi avec lui pendant plusieurs mois comme avec le légitime successeur de saint Pierre, ensorte que, quand son élection auroit été nulle, leur conduite pouvoit passer pour un consentement qui la rendoit valide, & qui en réparoit tous les défauts. D'autre part les mêmes Cardinaux qui l'avoient élu, déclaroient à toute la terre qu'ils ne l'avoient nommé que par force, & avec dessein d'en nommer un autre dès qu'ils seroient en lieu de sûreté ; qu'ils n'avoient point été libres tant qu'ils avoient été à Rome, mais qu'aussi-tôt qu'ils avoient été à Anagnie, ils l'avoient sommé de rendre le Pontificat qu'il savoit bien ne pouvoir retenir sans une usurpation manifeste. On ne pouvoit mieux savoir ce qui s'étoit passé dans les deux élections que par le témoignage de ceux qui les avoient faites. Ils attestoient tous la même chose de vive voix & par écrit. Ils confirmoient par des sermens inviolables ce qu'ils avançoient : il y en avoit parmi eux qui passoient pour gens de bien,

&

& qu'on ne pouvoit pas ſoupçonner de vouloir commettre des parjures ſi exécrables, & il s'étoit trouvé pluſieurs perſonnes qui avoient refuſé le chapeau qu'Urbain leur préſentoit, & quelques-uns l'avoient rendu après l'avoir reçu, & avoient reconnu Clément. Il ne faut pas s'étonner après cela ſi l'Egliſe fut partagée entre ces deux Papes, & ſans parler des intrigues & des vues politiques des hommes, il ſe peut fort bien faire que de ceux qui agiſſoient de bonne foi, les uns ont penſé devoir s'en tenir à la premiere élection qu'ils avoient déja reconnue & acceptée, & les autres s'étant inſtruits de la maniere dont tout s'étoit paſſé, ont cru que l'élection de Clément étoit plus conforme aux regles de l'Egliſe que celle d'Urbain. S'ils ſe condamnoient amérement les uns les autres, c'eſt que chacun ſuivoit l'impétuoſité de ſon zele, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui ſont engagés dans un parti; & ils ne laiſſoient pas cependant d'être tous unis dans une même foi.





CHAPITRE IV.

Pierre de Luxembourg est fait Chanoine de l'Eglise de Paris l'an 1379.

PEndant que Clément VII étoit à Naples, Jean de Luxembourg lui parla de Pierre son jeune frere, & le recommanda à ce Pape, qui étant informé des bonnes qualités & des inclinations saintes de ce bienheureux Enfant, lui confera quelque temps après, de son propre mouvement, un Canonicat de l'Eglise de Paris. Il étoit alors dans la dixieme année de son âge. Il reçut avec joie ce Bénéfice, parce qu'il lui donnoit lieu de renoncer au monde, comme il l'avoit toujours souhaité, & de se consacrer entiérement à Dieu dans l'état Ecclésiastique.

Ceux à qui la cupidité faisoit briguer ces sortes d'emplois, les regardoient d'ordinaire comme des titres dont ils pouvoient recevoir de l'honneur & du profit avec une facilité toute entiere de se dispenser de toutes les fonctions qui y sont attachées. Le jeune Pierre, au contraire, tout plein de Dieu qu'il étoit ravi de le prendre pour son partage, ne chercha dans la Prébende qui lui fut donnée, que le tra-

vail auquel elle l'engageoit, sans vouloir ni s'élever du rang qu'elle lui faisoit tenir, ni profiter des émolumens qu'il pourroit en tirer. Il entra dans l'Eglise de Paris avec un cœur droit, & il s'acquitta avec une fidélité inviolable de tous les devoirs d'un parfait Chanoine. Il assista exactement à toutes les heures de l'Office autant que ses études pouvoient le lui permettre, & il édifia toujours tous ceux qui le voyoient par la modestie, la piété, le recueillement & la ferveur avec laquelle il louoit Dieu. Il ne faisoit point de distinction des Heures Canoniales d'avec les autres; il se croyoit également obligé à tout, & il demeuroit jusqu'à la fin du chant, quoiqu'il vît quelques-uns des jeunes Chanoines ses confreres, sortir presque aussi-tôt qu'ils étoient entrés, & s'aller promener dans l'Eglise pendant qu'on achevoit le service.

Il n'y avoit point de fonction dont il ne se tînt honoré, parce qu'il avoit l'esprit pénétré de la grandeur & de la majesté de Dieu, au service duquel il s'étoit voué. Les emplois qui faisoient honte à d'autres, étoient sa gloire. C'est une ancienne coutume de la Cathédrale de Paris de porter deux croix

aux proceſſions ſolemnelles, & c'eſt un des petits Chanoines qui en doit porter une. Le Saint étoit trop foible pour s'acquitter de ce miniſtere, & les jeunes Chanoines ſes confreres s'imaginoient par une vanité ridicule, que c'étoit ſe rabaiſſer que de porter la croix avec un Enfant-de-Chœur. Pour lui, il acceptoit cet emploi avec joie, & il le demandoit avec empreſſement. Il ne conſultoit ni ſa qualité ni ſes forces, mais ſeulement ſon devoir, & on ne manquoit jamais de le voir à ces ſortes de Proceſſionsc, hargé ou du bénitier, ou de la croix; & alors il étoit aidé de quelque Enfant-de-Chœur, parce qu'il ne pouvoit pas la porter ſeul.

Il pouvoit s'appliquer avec raiſon ces paroles de David, *J'ai choiſi d'être le dernier dans la maiſon de Dieu*; car comme il n'étoit pas entré dans l'Egliſe pour s'y enrichir ou pour s'y élever, mais ſeulement pour ſe donner à Dieu, il lui ſuffiſoit d'y être, & le dernier rang lui étoit auſſi précieux que le premier. Il étoit dans les baſſes formes avec les Enfans-de-Chœur, parce que c'étoit la place, comme ce l'eſt encore, des Chanoines qui ne ſont point dans les Ordres ſacrés: mais il y étoit

ſans honte & ſans chagrin. Trois jeunes Chanoines qui étoient Bertrand & Elie de Chavaques freres, & Jean de Roucy qui fut depuis Evêque de Laon, ne pouvoient s'accoutumer comme lui à être ainſi les derniers, & à peine étoient-ils entrés dans le Chœur, qu'ils ſortoient auſſi-tôt pour ne demeurer pas debout ſans aumuce avec les enfans. Ils euſſent bien voulu demander la grace qu'on faiſoit quelquefois à des perſonnes de qualité, à qui on permettoit de porter l'aumuce, & de monter dans les hauts ſieges; mais ils ne l'oſoient faire, parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on les eût placés au deſſus du Saint, dont la naiſſance étoit beaucoup au deſſus de la leur. Ils le ſolliciterent donc de demander pour lui, ce qu'ils croyoient pouvoir enſuite obtenir pour eux, quand on le lui auroit accordé; mais il n'en voulut jamais rien faire. Ils l'en preſſerent fort longtemps, & s'adreſſerent même à ſes Maîtres pour ce ſujet. Ces derniers aimerent mieux admirer l'humilité & la droiture de cœur de leur diſciple, que de contenter la vanité de ces jeunes orgueilleux. Et lorſqu'ils voulurent ſavoir de lui-même ce qu'il penſoit ſur cela, & quelle impreſſion fai-

soient sur lui les importunités de ses confreres, il leur répondit ces belles paroles: *Je me mets peu en peine de ce qu'ils me disent, parce que je veux faire ce que je dois.*

Il alloit nuds pieds aux Processions qu'on faisoit de Nôtre-Dame à sainte Genevieve, parce que quelques Chanoines faisoient la même chose. Car la charité dont son cœur étoit déja tout embrasé, le rendoit attentif à tout ce qu'il voyoit faire aux autres, pour les imiter en ce qu'il savoit plaire à Dieu, persuadé qu'il ne pouvoit trop faire pour se rendre agréable à celui qu'il aimoit uniquement. Il apprenoit par l'exemple des plus vertueux de la compagnie dans laquelle il étoit entré, ce qu'il ne pouvoit pas encore apprendre par l'étude; jusqu'à ce qu'il sût les regles de l'Eglise, il prit pour devoir tout ce qu'il vit faire aux gens de bien, & toute sa vie se passa dans la fidélité du monde la plus exacte à pratiquer tout le bien qu'il connut, son zele le portant toujours à faire tout ce qu'il pouvoit, & même au delà de ce qu'il pouvoit, ensorte qu'il ne se mesura jamais ni sur ses obligations ni sur ses forces, mais sur l'étendue de l'amour que Dieu avoit allumé dans son cœur.

On ne verra point dans ſon hiſtoire des actions éclatantes par la grandeur des événemens ; mais on verra en lui le fond de vertu qui produit les actions éclatantes dans les occaſions. Il n'a pas eu toutes les lumieres des perſonnes conſommées dans l'étude ; mais il en a toujours eu au deſſus de ſon âge, & ſi ſes lumieres ont eu des bornes, on peut dire que ſa piété n'en a point eu. Il a prié, il a jeûné, parce qu'il n'a point eu autre choſe à faire pour ſe ſanctifier, & il n'a pas laiſſé de faire voir en quelques rencontres qu'il étoit capable de tout, ſoit d'entreprendre les plus grandes choſes pour le ſervice de Dieu & de l'Egliſe, ſoit de réſiſter avec force à toutes les tentations, & demeurer avec une fermeté inflexible dans ſon devoir.

Ses dévotions pourront paroître, à cauſe de ſa grande jeuneſſe, des dévotions d'enfant : c'étoient néanmoins les dévotions de ſon ſiécle ; & il ne faiſoit que ce qu'il voyoit faire aux perſonnes les plus vertueuſes de ſon temps, qu'il étudioit & qu'il imitoit de tout ſon pouvoir. On ſera étonné ſans doute de la quantité de Meſſes qu'il entendoit, du grand nombre d'offices & d'autres prieres vocales qu'il récitoit,

des Confeſſions fréquentes qu'il faiſoit dans une vie ſi innocente, parce que ce n'eſt pas en ces choſes que nous mettons la dévotion, comme ce n'eſt pas préciſément en cela qu'elle conſiſte ; mais on n'en eſtimera pas moins ce Saint, ſi on veut faire avec moi ces deux ou trois réflexions.

Le fond & l'eſſence de la ſainteté conſiſtent très-certainement dans la pureté de cœur. Quiconque a le cœur pur par la charité, qui le détache de l'amour de la créature pour lui faire aimer Dieu plus que toutes choſes, eſt ſaint ; & quiconque n'a pas le cœur pur, n'eſt point ſaint. Comme on ne peut être ſauvé ſans être ſaint, on ne le peut être non plus ſans cette pureté de cœur qui fait la ſainteté ; & parce que l'eſſence des choſes ne change point, cette pureté a été & ſera la ſainteté de tous les temps, de tous les lieux & des perſonnes de tout ſexe & de toutes conditions.

La piété ou dévotion qui renferme tous les devoirs de l'homme à l'égard de Dieu, & qui n'eſt véritable que dans les Saints, c'eſt-à-dire, en ceux qui ont le cœur pur, eſt auſſi toujours la même en toutes ſortes de perſonnes quant à ce qu'elle a d'eſſentiel, qui eſt

l'amour de Dieu, & la disposition sincere de faire tout ce qu'il lui plait. Mais il n'en est pas de même des pratiques extérieures, par lesquelles elle se manifeste au dehors ; car elles sont différentes selon les temps & selon les personnes. Il y a des dévotions particulieres qui dépendent du choix de chacun, & dont les unes conviennent mieux à certaines personnes qu'à d'autres. Il y a des dévotions communes que tous les gens de bien ne manquent jamais de pratiquer, & ces dévotions se font en divers siécles de diverses manieres. La priere, par exemple, est la pratique universelle de tous ceux qui ont de la piété ; mais il y a eu des temps où l'oraison mentale, qui se fait sans parler, que nous appellons méditation, & qui est préférée communément aujourd'hui à toute autre sorte de prieres, étoit moins connue que la priere vocale, ensorte qu'alors les plus dévots étoient ceux qui récitoient un plus grand nombre d'oraisons. On peut dire la même chose des autres pratiques extérieures dont le changement & la diversité ne troublent rien dans le fond à l'essence de la Religion.

Les Saints embrassent aisément les

pratiques de leur ſiécle, ſoit pour ne point ſe diſtinguer par une ſingularité affectée en des choſes qui ne ſont pas d'une néceſſité abſolue pour le ſalut, ſoit parce qu'ils n'en connoiſſent point de meilleures que celles qu'ils voient en uſage parmi tous les gens de bien. Ceux qui ſont éclairés s'accommodent par charité & par ſageſſe aux coutumes de leur temps, quoiqu'ils ſachent qu'il y a quelque choſe de meilleur que ce qui ſe fait communément, & ſuivent en cela l'exemple de Jeſus-Chriſt même, qui obſerva pendant ſa vie des cérémonies qu'il devoit abolir par ſa mort. Les ſimples ne peuvent faire que ce qu'ils voient faire aux autres ; ils ſe réglent ſur la conduite de ceux dont ils voient la piété révérée de tout le monde : on ne leur a point appris d'autre pratique ; ils n'en ont point vu d'autres, & ils ſervent Dieu avec fidélité en la maniere qu'ils connoiſſent ou qu'ils croient lui être la plus agréable.

Mais, ſi on examine l'eſprit avec lequel les Saints ont pratiqué chacun les dévotions de leur temps, on découvrira aiſément que cet eſprit a été le même en tous, & que, ſous un extérieur différent, l'intérieur a toujours

été très-semblable. Ceux qui ont prié vocalement, & ceux qui se sont exercés davantage à la méditation, ont eu tous l'essence de la priere qui est le desir du salut; c'est ce desir qui a rendu leurs oraisons agréables à Dieu; & plus ce desir a été ardent, plus leur priere, quelle qu'elle ait été au dehors, a eu de pouvoir auprès de lui. Et c'est en cela même que paroît la grandeur de Dieu, qui sait mener à lui ses Elus par diverses routes, en les animant tous d'un même esprit.

Les Saints, en observant ces pratiques de piété qui ne sont pas de notre usage, & que nous regardons comme peu nécessaires, parce qu'elles ne sont pas de l'essence de la dévotion, ne manquoient à aucune des choses que les lumieres les plus solides nous font voir comme nécessaires & essentielles à la vertu. Jesus-Christ reprochoit avec justice aux Phariſiens un extérieur qui ne pouvoit être que superstitieux, parce qu'en gardant scrupuleusement les traditions humaines qu'ils avoient reçues de leurs peres, ils n'avoient ni piété, ni miséricorde, ni les autres vertus recommandées par la loi de Dieu. Mais il n'en est pas de même des Saints. Ils ne se croient pas

Saints, parce qu'ils jeûnent beaucoup, qu'ils ſont long-temps à l'Egliſe, qu'ils récitent un grand nombre de prieres ; mais ils font toutes ces choſes parce qu'ils ſont Saints, & afin d'obtenir la pureté de cœur qui fait les Saints.

Ils étudient la Loi que Jeſus-Chriſt nous a laiſſée dans l'Evangile, & ils tâchent d'y conformer toute leur vie. Ils aiment Dieu plus que toutes choſes, & le prochain comme eux-mêmes; ils combattent leurs paſſions; ils renonçent à leur volonté ; ils mortifient leur chair; ils portent leur croix. Ils ſont humbles, doux, équitables & miſéricordieux. Ils ſavent mépriſer les proſpérités du ſiécle, & en ſouffrir les adverſités avec patience ; ils ſupportent les injures, & ils aiment leurs ennemis. C'eſt en ces vertus que conſiſte la ſainteté, & ils ont ces vertus; & quiconque les a comme eux, n'obſerve que ſaintement pluſieurs pratiques extérieures, qui, ſans cela, peuvent paſſer pour une hypocriſie ſuperbe ou pour de vaines ſuperſtitions.

Il ne faut donc point mépriſer dans les Saints des pratiques que leur foi a ſanctifiées, & à qui leur charité a donné un grand prix & un grand mérite devant Dieu. On peut mettre de

ce nombre, celles qu'on verra dans la vie du Bienheureux Pierre de Luxembourg. Elles partoient en lui d'un grand fond de piété, & elles doivent être à tous ceux qui les liront, autant de marques éclatantes de la préparation de son cœur à faire tout ce qu'il croyoit pouvoir le rendre agréable à Dieu, en quoi consiste la véritable dévotion. S'empresser pour porter une croix, aller nuds pieds à une procession, pourront paroître de petites choses; mais la disposition avec laquelle il faisoit ces petites choses étoit grande, & ce n'est pas une petite chose, dit Saint Augustin, que d'être fidele à Dieu dans les petites choses, par lesquelles on s'efforce de lui plaire. Mais reprenons le fil de notre histoire.



CHAPITRE V.

Le Saint est donné en ôtage pour son frere. Il refuse de s'engager dans le monde.

A-Peine le jeune Pierre étoit-il entré dans l'exercice d'une vie si sainte, qu'il fut obligé de quitter Paris pour aller se rendre prisonnier des Anglois.

Froissant 1. vol. ch. 320. Valeran de Luxembourg son frere aîné, qui, depuis la mort de Gui leur pere, portoit le nom de Comte de
L'an 1374. Saint-Paul, allant en pélerinage à Notre-Dame de Boulogne sur la frontiere de Picardie, apprit que le grand Maître des Albalétriers de France, étoit proche pour tenter quelque entreprise sur les Anglois, contre lesquels la France avoit guerre déclarée. Ce Comte ayant reçu cet avis, crut que son devoir l'obligeoit à être d'une partie qui se formoit presque en sa présence; &, ayant été commandé avec cent lances pour aller reconnoître les ennemis, il donna malheureusement dans une embuscade qu'ils avoient dressée, où il fut pris après s'être défendu avec toute la valeur imaginable, & mené prisonnier en Angleterre. Il y demeura long-temps, parce que le Roi Edouard III vouloit avoir en échange un prisonnier que le Roi de France refusa de rendre, ne l'ayant pu obliger à s'engager par serment à ne jamais plus porter les armes contre la France. Après la mort de ce prisonnier, le Comte de Saint-Paul recouvra la liberté par une rançon de cent vingt mille livres dont on lui en remettoit la moitié,

parce qu'il devoit épouser Mahaut de Hollande, sœur du côté de mere, de Richard, Roi d'Angleterre, successeur d'Edouard. Pour amasser l'argent qu'il devoit payer, il lui fut permis de venir en France, en donnant Pierre son frere pour ôtage. Ce ne fut pas sans peine que le Saint se vit obligé, pour les intérêts de sa famille, à se séparer de son Eglise, & interrompre le cours de ses Etudes. Il se soumit néanmoins de tout son cœur à l'ordre de Dieu, & il quitta le séjour de Paris pour aller se livrer entre les mains des Anglois dans la ville de Calais, qu'ils occupoient pour lors. Il y demeura environ un an, accomplissant fidélement ce que Dieu avoit desiré de lui dans cette captivité, qui fut de s'y sanctifier de plus en plus, & d'y édifier son prochain.

Ce fut là qu'il entendit parler avec admiration des vertus de Saint Thomas de Cantorbery, & il conçut une telle vénération pour cet illustre Martyr, qu'il le mit depuis ce temps-là au nombre des Saints, pour qui il avoit une dévotion particuliere, & à la fête desquels il se préparoit par le jeûne de la veille. Il revint encore à Paris, où il reprit ses études & ses

fonctions de Chanoine avec une ferveur toute nouvelle.

Le Comte de Saint-Paul son frere étant revenu de France, voulut lui persuader de quitter sa Prébende, & de s'engager dans le monde. Le respect qu'il avoit pour le Comte, lui fit écouter avec patience la proposition qu'il lui fit ; il eut même de la reconnoissance pour l'affection que lui témoignoit son frere, quoiqu'il la crût peu éclairée ; mais enfin, comme il étoit rempli de la sagesse d'en-haut, il n'eut pas de peine à lui faire connoître le désavantage de l'échange qu'il lui proposoit, & il lui fit voir avec tant de force la différence qu'il y avoit entre ce que le monde appelle fortune & grandeur, & les biens solides & véritables que Jesus-Christ promet à ceux qui seront fideles à le servir, qu'il lui fit perdre entiérement la pensée de le presser davantage sur ce changement de condition ; & en effet il cessa de l'en solliciter, connoissant visiblement que c'étoit l'esprit de Dieu qui l'engageoit à l'état Ecclésiastique. Après avoir surmonté heureusement cette tentation, il ne pensa plus qu'à se perfectionner dans son état, voyant que c'étoit la voie que Dieu

Dieu lui avoit choisie pour aller à lui. Pendant qu'il s'acquittoit fidèlement de ses devoirs dans l'Eglise de Paris, deux autres Eglises très-célébres, à savoir, celle de Chartres & celle de Cambrai, le reçurent au nombre de leurs Archidiacres, celle de Chartres dans l'Archidiaconé de Dreux, & celle de Cambrai dans celui de Bruxelles. Ce fut environ un an après son retour de Calais qu'il fut pourvu de ces deux Bénéfices: il prit possession, par procureur, de l'Archidiaconé de Bruxelles le 19 Novembre 1381, &, trois mois après, il fut reçu Chanoine de Cambrai; mais il fit toujours sa résidence dans l'Eglise de Paris.



CHAPITRE VI.

Aumônes & austérités du Saint.

CE fut en ce temps que Dieu fit éclater en ce saint Enfant la tendresse qu'il lui avoit inspirée pour les pauvres. Il vivoit du revenu de ses Bénéfices, parce que le bien de sa famille étoit ménagé pour les soixante mille francs de rançon que le Comte de Saint-Paul son frere devoit payer au Roi d'Angleterre. Il ne touchoit rien du gros de ses Prébendes

& Archidiaconés ; on lui en donnoit seulement quelques écus, & on lui abandonnoit les distributions de son Canonicat de Paris, qui se montoient environ à 14 livres par an. Il étoit élevé avec un frere plus jeune que lui, nommé André, qui fut depuis Evêque de Cambrai. Il partageoit volontairement ses distributions avec ce frere ; mais, pour sa part, au lieu de l'employer à ses plaisirs, il la donnoit entiérement aux pauvres, & souvent il empruntoit celle d'André, lorsque la sienne ne suffisoit pas. Ses domestiques lui en faisoient la guerre, & l'attendoient même à la porte du Chœur pour l'empêcher de donner ce qu'il avoit reçu ; mais il sortoit par une autre porte : &, pour se cacher d'eux, il s'avisa, vers l'âge de treize ans, de jetter son aumône par une fenêtre de sa maison aux pauvres qui ne manquoient pas de se trouver dans la rue à une heure nommée, & quelquefois il la leur faisoit jetter par son frere André. Il distribua de même ce que ses Receveurs lui donnoient sur le gros de ses Bénéfices. Il avoit une compassion particuliere des aveugles, & sur-tout des Ecclésiastiques qui étoient dans la nécessité. Il donnoit

un blanc pour deux pauvres, ce qui étoit, en ce temps-là, une somme considérable, & quelquefois il en donnoit un à un seul.

Ses Maîtres lui représentoient quelquefois qu'il étoit lui-même pauvre, & qu'il devoit considérer que sa famille étoit peu en état de lui donner de grands secours ; mais il leur répondoit que Dieu auroit soin de lui. Il avoit accoutumé de dire que l'aumône n'appauvrit personne, parce que Dieu prend soin de ceux qui la font. Et, lorsqu'au retour de l'Eglise on lui demandoit où étoit sa distribution ; que voulez-vous ? disoit-il en riant : nous avons & nous aurons toujours, par la grace de Dieu, de quoi vivre & de quoi faire des aumônes.

Il commença aussi dès-lors à macérer son corps par les austérités de la pénitence. Il n'avoit encore que douze ans, lorsqu'il se ceignit les reins d'une corde qui lui causa de grandes incommodités, & qu'il ne laissa pas de porter jusqu'à la mort, sans qu'on pût jamais lui faire avouer cette sorte de macération. Ce n'est pas qu'il niât la vérité ; car il avoit une extrême horreur de toute sorte de mensonges : mais il ne répondoit point aux

questions qu'on lui faisoit sur cela.

Il jeûnoit tous les jours de jeûne hormis en Carême, pendant lequel ses Maîtres ne lui permettoient de jeûner que quatre jours par semaine, à cause de sa grande jeunesse : mais, à mesure qu'il augmenta en âge, il augmenta ses jeûnes, comme nous verrons dans la suite. Dieu joignoit en lui, par un miracle insigne de sa grace, une grande pureté de vie, & un grand amour pour la pénitence. Il commença de bonne-heure à se faire violence pour emporter le Royaume du Ciel, comme s'il eût su que sa vie devoit être courte, & qu'il falloit se hâter de fournir, dans le peu de temps qui lui étoit donné, une grande carriere.

On lui fit apprendre le Droit-Canonique vers l'âge de quatorze ans, & on mit auprès de lui, pour ce sujet, un homme habile & vertueux, nommé Jean de la Marche, Docteur en Droit-Canon, & Licencié ès Loix, qui, de Vicaire dans Notre-Dame de Paris, devint Pénitencier de la même Eglise, & Chanoine de Rheims. Il profita beaucoup sous la conduite de ce pieux Ecclésiastique, en qui il prit une grande confiance. Il le chargea de

donner pour lui telles aumônes, & à telles personnes qu'il trouveroit à propos, s'obligeant de lui en tenir compte.

CHAPITRE VII.

Il est nommé à l'Evêché de Mets, & fait Cardinal.

LE Pape, qui prenoit un soin particulier de cet Enfant, dont il entendoit dire tant de bien, voulut qu'il étudiât aussi le Droit Civil ; & quelque temps après, au mois de Mars de l'année 1384, il le nomma à l'Evêché de Mets, vacant par la mort de Thierri de Boppart, arrivée le 18 Janvier de la même année. Hist. des Evêq. de Mets.

Il le dispensa, pour ce sujet, des regles ordinaires de la discipline Ecclésiastique, qui ne souffre point qu'une personne aussi jeune qu'étoit cet Enfant de quatorze ans & demi, soit élevé à l'Episcopat. Mais, s'il y a quelquefois raison de faire quelque breche à la sévérité des Canons ; & si quelque chose peut rendre une dispense juste & légitime, il semble que celle-ci le pouvoit être, vu la sainteté du sujet qui étoit choisi, en qui il paroissoit quelque chose d'extraordi-

naire, & les fruits qu'il paroissoit que l'Eglise pourroit tirer de cette élection. Si le Pape eut alors en vue le bien de l'Eglise, qui doit être l'unique motif de toutes les dispenses, il imita, par cette conduite, les Jardiniers qui ne font point difficulté de faire une ouverture à un arbre qu'ils veulent greffer, dans l'espérance que cette greffe venant à prendre la vie de la racine & du tronc, récompensera avec usure l'incision qui a été faite à l'écorce.

Mais, quelle qu'ait été la fin de ce Pontife, à qui il étoit sans doute utile, pour l'affermissement de son parti, d'élever en dignité des personnes aussi illustres par leur naissance & par leur vertu qu'étoit le jeune Pierre de Luxembourg, Dieu a bien fait paroître que c'étoit lui qui avoit réglé dans le Ciel ce qui s'exécutoit sur la terre; & il y avoit d'autant plus sujet de le croire, que les hommes & la recommandation du siécle avoient eu moins de part à cette nomination : car il arriva, par un effet remarquable de la Providence divine, qu'elle fut faite à Avignon par le Pape avant qu'il eût reçu les Lettres que Charles VI lui écrivoit en faveur du Saint pour qui il demandoit cet Evêché.

Inf. art. 37.

L'Eglise de Mets étoit alors troublée par la division que le schisme avoit formé dans toute la Chrétienté. Elle s'étoit déclarée pour Clément VII, dès le dernier Juin 1379, par les soins du Cardinal d'Aigrefeuille, que ce Pape y avoit envoyé en qualité de Légat. Mais un Jacobin, nommé Bertrand, Evêque de Thessalie & Suffragant de Mets, qui avoit été alors obligé de sortir de la ville, parce qu'il tenoit pour Urbain, y étant revenu l'année suivante avec deux Nonces de ce Pontife, entretint une partie de la ville dans son parti, quoique celui de Clément demeurât toujours le plus fort.

Hist. des Evêq. de Mets, p. 125, 126.

La meilleure partie des terres de l'Evêché étoient occupées par des amis de l'Evêque dernier mort (on ne sait sous quel prétexte) ou par ceux du parti d'Urbain. Ils s'étoient rendus maîtres des principales places qui commandent le pays; car ils possédoient Moyenvic, Marsal, Nommeny, Bavaret, Espinel, Albestat; ensorte que Clément, en donnant l'Evêché de Mets au jeune Pierre, lui donna comme une terre en friche, où il y avoit beaucoup à travailler, soit pour le temporel par le recou-

vrement des places, soit pour le spirituel par la réunion des esprits. Il y fit quelque réflexion ; &, considérant qu'il falloit du poids & de l'autorité pour exercer une administration si importante, & que la grande jeunesse du Saint pourroit rendre encore plus difficile, il résolut de l'élever à la dignité de Cardinal, afin d'imprimer plus de respect pour sa personne dans les esprits du Clergé & du peuple de Mets, & de donner plus de terreur à ceux qui, à l'occasion du schisme, usurpoient les revenus de cette Eglise. Ce fut donc par ces vues, & à la sollicitation du Roi de France Charles VI & du Duc de Berri, que ce Pape le créa Cardinal Diacre sous le titre de saint George au voile d'or, dans une promotion extraordinaire, célébrée au temps de Pâques de la même année 1384, quelques jours après qu'il l'avoit nommé Evêque de Mets. Et, quoique, selon l'ordre de la discipline ecclésiastique de ce temps-là, les Archevêchés ou Evêchés fussent déclarés vacans par la promotion de ceux qui les possédoient au Cardinalat, ou au Patriarchat, & qu'ainsi notre Bienheureux, par cette nouvelle promotion, eût été déchargé de l'administra-

tion

tion de l'Eglise de Mets, néanmoius, pour les raisons que nous venons de marquer, le Pape lui en donna tout de nouveau la commende & l'administration. La même chose fut pratiquée du depuis à l'endroit de quelques autres, parce qu'il arrivoit de cette incompatibilité, que plusieurs refusoient le Cardinalat, crainte d'être dépouillés de leurs Eglises ; ce qui obligea les Papes à leur laisser le même pouvoir sur les Eglises, tant au spirituel qu'au temporel, qu'ils avoient eu avant leur promotion, avec cette différence que ce pouvoir ne leur étoit accordé qu'en commende, & non pas en titre comme auparavant, & pour autant de temps seulement qu'il plairoit au saint Siege.

CHAPITRE VIII.

Le Saint va à Mets.

LE jeune Pierre se voyant encore plus chargé de l'Eglise de Mets par cette nouvelle dignité qui ne lui avoit été accordée que pour rendre son ministere plus fructueux, se crut obligé, plus que jamais, de chercher les moyens de se rendre promptement auprès de son troupeau. Mais il étoit

assez mal-aisé de pouvoir l'aborder ; car la plûpart des avenues étoient occupées par ceux qui tenoient le parti d'Urbain. C'est pourquoi il fut résolu que le Comte Valeran son frere, avec le secours de leurs parens & amis, mettroit des troupes sur pied pour les forcer jusques dans leurs retranchemens, & les obliger à reconnoître Clément, d'autant plus que, par leur opposition, le Saint étoit privé de la liberté de pouvoir donner les assistances nécessaires au reste de son troupeau. Cette résolution lui coûta bien des soupirs & des larmes, comme nous le verrons dans la suite.

Cependant, dès qu'on eut appris la nouvelle de la promotion du Saint, toutes sortes de personnes allerent le féliciter de son exaltation au Cardinalat ; les uns par bienséance selon la coutume, les autres par amitié, & quelques-uns enfin par l'espérance de l'avantage qu'en pouvoit recevoir l'Eglise.

Parmi les visites qu'il reçut en cette occasion, celle que lui fit rendre l'Eglise de Paris, par Jean le Riche son Doyen, accompagné de plusieurs Chanoines du même Corps, lui fut une des plus agreables, non-seulement par

l'estime qu'il faisoit de cette auguste Compagnie, mais encore parce que ce Doyen qui portoit la parole lui fit un excellent discours rempli d'une très-solide piété, l'exhortant, entre autres choses, avec toute la liberté d'un ancien ami de sa maison, d'imiter la vertu du feu Comte Gui de Luxembourg son pere dont il parla comme d'un homme qui avoit été entiérement attaché à Dieu, jusqu'à déclarer, ainsi que nous l'avons déja remarqué, que lui qui l'a connu étoit persuadé qu'il n'eût pas voulu pour toutes les choses du monde souiller son ame d'un seul péché mortel.

Il écouta toutes les louanges qui lui furent données dans les diverses harangues qu'on lui fit, avec une modestie & une humilité qui le firent admirer d'un chacun, aussi-bien que la liberté toute Apostolique avec laquelle il parla au Roi Charles VI dans une harangue qu'il lui fit en présence de toute la Cour sur le sujet de cette même promotion : car il lui dit des choses si fortes, & en même temps si sages sur la conduite qu'il devoit tenir pour le bien de ses peuples, & sur la protection qu'il devoit donner à l'Eglise à l'imitation de ses prédécesseurs, que tout le monde fut surpris d'enten-

dre un langage si nouveau, mais si saint, & que le Roi lui-même en fut si touché qu'il résolut de traiter en particulier avec lui de plusieurs réglemens importans qu'il se proposoit de faire; croyant ne pouvoir consulter personne plus utilement que celui qu'il voyoit si abondamment prévenu des lumieres du Ciel.

On seroit peut-être bien-aise de savoir, si, à cause de sa promotion au Cardinalat, il ne fut pas ordonné Diacre. On n'en voit rien dans tous les mémoires de sa vie : mais il y a lieu de croire qu'il reçut effectivement cet Ordre sacré par dispense d'âge. 1°. Parce qu'en ce temps-là, ni même long-temps après, le style de la Cour de Rome ne souffroit pas que les titres des Cardinaux Diacres fussent accordés, qu'à ceux qui étoient véritablement Diacres. 2°. Parce que, parmi les Reliques que les Peres Célestins d'Avignon conservent de ce Bienheureux, on voit encore sa Dalmatique Diaconale.

Après s'être enfin débarrassé de tous les complimens ordinaires en ces occasions, il partit de Paris pour aller à Mets; mais avant que d'entrer dans cette Ville pour y prendre possession de

ſon Evêché, il demeura environ deux mois à Ligny avec Jeanne de Luxembourg ſa ſœur. Cette jeune fille qui par ſa rare piété, fut l'admiration de ſon ſiécle, s'étant conſacrée uniquement à Dieu par le vœu de chaſteté dès ſes premieres années, vivoit ſous un habit ſéculier d'une maniere tout-à-fait religieuſe, ſans qu'on eût jamais pû la perſuader de s'engager dans le mariage, quelque puiſſante ſollicitation qu'on lui en fit. Le Comte de Saint-Paul ſon frere, le Duc & la Ducheſſe de Bourgogne lui avoient propoſé pluſieurs partis très-conſidérables qu'elle avoit toujours refuſés, parce qu'elle ne vouloit point être obligée de partager avec un mari ſon cœur qu'elle vouloit uniquement ſacrifier à ſon divin Epoux.

Elle vit le jeune Pierre ſon frere avec bien de la joie, & Dieu ſe ſervit d'elle pour donner de très-ſalutaires avis à ce Saint, dans les entretiens qu'ils eurent enſemble pendant le ſéjour qu'il fit à Ligny. Ils trouvoient tous deux tant de conſolation dans ces converſations toutes ſaintes, qu'après y avoir employé une partie du jour & de la nuit, ils ne ſouffroient qu'avec peine qu'on vînt les interrompre. On ne leur voyoit jamais entre les mains

que des livres de piété; on ne les entendoit parler que de Dieu, & il falloit les arracher par violence l'un de l'autre quand il étoit temps de se retirer. Le Saint apprenoit à sa sœur à réciter le Breviaire; ils se levoient la nuit pour dire Matines ensemble, & étoient deux heures en priere. Ils passerent de la sorte prés de six mois entiers, à savoir, deux mois avant que le Saint allât à Mets, & quatre mois à son retour.

a Infor. art. 10.

Ce fut pendant ce temps que Jeanne souhaitant de voir son cher frere entiérement consacré à Dieu, fit tout son possible pour l'affermir dans la sainte résolution qu'il en avoit déja prise de lui-même, dans la crainte qu'elle avoit que l'importunité de leurs parens, la tromperie du monde ou la malice du demon ne vinssent à le corrompre, & qu'on n'abusât de la bonté de son naturel pour l'engager dans le siécle. Elle se mit à lui représenter les avantages tout angéliques de la Virginité, les prérogatives & les récompenses inconcevables qui sont promises à ce genre de vie si sublime, & à ce généreux renoncement que l'on fait pour l'amour de Jesus-Christ au corps & à ses plaisirs, pour ne vivre que selon l'esprit, & mener une vie toute pure,

toute de Dieu, toute pour Dieu, telle enfin qu'eſt celle des Anges dans le Ciel. Elle lui parla ſur ce ſujet avec tant de force, qu'elle le perſuada de s'engager par le vœu de chaſteté, dont il avoit formé dès auparavant le deſſein, & il fut ſi fidéle pendant toute ſa vie à la promeſſe qu'il avoit faite, que tous ceux qui le reconnurent & qui l'approcherent de plus prês, n'apperçurent jamais rien en lui qui pût leur faire ſoupçonner qu'il n'aît pas toujours vécu dans une pureté toute entiere de corps & d'eſprit. [a] Ibid.

Sa ſœur perſévera auſſi-bien que lui dans la continence qu'elle avoit vouée à Dieu, & quelques Hiſtoriens rapportent qu'elle mourut à Avignon, Religieuſe du Tiers-Ordre de ſaint François, & qu'il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau.

Pendant que le Saint travailloit ainſi à ſe remplir de plus en plus de l'Eſprit de Dieu, le Comte de Saint-Paul ſon frere levoit des troupes pour recouvrer les places de l'Evêché de Mets, qui étoient occupées par les Allemands du parti d'Urbain. Il écrivit à Louis, Duc de Bourgogne, pour lui demander 400 ſoldats; ſes parens & amis devoient lui en fournir 600. Enfin il amaſſa

1500 lanciers, & il se mit en état de remettre son frere en possession des places qui lui appartenoient. Cependant le jeune Cardinal partit de Ligny pour Mets la veille de la Pentecôte, & le lendemain il fut reçu dans l'Eglise Cathédrale par le Chantre sans aucune cérémonie, réservant à un autre temps une entrée plus solemnelle.

Hist. des Evêq. de Mets.

Dès que la petite armée de son frere fut prête, & qu'il fallut enfin se résoudre à aller réduire par la force des armes les usurpateurs du patrimoine de son Eglise, il voulut s'y rendre en personne, & suivre l'armée, non pour se mêler dans les exploits militaires, mais pour y exercer les fonctions d'un véritable Pasteur. Car, quoique ceux à qui il avoit été obligé de déclarer la guerre, ne voulussent pas le reconnoître pour leur légitime Pasteur, il ne laissoit pas de les considérer comme ses ouailles, & de travailler malgré eux à leur guérison, leur résistance ne servant qu'à exciter davantage sa charité.

Les fatigues qui sont inséparables de la guerre, étoient très-rudes pour lui, qui n'y étoit nullement accoutumé. Il se trouva une fois engagé dans l'eau jusqu'à la ceinture par une inondation extraordinaire qui surprit le Camp, où

il étoit couché ſur la dure. Mais toutes ces peines ne lui étoient aucunement conſidérables en comparaiſon du ſalut de ſes brebis ; & c'étoit pour y travailler qu'il s'attachoit ſi fortement à la ſuite de l'armée & au ſiege des places qui appartenoient à ſon Égliſe.

On ne ſauroit croire le bien que cauſoit ſa préſence en ces rencontres : car non-ſeulement il réprimoit les déréglemens qui ne ſont que trop ordinaires à ceux qui portent les armes, mais encore il empêchoit qu'on ne fît aucune vexation à ceux qu'on avoit rangés à l'obéiſſance, diſant ſouvent au Comte de Saint-Paul ſon frere & aux autres Commandans, *Qu'il ſuffiſoit d'avoir vaincu leur dureté, & qu'il falloit après cela uſer envers eux de miſéricorde.* Son ſoin s'étendoit particuliérement ſur ceux qui étoient faits priſonniers, pour empêcher qu'on ne les traitât avec une rigueur exceſſive, afin de les faire conſentir à une rançon injuſte : & il empêchoit ſur-tout qu'on n'en fît mourir aucun. Il leur envoyoit deux de ſes Aumôniers peur les conſoler, les inſtruire, & leur adminiſtrer le Sacrement de Pénitence.

Il ſeroit trop long de rapporter ici toutes les bonnes choſes que produiſoit

la présence de ce jeune Prélat dans cette armée, & toutes les tendresses qu'il témoignoit envers ses pauvres brebis. Il fit paroître dans une occasion qu'il n'avoit pas moins de piété pour Dieu que de charité pour les hommes. Le Comte son frere & lui étant arrivés la nuit dans un village abandonné, où on ne pouvoit trouver de feu, si on n'en prenoit à la lampe de l'Eglise, on se mit en état d'en enfoncer les portes, ou d'y entrer par les vîtres; mais le Saint s'y opposa fortement, & il aima mieux faire attendre son frere avec toute leur suite sans lumiere jusqu'à minuit qu'on en apporta de quelque maison fort éloignée, que de permettre que l'on fît à la maison de Dieu, une violence qu'on n'auroit jamais osé faire, disoit-il, dans celle du moindre Roi de la terre. L'été se passa au recouvrement des places de son Eglise qui lui furent toutes rendues: mais comme tout cet armement se devoit faire & entretenir à ses dépens; il fallut compter avec son frere qui avoit fait toutes les avances. On commença à traiter de cette affaire dans le Château de Vic qui étoit la place la plus forte & comme la clef de tout l'Evêché. Le Comte de Saint-Paul deman-

da 44 mille francs, & envoya dire au Chapitre de Mets, qu'il lui fit, conjointement avec l'Evêque, une obligation de cette somme. Le refus du Chapitre fit que les choses demeurerent indécises jusqu'au retour des deux freres à Ligny, qui se fit vers la fin de Septembre.

On demeura à la fin d'accord de ce que le Cardinal devroit donner pour dédommager le Comte de Saint-Paul; mais comme il n'avoit pas alors dequoi payer, le Comte demanda deux places de l'Evêché pour la sûreté de son remboursement. Ce fut alors que le jeune Cardinal, qui étoit en toutes choses plus doux qu'un agneau, parut plus hardi qu'un lion & plus ferme qu'un rocher, pour ne pas exposer le patrimoine de son Eglise. Il demeuroit bien d'accord qu'il falloit satisfaire au dédommagement du Comte son frere; mais il ne pouvoit consentir que ce fût en la maniere qu'il le souhaitoit, qui étoit de lui remettre ces deux places, craignant que ce ne fût un engagement dont l'Eglise de Mets auroit un jour bien de la peine à se relever. C'est pourquoi il lui proposa de lui abandonner tout son patrimoine qui se montoit à douze cent livres de rente, & de s'obli-

ger, outre cela, en son propre nom à quelques sommes de deniers qu'il payeroit en différens termes selon qu'on seroit convenu.

Cette fermeté du Saint, pour conserver le patrimoine de son Eglise, produisit entre les deux freres une longue contestation, dans laquelle le Roi, les Ducs de Berry & de Bourgogne ses Oncles, le Cardinal de Laon, l'un des principaux Ministres d'Etat, Enguerrand de Coucy, Comte de Soissons, la Douairiere de Saint-Paul, appellée pour lors la Comtesse de Fauquemberghe leur tante, & plusieurs autres personnes de considération s'intéresserent pour moyenner un bon accommodement. Le Comte de Soissons représenta au Saint qu'il ne devoit pas ainsi se brouiller avec son frere, qui étoit son aîné, qui avoit fait pour lui beaucoup de choses, & de qui seul il tenoit le bien de son Evêché qu'il lui avoit fait recouvrer. Pierre demeura d'accord de ce qu'il devoit à son frere, répondit qu'il étoit prêt de le rembourser des frais qu'il avoit faits, mais que, quand il devroit mourir, il n'engageroit jamais les terres de son Eglise, ayant le moyen de satisfaire par d'autres voies à ce qu'il devoit. Il obtint

même de ce Comte, qu'il prit sous sa protection, les places recouvrées jusqu'à ce que leur différend fût vuidé; & en effet Enguerrand envoya un Gentilhomme se mettre en possession des places, après l'avoir fait obliger par serment de n'y laisser entrer personne que lui & Jean de Luxembourg, frere du Cardinal. Cette dispute n'étoit pas encore terminée au temps de la mort de notre Bienheureux, qui, pour ôter tout sujet de crainte au Comte son frere, lui donna, par un Codicile particulier de son Testament, une somme considérable de deniers. Inf. art. 42.

Son frere lui étoit cher sans doute; mais les intérêts de son Eglise ne lui étoient pas moins, & il ne croyoit pas pouvoir avec sûreté commettre ses successeurs avec une personne aussi puissante qu'étoit Valeran. Car outre qu'il étoit beau-frere du Roi Richard d'Angleterre, il étoit si puissant à la Cour de France, que, comme l'histoire nous l'apprend, il ne se fit de son temps aucune entreprise ou exploit mémorable de guerre sur les ennemis de l'Etat, où il ne se rencontrât; il n'y eut point de conseil pour les affaires où il ne fût appellé, point de traité de paix dont il ne fût ordinairement le médiateur. Hist. de Luxemb. par N. Vigner. ch. 34.



CHAPITRE IX.

Le Saint redouble ses austérités depuis qu'il est Evêque.

PIERRE ayant ainsi heureusement dégagé le patrimoine de son Eglise des mains des usurpateurs, & réuni toutes ses brebis sous l'obéissance du Pape Clément VII, il retourna à Ligny vers la Saint Michel, passa encore environ quatre mois avec sa sœur, & revint à Paris au commencement de 1385. En revenant, il passa par Lisi, village du Diocese de Meaux, où ses domestiques s'apperçurent des austérités qu'il exerçoit contre son corps, & dont il ne se dispensoit pas même dans ses voyages. Ils le trouverent lorsqu'il se fouettoit avec des verges jusqu'au sang, & découvrirent par-là pourquoi il s'enfermoit quelque temps tous les jours dans sa chambre, où il faisoit mettre exprès des verroux, afin que ceux qui en avoient la clef, ne pussent y entrer lorsqu'il se traitoit de la sorte. Il y avoit déja du temps qu'il travailloit, à l'exemple de l'Apôtre, à réduire son corps en servitude, & à le soumettre à l'esprit en le châtiant; mais il sembloit que les

dignités d'Evêque & de Cardinal lui avoient donné une ardeur toute nouvelle, soit pour aimer Dieu, soit pour se haïr lui-même, & déclarer une guerre continuelle à sa chair. Il craignoit que la révolte de cet ennemi domestique ne lui servît d'obstacle pour bien gouverner ceux sur qui sa charge pastorale l'obligeoit de veiller, & ne le précipitât dans l'abyme de la damnation éternelle, lors même qu'il travailleroit à en préserver les autres. L'exemple du grand Apôtre lui faisoit juger de l'importance de ce remede salutaire, d'autant plus qu'il commençoit d'entrer dans un âge où il y a tout lieu de craindre ce que Saint Paul ne laissoit pas de craindre dans un âge avancé & dans une vertu consommée, & où chacun peut dire avec Saint Augustin : la crainte du Docteur des Nations doit faire la nôtre ; car, que feront de foibles agneaux, quand les conducteurs du troupeau tremblent de peur ?

Nous avons déja dit que, dès l'âge de douze ans, il avoit commencé à se ceindre, sur la chair nue, d'une corde pleine de nœuds qui entroient quelquefois si avant dans sa chair, qu'ils en faisoient ruisseler le sang. Il y avoit

auſſi déja quelque temps qu'il jeûnoit tous les jeûnes commandés par l'Egliſe, à l'exception de quelques jours de la ſemaine pendant le Carême ; mais, depuis qu'il fut Evêque, il ne fit plus d'exception, &, aux jeûnes de précepte, il ajouta ceux des Mercredis, Vendredis & Samedis de l'année, avec beaucoup de veilles de Fêtes, auxquelles il avoit dévotion particuliere ; &, de ces jeûnes, il y en avoit quelques-uns qu'il faiſoit au pain & à l'eau, & encore quelquefois prenoit-il ce peu d'aliment tout debout dans ſon cabinet en étudiant, marquant aſſez, par la négligence avec laquelle il ſatisfaiſoit aux beſoins de la nature, qu'il ne prétendoit lui donner préciſément que ce que la néceſſité exigeoit.

Que ſi, par hazard, il ſe rencontroit aux autres jours dans l'obligation de manger en compagnie, quoiqu'on ſervît de pluſieurs ſortes de viandes, il n'uſoit ordinairement que d'une ſeule, & encore en fort petite quantité ; & il ſe ſervoit avec toute l'adreſſe poſſible d'un ſecret que ſa ſœur lui avoit appris à Ligny, pour s'exempter à table de manger ſans que les autres s'en apperçuſſent. Pour le

le vin, il le trempoit si fort, qu'à peine conservoit-il le moindre goût ; pratiquant avec grand soin l'excellent avis de Saint Augustin dans l'usage des alimens, qui est de ne les considérer que comme des remedes qu'il faut prendre pour la nécessité, & non pour la volupté.

Il pratiquoit encore d'autres austérités, mais avec tant de secret, qu'à peine ses domestiques pouvoient-ils s'en appercevoir ; & il se trouvoit comme obligé de se servir de cette pieuse industrie pour prévenir non-seulement les reproches continuels que quelques-uns d'entr'eux lui faisoient qu'il abrégeoit ses jours par des pénitences excessives, mais encore les remontrances qu'ils lui en faisoient faire par les personnes pour lesquelles on savoit qu'il avoit de la déférence, comme ses Maîtres & ses Confesseurs ; ce qui l'affligeoit, & le portoit quelquefois à dire à ses domestiques sur ce sujet : *Que c'étoit une chose tout-à-fait digne de compassion, de voir qu'ils eussent tant de tendresse pour sa misérable chair, & si peu pour son ame, qui étoit sans comparaison bien plus précieuse. Pourquoi*, leur disoit-il autrefois, *vous mettre en peine de cette malheureuse*

charogne? Ce font fes propres termes; c'eft ainfi qu'il appelloit fouvent fon corps avec mépris.

Gerard de Vervins, fon Confeffeur, lui parla une fois dans la Confeffion de modérer fes auftérités. Cet avertiffement le troubla, & il ne put s'empêcher de lui répondre, qu'il ne s'étoit pas attendu à un tel avis, parce qu'il croyoit que, dans la Confeffion, on devoit porter les pénitens à tout ce qui peut les avancer dans la vertu, & non pas à ce qui peut les faire tomber dans le relâchement. Jean de la Marche, fon Maître de Droit, qui avoit le plus de part à fon éducation & à fa familiarité, lui repréfentoit fouvent qu'il fe tuoit. Mais une fois entr'autres le faint jeune homme lui répondit avec une chaleur & une force toute extraordinaire: *Je vois bien ce que c'eft; je n'ai perfonne pour moi: tout le monde m'eft contraire; mais Dieu veuille m'affifter! Je vois bien qu'on veut me faire quitter fa bonne voie pour en prendre une méchante. Certes*, ajouta-t-il avec une émotion qui étonna fon Précepteur, *fi je m'y mets, je ferai tant, que tout le monde parlera de moi.* Jean lui répondit tout troublé: *Il n'y a perfonne qui fouhaite que vous viviez mal; mais*

on se plaint seulement de ce que vous macérez trop votre chair, & on craint que, si vous continuez, vous ne puissiez pas vivre long-temps. Le même Jean avoit accoutumé de dire que ce qu'il y avoit de merveilleux en son saint disciple, c'est qu'au lieu qu'il faut exhorter les jeunes gens à bien faire, il falloit, au contraire, prier le jeune Cardinal de ne pas tant faire de bien.



CHAPITRE X.

Ses études, & son assiduité à la Priere.

PEndant qu'il macéroit ainsi son corps par les austérités, il avoit soin de nourrir son ame par l'étude & par la priere. Il sembloit n'être revenu à Paris que pour travailler de toutes ses forces à se rendre capable de servir le troupeau qui lui avoit été confié. Il commença donc à s'y appliquer avec tout le soin possible. Il redoubla, pour cet effet, son assiduité pour la priere, ne laissant dès-lors que la moindre partie du temps pour l'étude; au lieu qu'auparavant il avoit coutume d'y employer la plus grande, quoiqu'à dire vrai, tous le temps qu'il donnoit à l'étude, ne fût qu'une continuation de sa priere, puisque, selon

la pensée des saints Peres, tout ce que l'on fait est priere quand on a Dieu dans l'esprit, & qu'on fait tout pour l'amour de lui, comme il faisoit. Car il ne faut pas penser que, quoiqu'il étudiât avec grande affection, il se proposât autre chose sinon que de se rendre plus agréable à Dieu, en remplissant son esprit des connoissances qui lui étoient nécessaires. Il est certain qu'il n'y cherchoit que les lumieres nécessaires pour savoir discerner les voies de Dieu, afin de le servir ensuite avec plus de fidélité, après l'avoir mieux connu, & de se rendre plus capable d'exercer le ministere qu'il lui avoit plu de lui donner dans son Eglise.

Le choix des Livres dont il voulut faire son étude, justifie assez cette disposition sainte de son esprit; car il ne lisoit que l'Ecriture sainte, les vies des saints Evêques, les matieres Canoniques, & principalement celles qui traitent directement des devoirs de la vie Cléricale; mais, sur toutes choses, il s'appliquoit, après l'Ecriture sainte, à l'étude du Pastoral de Saint Gregoire, & lisoit aussi avec assiduité un petit traité d'Hugues de Saint-Victor, qui portoit pour titre en ce temps-là,

De Arra ſponſæ, & qui apparemment eſt celui qui ſe voit encore dans le ſecond tome des œuvres de ce ſavant homme, ſous le titre *De Arra animæ*. Lorſqu'il trouvoit, dans ſa lecture, quelque belle vérité de morale, & qu'en même temps il venoit à ſe repréſenter combien la corruption de ſon ſiécle y étoit oppoſée, il ſoupiroit amérement, & verſoit beaucoup de larmes dans la conſidération d'un ſi épouvantable renverſement. L'un de ſes directeurs aſſura après ſa mort, c'eſt-à-dire, dans un temps auquel les louanges ceſſent d'être ſuſpectes, qu'il l'avoit rencontré plus de cent fois en cet état.

Depuis ſon retour de Ligny à Paris, il s'impoſa une loi, qu'il obſerva fidélement tout le reſte de ſa vie, qui fut de réciter ſon Office aux heures de l'Egliſe, & de le réciter à genoux & nue tête; & il diſoit quelquefois à une perſonne qui le récitoit avec lui, mais qui demeuroit couvert & aſſis: *Si vous parliez à un Cardinal ou à un Evêque, vous ſeriez découvert & dans une poſture plus reſpectueuſe, & vous ne penſez pas que c'eſt à Dieu même à qui vous parlez en récitant le Bréviaire.*

Il ajoutoit beaucoup d'autres prieres

à celles de l'Office : & comme c'étoit la dévotion de ce temps-là de réciter un grand nombre d'Oraifons, il en amaffoit de tous côtés, qu'il portoit toujours avec lui dans un petit fac, jufqu'à ce qu'il les fit toutes copier & recueillir en un livre dont fon frere, après fa mort, fit un préfent au Cardinal de Saluces. On ne pouvoit lui faire un plus grand plaifir que de lui envoyer des Oraifons. Il entendoit tous les jours une Meffe haute, & fouvent, avec celle-là, plufieurs Meffes baffes, ne s'ennuyant jamais à l'Eglife, enforte qu'un jour qu'on l'y laiffa tant qu'il voulut, Jean de la Marche lui dit : *Vous voilà bien content.* Il répondit, avec un vifage fort gai, qu'il l'étoit affurément d'avoir prié Dieu autant qu'il l'avoit fouhaité. Il prioit une heure entiere après midi à l'heure de None, & il ne permettoit pas qu'on laiffât entrer alors qui que ce fût dans fa chambre. Il paffoit quelquefois les nuits entieres dans l'Oraifon, parce que l'attention de fon efprit à Dieu ne lui laiffoit pas la liberté du fommeil.

Il cherchoit le fecret pour prier, & il s'enfermoit, felon la parole de Jefus-Chrift, pour parler plus fami-

liérement avec Dieu ; &, si quelqu'un le surprenoit, dès qu'il entendoit le moindre bruit, il se levoit, & se couvroit afin de cacher aux hommes ce qu'il vouloit n'être connu que de Dieu, parce qu'il ne vouloit être récompensé que de Dieu. Son cœur prioit plus que sa bouche ; &, en parlant à Dieu, il l'écoutoit dans le fond de son âme, & recevoit quelquefois de si grandes impressions de sa vérité, qu'on le voyoit, au sortir de la priere, tout baigné de larmes, & même tout saisi de crainte, & il disoit alors à Jean de la Marche : *Je ne sais, Maître Jean, s'il y a quelqu'un qui puisse se sauver.* Ces sentimens lui étoient encore inspirés par la lecture de l'Ecriture sainte.

On ne voyoit rien de jeune dans ses mœurs. Il avoit, dans un âge où les emportemens paroissent si excusables, toute la gravité d'un homme fait & d'un saint Evêque. Pendant qu'il étoit écolier, on le faisoit danser quelquefois ; depuis qu'il fut nommé à l'Evêché de Metz, il renonça entiérement à ces sortes de divertissemens ou d'exercices qui ne convenoient nullement à la profession sainte à laquelle Dieu l'appelloit. Il se tenoit chez lui le plus

renfermé qu'il lui étoit possible, & en travaillant à sa propre sanctification par la priere, par l'étude & par les austérités de la pénitence, il s'appliqua aussi tout de bon à la sanctification de ses domestiques. Il se prépara au gouvernement de son Diocese par celui de sa propre maison, veillant sur les actions de ses serviteurs, & ayant soin de leur faire recevoir les Sacremens, jusqu'à leur donner de l'argent pour les faire aller à confesse, lorsque par eux-mêmes ils négligeoient de le faire.



CHAPITRE XI.

Il recherche la compagnie des personnes de vertu & de piété.

C'Est ainsi qu'il se préparoit à recevoir l'onction invisible du Saint-Esprit, en persévérant continuellement dans la priere à l'imitation des Apôtres. Mais comme il avoit appris, par l'exemple de Saint Paul, qui, ayant été converti par Jesus-Christ même, fut envoyé à Anagnie pour apprendre ce qu'il devoit faire, que Dieu ne veut pas nous enseigner tout par lui-même, & qu'il veut, au contraire, nous instruire de beaucoup de vérités par la

bouche

bouche de ses Ministres, il crut ne pouvoir mieux faire, pour se remplir de la connoissance de ses devoirs, que de converser avec les véritables serviteurs de Dieu. Il rechercha, pour ce sujet, la compagnie de tous les vertueux & savans Ecclésiastiques, & de tous les saints Religieux qu'il pouvoit connoître ; mais, entre tous, il fit un choix particulier de deux illustres Docteurs de l'Eglise de Paris, également célébres, & par leur profonde piété, & par la solidité de leur doctrine. L'un d'iceux, nommé Gerard de Vervins, Pénitencier de Paris, fut son Confesseur ; & il consultoit l'autre, qui s'appelloit François de Saint-Michel, sur les difficultés qu'il trouvoit dans ses études, & particuliérement dans celle de l'Ecriture sainte ; car il s'appliquoit à cette derniere avec une consolation & une assiduité si grande, qu'un de ses Précepteurs, se figurant que cela diminuoit trop celle qui lui étoit nécessaire pour apprendre le Droit Canonique, supplia un jour ce François de Saint-Michel de le porter à relâcher quelque chose de cette profonde application à l'Ecriture sainte, pour là donner à ses autres études. Mais ce sage Docteur, qui savoit les

progrès que faiſoit le Saint dans cette école du ſouverain Maître des hommes, lui répondit ce peu de mots: *laiſſez le faire, laiſſez le faire.* Il ne s'entretenoit avec ces Docteurs que de matieres de piété, & l'Ecriture ſainte faiſoit toujours le principal ſujet de leur converſation.

S'il ſortoit de la maiſon, ſa promenade la plus ordinaire étoit d'aller aux Peres Chartreux ou aux Peres Céleſtins, ayant lié une amitié particuliere avec les plus vertueux de ces deux Maiſons Religieuſes, célébres par l'exacte diſcipline qui s'y obſervoit; & il s'informoit ſoigneuſement des uns & des autres, de toutes leurs manieres de vivre, pour tâcher d'apprendre d'eux quelque nouvelle pratique de pénitence dont il pût ſe ſervir.

Mais, de toutes les habitudes qu'il forma pour lors avec les perſonnes d'une ſinguliere piété, la plus étroite, & celle qu'il cultiva avec le plus d'aſſiduité, fut celle qu'il contracta avec Philippe de Maiſieres, qui paſſoit pour l'homme le plus conſommé en piété de tout Paris. Leur âge étoit à la vérité fort différent, l'un n'ayant que quinze ans, & l'autre en ayant ſoixante & dix; mais leurs cœurs étoient ſi

étroitement unis en Dieu, & si conformes dans le dessein de se consacrer uniquement à lui, qu'ils furent bientôt en état de former une amitié tout-à-fait sincere, puisqu'ils n'avoient qu'une même volonté & une même aversion, qui sont les fondemens de la véritable amitié. C'étoit avec cet illustre solitaire qu'il avoit de très-longues & de très-profondes conférences sur l'aveuglement terrible des enfans des hommes, sur le néant du monde & la corruption du siécle, & sur la difficulté qu'il y a de s'y sauver, particuliérement pour ceux qui sont de grande naissance, parce que tous les empêchemens de salut qui se trouvent séparés dans tous les autres états, se rencontrent comme ramassés ensemble dans le leur.

Ce grand homme étoit capable de parler à fond de toutes ces choses : car, outre que sa naissance étoit illustre, il avoit passé toute sa vie à la suite de plusieurs Papes & de plusieurs Rois auprès desquels il avoit été en une considération toute particuliere ; ce qui n'empêcha pas que, dans sa plus haute fortune, il ne renonçât au monde pour se retirer dans un coin de la solitude des Célestins de Paris, où il

mena une vie tout-à-fait religieuſe jufqu'à la fin de ſes jours pendant l'eſpace de vingt-cinq ans. Il porta juſqu'à la mort la qualité de Chancelier du Royaume de Chypre, qu'il avoit exercée durant pluſieurs années, quoique, depuis lors, il fut Conſeiller d'Etat & Commenſal du Roi Charles V du nom, & même Gouverneur de ſon fils le Roi Charles VI. C'étoit avec ce grand ſerviteur de Dieu, que notre Saint prenoit un ſingulier plaiſir ; il le viſitoit deux ou trois fois toutes les ſemaines, & leurs entretiens étoient de fort longue durée. Ils ne ſe paſſoient pas en diſcours inutiles ; mais ou ils parloient de choſes ſaintes, ou ils liſoient quelque vie de Saint, ou quelque autre livre de piété.



CHAPITRE XII.

Il fait un ſecond voyage à Mets. Le Pape le fait venir à Avignon.

Hiſtoire des Evêques de Mets.

IL ne reſta pas long-temps à Paris, parce qu'il retourna, la même année 1385, à Mets, où il fit ſon entrée publique, accompagné du Comte de Saint-Paul ſon frere & de pluſieurs Seigneurs. La ville le reçut fort bien, & lui fit les préſens accoutumés ; &,

en échange, il donna à ſes habitans toutes les aſſurances de bienveillance qu'ils pouvoient ſouhaiter. On dit qu'il régla ſon entrée dans Mets ſur l'exemple de celle du Sauveur du monde dans Jéruſalem, y étant entré comme lui monté ſur un âne, & même nuds pieds, pour tempérer, par cet équipage ſi humiliant, les mouvemens de vanité que les éloges & les concours des peuples auroient pu faire naître dans ſon ame. Il ordonna enſuite une Proceſſion générale de l'Egliſe Cathédrale en l'Abbaye de ſaint Vincent, & il y aſſiſta nuds pieds, ſe conſidérant, en qualité de Paſteur, comme chargé de tous les péchés de ſon peuple, & comme une victime publique qui devoit être immolée à la colere de Dieu, pour détourner de deſſus ſon troupeau les fléaux que la corruption des mœurs & la diviſion des eſprits ſembloient devoir attirer ſur lui. Ibid.

Il avoit pour ſuffragant un Jacobin nommé Bertrand, Evêque de Theſſalie, que Triteme met au nombre des Auteurs Eccléſiaſtiques. Il a écrit en effet un Livre des Illuſions, dédié à Cunon, Archevêque de Treves. On le fait encore Auteur d'un Traité du Schiſme, & de différens Sermons. Il

mourut & fut enterré à Coblentz dans un Monastere de son Ordre, en 1387, la même année de la mort de notre Saint.

Ce fut avec ce Bertrand qu'il visita son Diocese, qu'il instruisit ses peuples, & qu'il fit des réglemens très-salutaires. Voici ce qu'en rapporte l'Auteur de sa vie. « Tout embrasé » qu'il étoit du zele des ames, il leur » donnoit avec soin la nourriture du » salut, & il les animoit à conserver » la pureté de la foi, ayant soin de se » conserver lui-même pur & saint. Il » fut fort bien, en qualité de Pasteur, » marcher devant ses brebis pour les » conduire dans le chemin du Ciel » par l'exemple de sa bonne vie, & » pour les éclairer des lumieres dont » il étoit plein lui-même. Il surpassoit » ses inférieurs autant par sa sainteté » que par sa dignité : il conversoit » avec eux avec une familiarité hum» ble, éloignant de sa conduite tout » faste & tout orgueil, ne méprisant » personne, mais méprisant beaucoup » tout ce qui inspire aux hommes » vains le mépris de ceux qui sont au » dessous d'eux ».

Il demeura quelque temps à Mets, où il eut soin de fréquenter, comme

il avoit fait à Paris, les personnes les plus vertueuses qu'il pouvoit trouver. Il alloit fort souvent aux Célestins, & par l'inclination qu'il y avoit à cause de leur vertu, & par la priere d'un Bertrand le Hongre, Fondateur de leur Monastere de cette ville.

Il ne demandoit pas mieux que de résider au milieu du troupeau que Jesus-Christ lui avoit confié, lorsque le Pape, qui apprenoit avec joie la sainte vie du jeune Cardinal, & la bénédiction que Dieu répandoit sur un choix fait contre les regles, mais que le succès sembloit justifier si hautement, lui manda de se rendre auprès de lui à Avignon.

Il partit donc de Mets avec le regret que l'on peut se figurer tant de sa part que de celle de son chér troupeau, qui avoit tout sujet d'espérer de très-grands biens sous la conduite d'un Pasteur si saint & si affectionné; & il retourna à Paris pour prendre congé du Roi avant que de se rendre auprès du Pape. Ce Prince s'intéressant à ce qu'il fît son entrée, & qu'il subsistât à la Cour du Pape avec l'éclat dû à sa naissance & à sa dignité, & sachant combien il s'étoit épuisé de ses revenus pour le rétablissement du

Diocese de Mets, lui fit présent de deux mille livres, qui étoit une somme bien considérable en ce temps-là. Il partit aussi-tôt pour Avignon, où il fut reçu du Pape & de tout le sacré College avec toute la tendresse & toute l'estime qui étoient dues à sa naissance, à sa dignité & à son mérite.



CHAPITRE XIII.

Ses prieres, veilles & austérités à Avignon.

A Peine fut-il entré en cette Cour, qu'il commença à connoître le grand embarras & les grands périls qui se trouvent dans le concours de tant de personnes & parmi les tumultes de tant d'affaires. Cela lui causa d'abord beaucoup de douleur, & ensuite beaucoup de crainte pour le danger auquel il jugea son salut exposé, ou au moins pour le peu de moyen qu'il vit de pouvoir bien conserver sa tranquillité intérieure, & de pouvoir posséder comme auparavant son ame en paix, dans un genre de vie mêlé de si étranges agitations. Cela lui tira bien des soupirs ; & loin de se laisser amuser par l'éclat & le faste qui accompagnent ordinairement les grandes di-

gnités, il se résolut de penser sérieusement à la grande affaire de son salut, & de travailler tout de bon à se préserver de l'air contagieux qui ne regne que trop dans les grandes Cours.

C'est pourquoi, pour se fortifier contre les grands empêchemens qu'il appréhendoit pour son salut dans cette vie si exposée, il pensa d'abord qu'il falloit faire choix d'un excellent Directeur, sous la conduite duquel il pût éviter les dangers qui se présentoient en foule à son esprit : & afin de ne pas se tromper en une chose qui lui étoit de la derniere conséquence, il employa ses prieres & celles de ses amis pour obtenir de la divine Majesté ce Conducteur visible qui pût le gouverner selon son Esprit. Dom Nicolas, Prieur de la Chartreuse de Dijon, (à la probité duquel il donnoit une entiere créance) lui en présenta un tel qu'il le lui falloit, qui fut le Pere Gilles d'Orléans, Religieux Augustin, Professeur en Théologie, également célèbre par sa piété & par sa doctrine. Il reçut ce Confesseur comme lui venant de la main de Dieu, après les soins qu'il avoit employés pour le lui demander; & il se jetta à ses pieds en présence du Pere Chartreux, le conjurant de vou-

loir bien lui servir de guide dans la voie du Ciel, & se charger du salut de son ame; *Car je suis*, lui dit-il, *un jeune homme sans connoissance & sans force, & qui ai par conséquent un grand besoin d'un homme capable qui m'instruise, & qui me dise la vérité.*

Il se mit donc entiérement sous la conduite de ce bon Religieux, à qui il rendoit un compte exact de ses études & de sa vie. Car, lorsque ce Pere alloit le voir, il lui montroit les remarques qu'il avoit faites sur ses lectures; & parce que c'étoient ordinairement des vérités de salut qui avoient fait impression sur son esprit, il n'en rendoit compte qu'en pleurant, & il avoit soin que sa chambre fût fermée alors, afin qu'il n'y eût point d'autre témoin de ses larmes que son Confesseur.

Il n'étudioit que pour se sanctifier: c'est pourquoi, soit qu'il fît des lectures, soit qu'il assistât à des Conférences, c'étoit toujours sur des questions qui regardoient le salut. Il voulut apprendre à prêcher pour n'être pas un Pasteur muet, & ne pas garder la dignité d'Evêque sans s'acquitter de la principale fonction de l'Episcopat, qui est l'administration de la parole de Dieu. Il étudioit pour ne pas tenter Dieu en

voulant devenir ſavant par un autre voie que celle du travail, qui eſt naturelle; mais il prioit beaucoup, parce que toute la ſageſſe vient de Dieu; & jamais il ne voulut quitter la priere pour l'étude: mais il donnoit à l'une & à l'autre le temps qu'il avoit réglé, voulant attirer en lui, par l'oraiſon, l'Eſprit qui éclaire les humbles, & ſe remplir de cette charité qui ſanctifie l'étude, & ſans laquelle la ſcience ne fait qu'enfler. Afin d'avoir plus de temps pour prier, il ſe retrancha celui du ſommeil. Il ne dormoit ordinairement que quatre heures, jamais plus de cinq; ſouvent il ne prenoit que trois heures de repos. Il ne dormoit jamais le jour, & quelquefois il paſſoit la nuit entiere en oraiſon. Il veilla de cette ſorte la nuit de l'Aſſomption de la Vierge, & lorſque le Pere Gilles lui demanda pourquoi il n'avoit point dormi, il lui répondit qu'il n'avoit pu, tant il s'étoit trouvé attaché à la priere.

Il prenoit ainſi ſur ſon repos un temps que les embarras du jour lui déroboient malgré lui; il s'en plaignoit aſſez ſouvent, & il diſoit au même Religieux, en jettant un profond ſoupir: *Hélas! lorſque j'étois à Paris, il me ſembloit être au Ciel, parce que j'avois le*

temps de prier ; au lieu qu'il me semble être ici en enfer, n'ayant pas le temps de vaquer à la priere comme autrefois.

Afin de pouvoir veiller plus facilement, il se couchoit tout vêtu sur une natte à terre sans tapis ni oreiller, & pour cacher cette austérité à ses domestiques, il se laissoit déshabiller tous les soirs, & mettre au lit ; en sorte que ce ne fut que malgré lui qu'on découvrit cette nouvelle sorte de mortification qu'il s'étoit imposée, & on le trouva une nuit à genoux sur sa natte, tenant d'une main une chandelle allumée, & de l'autre un livre dans lequel il prioit. Il se couchoit le plus tard qu'il pouvoit, & lorsqu'il n'étoit pas encore couché quand l'heure de Matines sonnoit, il récitoit alors son Office de la nuit avant que de se mettre au lit. S'il se couchoit de bonne heure, il se faisoit faire quelque lecture de piété: mais souvent il renvoyoit ses domestiques, qui étoient ennuyés d'attendre qu'il eût fait toutes ses prieres.

On avoit autant de peine à le tirer de la priere pour le faire mettre à table, que pour le faire mettre au lit. Il dînoit plus tard que tous les autres Cardinaux ; mais il faisoit dîner ses domestiques à l'heure ordinaire, & pen-

dant leur repas, il s'enfermoit dans sa chambre pour prier ; ce qu'il faisoit ordinairement les mains étendues & les yeux élevés au Ciel, se baissant par intervalles. Il avoit une dévotion particuliere à la Passion de Jesus-Christ, & il faisoit comme l'Apôtre sa plus haute Philosophie de connoître Jesus crucifié, sachant qu'il n'y a rien de plus efficace pour guérir toutes les plaies du cœur, que de s'appliquer sans cesse à la méditation des plaies du Sauveur. Il rencontroit dans cette divine occupation des consolations qui ne peuvent être bien exprimées que par ceux auxquels l'onction sainte de la grace les a faits ressentir, & c'est ce qui fit dire à ceux qui déposerent comme témoins dans l'instruction de sa Canonisation, qu'il y avoit grande apparence que Dieu l'avoit favorisé par des visites, & par des consolations très-grandes & très-fréquentes, quoique son humilité les eût dérobées à la connoissance des hommes. On n'a pu savoir que cette apparition insigne de Jesus-Christ crucifié, qui se fit voir à lui dans le même état auquel il étoit quand les Juifs l'eurent attaché à la Croix. Ce fut à Châteauneuf, où la Compagnie du Pape l'avoit attiré, qu'il reçut cette

faveur extraordinaire, étant demeuré plus long-temps que de coutume dans la priere & dans la méditation des souffrances de son Sauveur. Dieu permit qu'il fît part de ce secret dans le temps même au Cardinal de Saluces, en qui il avoit une particuliere confiance, après avoir pourtant exigé de lui qu'il n'en parleroit à qui que ce fût pendant sa vie.

C'est de-là que ceux qui nous représentent son portrait, ont pris sujet de le peindre avec un Crucifix en lueur & en gloire devant lui (à moins qu'on ne veuille dire que c'est pour marquer l'application & la dévotion extraordinaire avec laquelle il a toujours aimé & révéré la Passion du Sauveur;) ce qui seroit assez conforme à ce que rapporte Jean de la Marche, qui écrivit la Vie du saint Cardinal, un an après sa mort, que l'amour & le culte de Jesus-Christ crucifié étoient devenus la dévotion particuliere de ce Saint, ayant eu toute sa vie une tendresse & une vénération fort grande pour la Croix, laquelle il témoignoit extérieurement dès son bas âge toutes les fois qu'il rencontroit quelque image du Crucifix par les honneurs qu'il lui rendoit. Il n'y avoit point pour lui de plaisir pareil à

celui d'avoir toujours dans sa mémoire & de repasser sans cesse dans son esprit le mystere de cette Passion si douloureuse, en l'honneur de laquelle il récitoit tous les jours quelques prieres particulieres avec une telle ferveur, qu'il sembloit qu'il fût effectivement sous la Croix spectateur des souffrances de son divin Maître.

Un autre objet de sa plus tendre dévotion étoit la sainte Mere de Dieu. Il jeûnoit toutes veilles de ses Fêtes ; il récitoit tous les jours à l'heure de None plusieurs *Ave* ; & nous avons déja remarqué qu'il avoit passé la nuit entiere de l'Assomption en priere. Ce seroit peu de chose que ce culte qu'il rendoit à la sainte Vierge, s'il ne l'eût accompagné de l'imitation des vertus de celle qu'il honoroit si particuliérement. Toute sa dévotion tendoit à conserver, comme Marie, la pureté d'un corps vierge, & d'un cœur humble ; & c'est pour cela qu'il fuyoit le monde, & qu'il macéroit son corps.

Loin de discontinuer ses austérités, il les augmenta ; croissant en vertu à mesure qu'il croissoit en dignité, & en pénitence à mesure qu'il croissoit en vertu ; ses jeûnes furent plus fréquens, ses veilles plus longues, ses mortifica-

tions plus rigoureuſes. Il pria ſes domeſtiques de lui acheter un cilice, ce qu'il ne put obtenir d'eux. Sa tempérance le porta à s'abſtenir des choſes permiſes, lorſqu'il s'appercevoit que la ſenſualité s'y mêlant pouvoit le faire aller au-delà des bornes de la néceſſité ; & ce fut pour cette raiſon que de toutes les viandes qu'on ſervoit ſur ſa table, il ne mangeoit que des plus groſſieres, & qu'il ſe priva un an entier de l'uſage des œufs qu'il aimoit beaucoup, quoiqu'il ſouffrît en même-temps qu'on lui en ſervît afin de réprimer par ce moyen les mouvemens déréglés du vieil Adam, & de donner plus d'étendue à ſa pénitence. Il étoit ſi ferme dans les mortifications qu'il s'étoit impoſées, qu'à moins d'un commandement abſolu de ſes Supérieurs, il n'y manquoit pour quoi que ce fût. Un Mercredi qu'il jeûnoit ſelon ſa coutume, quelques Seigneurs l'étant venu voir en un temps fort chaud, burent du vin blanc, & mangerent quelques œufs : mais ils ne purent jamais, quelques prieres qu'ils lui fiſſent, l'obliger à manger ou boire avec eux. On lui en fit quelques reproches ; mais il répondit ſans s'étonner, que Dieu étoit plus grand que les hommes, & qu'il

vaut

vaut toujours mieux lui obéir & lui être fidéle dans les promesses qu'on lui a faites.

Ces nouvelles austérités lui attirerent bientôt de nouvelles plaintes de ses amis & de ses domestiques, qui lui disoient incessamment qu'il abrégeoit ses jours par la rigueur qu'il exerçoit contre son corps. Un jour entr'autres, trois mois ou environ avant sa mort, ses serviteurs lui représenterent pendant son dîner, que la vie qu'il menoit étoit la vie d'un Frere Prêcheur, ou d'un Frere Mineur, plutôt que celle d'un Cardinal; que ce n'étoit pas ce qu'on avoit attendu de lui, en lui donnant le Chapeau; qu'on s'étoit promis au contraire que par le crédit que lui donnoit sa naissance, & par les lumieres qu'il pouvoit acquérir par l'étude, il serviroit utilement l'Eglise; en un mot, que s'il vouloit vivre comme il faisoit, il devoit s'être fait Religieux, & ne pas accepter le Cardinalat. Ces raisons si plausibles en apparence ne l'ébranlerent point, & il répondit sans se troubler, en ces propres termes : *Vous êtes trop sages & trop politiques. Je vous prie de croire qu'il s'en faut bien que nous fassions à la Cour ce que nous devrions y faire, & de vous persuader que ce n'est ni*

par la science, ni par la naissance & par les armes que l'Eglise de Dieu sera rétablie ; mais par la piété, par les prieres, & par les bonnes œuvres : & c'est à quoi nous devons nous appliquer sérieusement, afin que Dieu ait pitié de nous.

On s'en prenoit souvent à Jean de la Marche, des austérités excessives de son Disciple ; mais il ne pouvoit les empêcher. Ce n'est pas qu'il lui en parlât souvent, & qu'il ne lui représentât qu'il étoit à la vérité permis de mortifier son corps selon ces paroles de l'Apôtre : *Ne mettez pas vos soins à contenter les desirs déréglés de votre chair ; mais il faut éviter les excès. Je ne fais rien*, lui répondoit alors le saint Cardinal, *que je ne puisse faire : le corps de l'homme peut ce que son cœur veut, parce que Dieu aide de lui-même la bonne volonté.* Il ajoutoit l'exemple de tant de saints Solitaires qui jeûnoient si rigoureusement ; &, sur ce que Jean de la Marche répondoit que ces Saints ou étoient plus robustes que lui, ou suivoient une inspiration particuliere de Dieu, il répliquoit qu'ils pouvoient faire ce qu'ils faisoient, parce que Dieu leur en donnoit les forces à cause de leur bonne résolution. *Ainsi vous faites mal*, disoit-il, *de me parler*

de la sorte, & vous devriez me parler autrement. Mais, lui répliquoit son Maître, *que voulez-vous que je fasse? Plusieurs personnes de qualité & plusieurs de vos amis me disent sans cesse que je dois vous avertir comme je fais. Ne vous mettez pas en peine,* répondoit le Saint, *de ce que disent les hommes; ne faites que ce que vous pouvez faire en conscience. Ne savez-vous pas ce qui est écrit? Si je cherchois à plaire aux hommes, je ne serois pas le serviteur de Jesus-Christ. Tous les discours d'autrui ne peuvent nuire à celui à qui la conscience ne reproche rien.*

CHAPITRE XIV.

Il fuyoit le monde; il se confessoit souvent. Ses Communions.

IL fuyoit le monde dont il connoissoit la corruption, & ne faisoit jamais de visites que celles dont il ne pouvoit absolument se dispenser. Il conçut encore plus d'aversion pour les compagnies, après une visite que lui rendirent quelques Prélats, dans laquelle il eut un terrible combat à soutenir. Car c'étoient des malheureux qui attaquerent sa vertu par leurs discours empoisonnés, & qui, en le sol-

ſicitant à des impuretés qui lui faiſoient horreur, entreprirent fortement à le porter à un relâchement de vie entiérement oppoſé à ſon ſalut. Il réſiſta courageuſement à une tentation ſi dangereuſe, quoiqu'il n'oſât témoigner au dehors toute la peine que lui faiſoit un entretien de cette nature. Mais, après qu'ils l'eurent quitté, ſon cœur ſe débonda entiérement ; il en répandit des larmes en abondance, & il ſe réſolut de ſe ſéparer du monde plus que jamais. Il demanda même à Dieu qu'il lui envoyât quelque incommodité qui l'exemptât des viſites qu'il étoit obligé de rendre, & dont il ne revenoit jamais qu'avec douleur d'y avoir été. Ses vœux furent exaucés ; car Dieu permit qu'il fût ſaiſi à la jambe droite d'un grand ulcere qu'il porta juſqu'à la mort pendant plus d'un an, non-ſeulement avec beaucoup de patience, mais même avec une extrême conſolation, diſant ſouvent au Pere Gilles ſon Confeſſeur, qu'il étoit ravi de cet accident, parce que cette plaie du corps, le mettant hors d'état de ſortir de la maiſon, le préſervoit du péril d'aller recevoir dans l'ame des bleſſures bien plus dangereuſes par la converſation contagieuſe avec le monde.

Ses domeſtiques furent aiſément confirmés dans la penſée que la grandeur de ſon amour pour Dieu, avoit obligé le Ciel à lui accorder cette plaie, voyant que ni la diſpoſition de ſon tempérament tout-à-fait oppoſé à ce genre de mal, ni la ſuffiſance d'un fort habile Juif nommé Vital qui le traitoit avec toute l'aſſiduité poſſible, ne purent jamais lui procurer la guériſon de cet ulcere.

Il étoit ſi perſuadé de la corruption preſque inévitable qui ſe rencontre dans le grand air du monde, qu'avant qu'il eût été arrêté à la chambre par cet accident, toutes les fois qu'il venoit de la ville, il faiſoit une revue exacte de ſa conſcience, & recouroit à ſon Confeſſeur pour purger ſon ame des ſouillures qu'il craignoit qu'elle n'eût contractées dans la converſation contagieuſe du ſiécle ; & il n'auroit jamais pu ſe mettre au lit ce jour-là, qu'il ne ſe fût confeſſé auparavant, ne jugeant pas d'une part qu'il fût poſſible à une perſonne de ſon âge de paſſer par un lieu ſi rempli d'infection ſans s'y gâter au moins au jugement de Dieu, ni ſe mêler parmi tant d'objets trompeurs qui flattent ſi fort la curioſité & les autres deſirs déréglés

de la concupiscence, sans en être blessé; & de l'autre, qu'il y eût sûreté de s'abandonner au sommeil sans s'être réconcilié auparavant par le Sacrement de Pénitence avec ce Juge formidable, dont les jugemens sont bien différens des nôtres.

Il écrivoit avec grand soin toutes ses fautes afin de les confesser toutes; mais son Confesseur n'ayant pas approuvé cette maniere, qui pouvoit diminuer l'application que l'ame doit avoir pour lors à se tourner vers Dieu, & lui ayant conseillé de se confesser plus souvent afin de soulager sa mémoire, plutôt que de réciter ainsi ses fautes en lisant; le Saint, qui faisoit scrupule de la moindre chose, prit de-là sujet de recourir à ses Confesseurs encore plus souvent qu'il ne faisoit auparavant. Il s'accusoit avec une douleur sincere de ses péchés, & il pleuroit amérement en les confessant. La posture de son corps faisoit voir l'humiliation de son cœur. Il rencontra quelquefois des Prêtres qui ne vouloient pas s'asseoir pour entendre sa confession; mais il leur disoit, en se jettant à leurs pieds: *C'est au Juge à être assis, & à moi qui suis le criminel à m'abaisser & à me mettre à genoux*

devant vous, qui êtes le Juge de mon ame, & qui me tenez la place de Dieu.

Mais, s'il avoit tant de sensibilité pour les moindres fautes ; s'il prenoit tant de soin d'en conserver le souvenir, ce n'étoit pas seulement pour en aller faire une simple déclaration à un Prêtre, mais plutôt pour s'humilier par l'accusation de soi-même, & par la vue de ses miseres, pour pouvoir se corriger de ses défauts, & pour faire une pénitence proportionnée à ses péchés, qu'il ne regardoit jamais comme petits. C'est par ces motifs qu'il s'appliquoit si soigneusement à connoître ses fautes, à s'en souvenir, & à s'en confesser avec tant d'exactitude, & non par coutume, ou par de vains scrupules, comme font quelques-uns (qui d'ailleurs veulent vivre dans la piété ;) ce qui fait aussi qu'ils profitent peu de leurs confessions, parce qu'ils ne se mettent pas assez en peine de se corriger ou de faire quelque pénitence qui témoigne à Dieu le regret qu'ils ont de l'avoir offensé. Notre Saint, au contraire, s'avançoit de jour en jour dans la vertu, s'éloignoit toujours de plus en plus des occasions du péché, & expioit ses offenses par des pénitences très-austeres ; ensorte que

toute sa vie étoit une pénitence continuelle.

Il est certain que rien ne l'obligeoit de recourir si souvent à ce Sacrement pour des fautes aussi légeres que celles qu'il commettoit, & dont la plûpart n'étoient des fautes que dans la pensée, parce que l'amour qu'il avoit pour Dieu lui donnoit de l'horreur pour tout ce qui pouvoit lui déplaire. Ainsi il paroît dans cette conduite une conscience tendre, & peut-être un peu scrupuleuse ; mais il y a bien de la différence entre les scrupules vains & superstitieux de ceux qui, se faisant une dévotion à leur mode, sont très-exacts à des pratiques extérieures auxquelles ils n'osent manquer, pendant qu'ils manquent aux devoirs les plus essentiels de la Religion, & les scrupules des ames saintes qui appréhendent les moindres taches, parce qu'elles veulent plaire à Dieu, & qui regardent comme un très-grand mal tout ce qui peut les retarder dans la voie du salut, & affoiblir en eux la charité. Tels étoient les scrupules de notre Saint. Il ne pouvoit rien souffrir en lui qui le rendît moins agréable à Dieu ; &, dès qu'il s'en appercevoit, il falloit que, pour se réconcilier avec celui

celui qu'il croyoit avoir offensé, il allât accuser son offense, & l'expiât par quelque peine, afin que, n'ayant plus rien à expier en l'autre monde, rien ne l'empêchât de jouir, dès qu'il seroit mort, de la gloire à laquelle seule il aspiroit pendant toute sa vie. Il fatiguoit ses Confesseurs, tant il se jettoit souvent à leurs pieds. Si, en s'éveillant, il se souvenoit de quelque faute, il se levoit, allumoit de la chandelle, éveilloit son Confesseur, & le conduisoit à la Chapelle, afin qu'il entendît sa confession.

Je sais bien que ceci paroîtra une délicatesse excessive & même puérile; mais je prie les Lecteurs de ne condamner pas légérement les Elus de Dieu. Ce n'est pas par ces actions que nous estimons son serviteur, mais par le fond d'amour & de charité, qui étoit la source & le principe de ces actions. C'étoit un jeune homme qui n'avoit pas encore toute la solidité de la science: la confession fréquente étoit une des pratiques de son temps; & sa piété lui faisoit embrasser, pour se rendre digne de Dieu, tous les moyens qui lui étoient connus. On ne propose point cette conduite comme un exemple à imiter; mais on raconte ce qu'il

a fait, & on prie seulement de considérer le fond de vertu qui a relevé devant Dieu, & sanctifié des actions qui nous paroissent peu de chose en elles-mêmes. Rien n'oblige de se confesser comme lui tous les jours, & quelquefois même plusieurs fois en un jour, pour des fautes aussi légeres que les siennes; mais on est obligé d'aimer Dieu, de fuir le péché, de ne rien souffrir dans l'ame qui soit opposé à la Loi de Dieu. Il y a plusieurs moyens d'effacer les péchés véniels; on est libre pour embrasser ceux qu'on voudra: qu'on se souvienne seulement que, comme celui qui aime Dieu fait tout ce que l'amour de Dieu lui fait faire, il ne condamne point aussi tout ce que cet amour fait faire aux autres serviteurs de Dieu.

Il communioit avec une piété & une ferveur extraordinaire, mais en même temps avec une profonde humilité, ne se croyant pas digne de recevoir l'Eucharistie: car il ne paroît pas qu'il approchât de ce divin Sacrement aussi souvent qu'il l'eût pu, ce semble, menant une vie si sainte & si pure, puisque l'histoire & le témoin oculaire de sa vie parlent ainsi de ses Communions: *Communément il recevoit le Sa-*

crement vivifiant du Corps de Jesus-Christ, les grandes Fêtes & souvent les Dimanches, versant des torrens de larmes que la dévotion lui faisoit répandre.



CHAPITRE XV.

Sa charité envers le prochain.

SA charité pour le prochain augmentoit à mesure qu'il avançoit en âge & en dignité, & on peut dire de lui comme de Job, que la miséricorde croissoit avec lui. Il nourrissoit tous les jours dix pauvres : il employoit aux aumônes tout l'argent qu'il pouvoit ; &, une fois qu'il lui manqua, il fit vendre sa bague d'or, dont il eut dix florins qu'il eut bientôt distribués. On lui apporta huit cent livres du revenu de son Evêché, que ses Officiers mirent dans un coffre dont il avoit une clef. Quelque temps après, ils ne trouverent plus cet argent qu'ils crurent avoir été dérobé, ce qui les mit en contestation l'un contre l'autre, chacun prétendant que cette perte devoit être imputée à la négligence ou à l'infidélité de son compagnon. Mais il appella son Camerier, & lui dit en secret, que ni lui ni son camarade ne se missent

point en peine de cet argent, parce qu'il ſavoit bien ce qu'il étoit devenu. Il ne s'ouvrit point davantage ſur ce qu'il en avoit fait ; mais ces deux domeſtiques ne douterent nullement qu'il en eût fait des aumônes.

Il n'étoit pas en effet mal-aiſé de deviner à quoi il avoit employé cet argent, vu les libéralités qu'il faiſoit à de pauvres honteux, à des femmes en couche, à des filles qui n'avoient point de quoi ſe marier, & aux malades des hôpitaux. Il aidoit de ſon crédit ceux qu'il ne pouvoit aſſiſter autrement ; il ſe chargeoit des requêtes des pauvres pour les préſenter au Pape, & il les faiſoit expédier promptement. Il recevoit avec une charité pleine de joie ceux qui avoient recours à lui, écoutoit avec patience ce qu'ils avoient à lui dire, leur répondoit avec une bonté & une humilité qui les charmoit, & s'employoit avec toute l'ardeur imaginable à ce qu'ils ſouhaitoient de lui.

Il ne craignoit point de quitter la priere pour faire une œuvre de miſéricorde, reprenant dans une autre heure du jour ou de la nuit l'exercice que la charité lui avoit fait différer, mais qu'elle ne lui faiſoit jamais omet-

tre. Il sentoit, par les mouvemens d'une compassion sincere, la misere des affligés; mais il n'y en avoit point qui le touchassent tant que les crimes des pécheurs; & ceux qui l'ont connu à fond, rapportent que jamais personne n'a pleuré ses propres maux, comme il pleuroit les fautes d'autrui.

Il ne craignoit point pour lui les afflictions temporelles qu'il tâchoit de soulager dans les autres : il craignoit au contraire la grande prospérité; parce que, n'aspirant point à d'autre bonheur que celui que Dieu réserve dans le Ciel pour les siens, il appréhendoit de trouver dans cette vie une joie vaine & passagere, qui, en attachant son cœur à la terre, lui fît perdre la gloire éternelle qu'il vouloit acquérir. Il s'expliquoit quelquefois sur cela assez familiérement avec ceux en qui il avoit quelque confiance; & il leur disoit qu'il n'eût pas voulu que toutes choses lui réussissent ici-bas selon ses desirs, parce qu'il étoit persuadé de cette maxime qu'il avoit lue dans le décret : *Un cœur serré par l'affliction se souvient mieux de ses fautes.* Aussi a-t-on remarqué qu'il ne rioit presque point, & jamais avec éclat. Il reprenoit ceux qu'il voyoit rire avec

emportement, & il répétoit souvent ces paroles : *On lit bien que Jesus-Christ a pleuré; mais on ne lit point qu'il ait ri.* Il parloit peu, & c'étoit toujours sagement & avec édification. Il ne médisoit jamais de personne, & ne souffroit point qu'on médît devant lui. Il ne juroit point, & se contentoit de dire simplement qu'une chose étoit, ou qu'elle n'étoit pas. Il s'efforçoit de dire peu & de faire beaucoup, assurant que *la langue qui parle beaucoup & qui ne porte point de fruit, étoit une chose monstrueuse.*



CHAPITRE XVI.

Ses peines dans la vue de son état & de ses obligations.

LE Pape & tous les Cardinaux admiroient une vie si sainte, & se réjouissoient de posséder un si précieux trésor, lorsque lui au contraire, se défiant de ses forces, gémissoit de se voir dans le trouble & dans le tumulte d'une Cour où il y avoit beaucoup de choses qui lui déplaisoient. Cette onction intérieure qui ne manque jamais d'instruire les ames humbles & dociles, & qui récompense par de nouvelles lumieres la fidélité avec laquelle on a pratiqué ce qu'on a connu, lui fit

voir, malgré toutes les préventions de l'exemple & de la coutume, le péril où jettoient toutes ces dignités qu'on avoit amassées, pour ainsi dire, sur sa personne. Il vit dans le Cardinalat des embarras qui l'épouvanterent, & comme il se crut indigne de l'éclat qui accompagne la pourpre, il se crut aussi trop peu propre à tous les soins, & trop foible pour tout le poids où cet éclat engage ceux qui veulent penser à leur salut. Il se plaignoit souvent du Comte de Saint-Paul son frere qui l'avoit jetté dans cet embarras. Il se repentit plusieurs fois d'avoir accepté le Chapeau, & encore plus d'être venu à Avignon. Ce commerce, que sa dignité l'obligeoit d'avoir avec le monde, lui étoit devenu insupportable, & il forma bien des fois le dessein de se retirer dans la solitude, pour y vaquer librement & hors de la société des hommes à l'unique affaire de son salut.

Il se mit ensuite à se considérer comme Evêque, & sa douleur redoubla par la vue de deux choses. La premiere étoit la charge de l'Episcopat, qui, étant d'elle-même assez grande pour faire trembler les Anges, augmentoit infiniment sa crainte, lorsqu'il faisoit réflexion sur la foiblesse d'un jeune

homme comme lui, sans force & sans expérience, qu'on avoit élevé à cette dignité lorsqu'il étoit encore enfant. La seconde étoit l'impuissance où il se voyoit de résider dans son Diocese. Le Pape le retenoit à Avignon, & il y avoit dix ans que Gregoire XI avoit dispensé les Cardinaux Evêques de la résidence personnelle dans leurs Evêchés. Mais cette dispense ne le délivroit point de l'inquiétude que lui donnoit la vue des besoins de son troupeau. Son peuple n'en étoit pas moins malheureux d'être ainsi sans Pasteur, parce qu'on permettoit au Pasteur de n'être point avec lui, & même qu'on l'en empêchoit. Il arriva encore quelque chose à Mets, qui ne manqua pas de redoubler son affliction.

Hist. des Evêq. de Mets.

Il devoit se faire au mois de Février une élection de Magistrats, qui étoient ordinairement nommés par l'Evêque. Mais parce que les habitans crurent que le Cardinal n'étant qu'administrateur de l'Evêché, & non encore Evêque, puisqu'il n'étoit point consacré, n'avoit pas le droit de leur donner des Magistrats, ils firent eux-mêmes, sans lui en parler, l'élection qui lui appartenoit, & ne voulurent jamais la casser, quelques prieres & menaces

que le Comte de Saint-Paul portant les intérêts de ſon frere, leur fît pendant quelque temps. Ce Comte, irrité à la fin de leur opiniâtreté, leva des troupes, & fit pluſieurs dégats dans le pays, prit trois maiſons fortes avec tous ceux qu'on y avoit mis en garniſon, demanda, lorſqu'on voulut traiter d'accommodement, douze mille livres pour les frais de la guerre, &, ſur leur refus, il brûla ces places, & emmena 90 priſonniers à Ligny. Il retourna au mois de Mai, prit Gorze d'aſſaut, ſe logea à Veppy, & fit de nouveaux ravages qui les firent repentir, mais un peu trop tard, de l'entrepriſe qu'ils avoient faite ſur les droits de leur Evêque. Il ſe fit la même année un accommodement par l'entremiſe de l'Empereur; mais ce ne fut qu'après la mort du ſaint Cardinal. Comme il aimoit tendrement un peuple du ſalut duquel il étoit chargé, il eſt difficile de s'imaginer quelle douleur il reſſentoit, & de leur faute, & des maux qu'elle leur attiroit, & ſur-tout de ce que, retenu par les ordres du Pape, & par la maladie dont nous parlerons bientôt, il ne pouvoit être auprès du Comte de Saint-Paul ſon frere, pour empêcher, comme il avoit fait dans

la premiere guerre, beaucoup de désordres.

Quelque bon usage que ce Saint fît du revenu de ses Bénéfices, on ne peut douter que ce ne fût contre les regles de l'Eglise qu'il en possédoit un si grand nombre, & qu'il y eût été nommé si jeune. Je ne prétends point autoriser l'acceptation qu'il en avoit faite, par la coutume de ce temps-là. Mais si on ne veut pas l'excuser entiérement, ni sur le peu de connoissance qu'il avoit de l'exacte discipline, à cause de sa grande jeunesse, ni sur les Dispenses du Pape, auquel il croyoit devoir obéir, on doit avouer au moins que, s'il y a eu de la faute de son côté, elle a été expiée par la douleur sincere qu'il a eue de ses engagemens, lorsqu'il en a reconnu les dangers, & par la résolution qu'il prit de tout quitter, & qu'il auroit exécutée, si on ne lui eût représenté que sa retraite en un temps si fâcheux feroit un grand tort à la cause de Clément qu'il reconnoissoit pour le légitime Pontife, & qu'on prendroit pour un Antipape, si on le voyoit abandonné par une personne de sa naissance & de sa vertu. Car il étoit tout naturel de penser qu'il ne lui rendoit tous ses Bénéfices, que parce qu'il ne le

croyoit pas en droit de les lui donner.

Ceux qui cherchent de tous côtés des exemples illustres pour autoriser la pluralité des Bénéfices que l'avarice leur a fait retenir, & dont ils font un usage si criminel, ne peuvent pas raisonnablement se prévaloir de l'exemple du Cardinal de Luxembourg. Il reçut les siens avec une intention très-sainte, quoiqu'elle ne fût pas encore assez éclairée. Il en donna aux pauvres tout l'argent qu'il pouvoit en recevoir; il fit dans son Diocese tout le bien dont il fut capable; & après tout cela, lorsqu'il eut le jugement plus formé, & que, par la lecture de l'Ecriture sainte & des Canons, il eut acquis un peu plus de connoissance dans la Loi de Dieu & dans la discipline de l'Eglise, il ne se crut pas en sûreté, & il voulut tout quitter. Il protesta plusieurs fois qu'il feroit mieux de quitter son Evêché, & qu'aussi bien il n'y étoit nullement propre: d'autres fois il disoit qu'il ne pouvoit se résoudre à tenir un Evêché sans y résider en personne, & il s'écrioit souvent que c'étoit une chose étrange & terriblement dangereuse de posséder des dignités Ecclésiastiques sans y faire résidence. Il ne disoit pas seulement, mais il voulut faire ce qu'il

disoit; & il est mort dans la résolution de se retirer.

On dira peut-être que c'étoient des desseins de jeune homme, & que, s'il eût vécu il n'en eût rien fait : c'est beaucoup deviner que de parler de la sorte ; mais, quand on seroit assuré que la chose eût été ainsi, c'est en cela même que paroît la miséricorde de Dieu sur ce Saint, de l'avoir retiré du monde avant que le monde l'eût corrompu. Il a assuré son salut en lui faisant connoître le dangers de son état ; en lui inspirant la résolution de le quitter, & en le faisant mourir avant que la malice du siécle lui eût fait changer de résolution. On peut assurer sans crainte, que ceux qui veulent s'autoriser par l'exemple de ce Saint, ne chercheroient point, ou ne retiendroient point ce grand nombre de leurs Bénéfices, dont ils abusent si indignement, s'ils vouloient imiter sa vie ; car il n'en faut point tant, quand on veut vivre pénitent, & retiré ; qu'on veut se priver de toutes les satisfactions de la vie ; qu'on veut mortifier son corps par les fouets, les veilles & les jeûnes. Ce n'est point pour vivre de la sorte qu'on court aujourd'hui aux Bénéfices, & qu'on tâche de les entasser les uns sur les autres.

Il a été bon de faire cette disgression, parce qu'il y a des personnes qui ont témoigné craindre que la publication de cette histoire ne nuisît, par le prétexte qu'elle pourroit donner pour justifier la corruption de notre siécle.

Je répete donc encore, qu'on ne peut nullement s'autoriser de l'exemple d'un Saint qui ne s'est pas cru en sûreté de son état. Ses craintes étoient telles que son Confesseur, pour qui il avoit toute la docilité possible, avoit toutes les peines du monde à le rassurer. Il le trouvoit souvent occupé de ces pensées, & tout baigné de larmes, & les impressions que la vue de ces dangers avoit faites sur son esprit, augmentoient tous les jours plutôt que de diminuer.



CHAPITRE XVII.

Soin qu'il a de ses domestiques. Son zele pour l'Eglise.

NOus avons déja dit quelque chose du soin qu'il prenoit de ses domestiques. Son Confesseur d'Avignon attesta avec serment qu'il n'avoit jamais vu ni même ouï parler d'un Maître qui eût eu tant de zele pour le salut de tous ceux de sa maison qu'il en avoit ; ni de domestiques si réglés & si modestes en

leurs paroles que l'étoient ceux de ce Cardinal, particuliérement lorsque leur Maître étoit à table. Et il ne faut pas s'en étonner, puisque c'étoit pour lors qu'il prenoit plus de soin de les entretenir de bons discours. Car tantôt il leur proposoit quelque sentence de l'Ecriture sainte; tantôt il les excitoit par les exemples des Saints, dont il leur racontoit les plus belles actions: d'autres fois il leur représentoit l'ingratitude & l'aveuglement épouvantable des pécheurs; il leur parloit souvent de la nécessité de fréquenter le Sacrement de Pénitence, & il les y portoit par toutes les pieuses industries dont il pouvoit s'aviser. Il parloit pour cela jusqu'aux moindres valets de cuisine, & aux valets d'écurie. Il leur faisoit renouveller de temps en temps les mêmes remontrances par quelques-uns de ses Officiers; il les invitoit à assister tous les jours à la sainte Messe, comme à la premiere & à la plus efficace de toutes les prieres de l'Eglise. Enfin, imitant ce bon Pere de famille dont il est parlé dans l'Evangile, il faisoit part à tous les siens, afin de les sanctifier & de les porter à la vertu, de toutes les vérités saintes que l'Esprit de Dieu répandoit dans le trésor de son cœur. Il

leur disoit ce qu'on lui avoit enseigné autrefois, & ce qu'il venoit d'apprendre tout nouvellement. Il prenoit un plaisir singulier à les instruire, & il ne se lassoit point de leur expliquer quelque chose qui pût contribuer à leur faire haïr la corruption du siécle, & à n'aimer que Dieu.

La grandeur de son zele & de sa charité ne se bornoit pas au bon réglement de sa famille, mais elle s'étendoit à toute l'Eglise, dont les maux pénétroient vivement son ame. Il gémissoit amérement de la voir si fort deshonorée par le déréglement de ses Ministres, & par la corruption de ses enfans, & déchirée par le schisme.

Il trembloit dans la considération du péril où il voyoit le troupeau de Jesus-Christ, pendant que les Pasteurs s'amusoient à contester avec tant d'obstination à qui en demeureroit le gouvernement. Il se plaignoit de la dureté des Princes & des Souverains qui s'intéressoient si peu pour éteindre ce grand embrasement, & souhaitoit souvent d'avoir plus d'autorité qu'il n'avoit, pour pouvoir y apporter un remede plus prompt & plus efficace. Mais il déploroit plus que toutes choses la dissipation, ou plutôt l'anéan-

tissement de la discipline Ecclésiastique, que causoit ce malheureux schisme; jugeant bien que la corruption s'étant une fois glissée dans les parties les plus nobles du corps de l'Eglise, il étoit comme impossible qu'elle ne gagnât bientôt tout le reste des membres.

Il disoit quelquefois à ce propos à l'un de ses plus confidens, que le Pape, les Cardinaux, & tous les autres Prélats eussent dû faire des Processions nus pieds pour tâcher de fléchir, par ces actions publiques de pénitence & d'humiliation, la colere de Dieu qui s'appaiseroit peut-être par la sainte violence que lui feroient les prieres du peuple ainsi assemblé en esprit de pénitence. Il disoit de plus qu'il falloit que les Prélats travaillassent fortement, & par la sainteté de leur vie, & par la force de leurs Prédications, à retirer les pécheurs de leurs déréglemens, qui attiroient sur l'Eglise le cruel schisme qui la déchiroit. Mais comme il vit enfin que le mal, au lieu de diminuer, prenoit de nouveaux accroissemens, il prit aussi une résolution extraordinaire pour s'efforcer de rendre quelque service signalé à l'Eglise dans l'état pitoyable qui la faisoit gémir.

Voici quelles furent ses pensées sur ce

ce sujet. Il se persuada qu'il pourroit s'appliquer à deux choses. La premiere, de tâcher de dissiper de l'esprit des peuples, les faux prétextes qui les engageoient dans ce malheureux schisme ; & la seconde, de les ramener à Dieu en les retirant de leur vie déréglée. C'étoient les deux plaies mortelles que ce Bienheureux Cardinal entreprit de traiter, considérant que c'étoit par elles que le Corps de l'Eglise étoit languissant. Mais l'exécution d'un projet si saint & si salutaire rencontroit beaucoup d'obstacles qui auroient infailliblement rebuté tout autre qui auroit eu moins de foi & moins de charité que lui.

Les Fideles se trouvoient pour lors séparés en differens partis, & furieusement animés les uns contre les autres, non-seulement par l'intérêt de la Religion, mais encore par beaucoup d'autres intérêts particuliers : ce qui rendoit leur abord encore plus difficile, & donnoit lieu de croire qu'il falloit avoir des qualités extraordinaires pour pouvoir se promettre d'être même écouté par des esprits passionnés & préoccupés. Toutes ces considérations néanmoins ne purent jamais ébranler notre Bienheureux

Cardinal, ni lui faire quitter la résolution qu'il prit pour lors d'aller visiter en personne l'Empereur, & les Rois de France & d'Angleterre, qui tenoient les premiers rangs dans cette horrible division. L'alliance étroite qu'il avoit avec ces trois Monarques, lui en faisoit espérer l'accès plus facile, & il se promettoit de leur représenter fortement les malheurs que causoit le schisme dans l'Eglise, & le déréglement horrible qui régnoit dans les mœurs des Chrétiens; combien leur mésintelligence contribuoit au progrès de tous ces désordres, & que, par une réunion sincere, ils pouvoient donner la paix à l'Eglise & à leurs Etats, bannir le vice, & rétablir la piété parmi les fideles.

Il avoit résolu de se faire accompagner dans ce voyage par trois célébres Docteurs en Théologie, l'un desquels étoit Pierre d'Ally, qui fut depuis si célébre sous le nom du Cardinal de Cambrai, & de trois Docteurs en Droit-Canon, pour faire prêcher par-tout où il iroit, la sainte Parole de Dieu, les vérités de la Foi, la doctrine des Sacremens, & enfin le bon droit du Pape Clément VII. Il espéroit que la facilité que les peuples

auroient de proposer, ou à lui ou à ces six Docteurs, leurs difficultés sur le fait du schisme, seroit un moyen efficace pour effacer de leurs esprits les impressions dont on les avoit prévenus.

Ce dessein si grand & si important ne pouvoit être pris que par un Prélat animé comme lui d'une charité vraiment Episcopale, & aussi Catholique & universelle que l'étoit sa foi, & ne pouvoit être exécuté que par une personne de sa naissance. Néanmoins sa résolution ne laissa pas d'être contredite en plusieurs manieres par quelques-uns de ceux auxquels il la communiqua. Ils lui représentoient, entr'autres choses, qu'il avoit trop peu de science & trop peu de santé pour entreprendre un si grand ouvrage; qu'il auroit de la peine à trouver des personnes qui voulussent le servir en cela; que la guerre, qui embarrassoit une partie de l'Europe, rendroit ce voyage trop périlleux; qu'il falloit craindre la haine & l'envie de ceux qui tenoient le parti contraire au sien, comme aussi la censure & la critique de plusieurs mêmes de son parti; étant assez ordinaire aux hommes de condamner les actions les plus saintes des

gens de bien, quand elles ne sont pas conformes à leurs génies ; que ses revenus enfin ne pourroient jamais suffire à la dépense qu'il faudroit faire pour une si grande entreprise.

Inf. art. 67. A toutes ces raisons si plausibles & si conformes aux regles de la sagesse humaine, il n'opposoit que la grandeur de sa foi, disant ces mots de l'Evangile. *Tout est possible à celui qui croit ;* ou ces autres : *Lorsque vous serez devant les Juges, ne vous mettez point en peine de ce que vous leur direz ; car ce que vous devez leur dire vous sera donné alors.* Et ainsi, à l'exemple du Sauveur du monde, il repoussoit ces tentations avec le bouclier de la parole de Dieu ; &, comme il ne regardoit en cela que la gloire de Dieu & le salut des ames, ces deux fins si relevées lui faisoient mépriser toutes les considérations purement humaines, & tous les dangers que les hommes lui représentoient comme inévitables.

Loin de s'épouvanter par la vue de la pauvreté dont on le menaçoit, il disoit : *Plût à Dieu que je fusse réduit dans mon voyage à ne vivre que d'aumône ! Je la demanderai de bon cœur pour l'amour de celui qui, étant le plus riche de tous, a passé toute sa vie dans*

la derniere pauvreté. Je me sens également disposé, par sa miséricorde, à demander & à donner les biens de cette vie pour l'amour de lui.

Il s'étoit proposé en même temps plusieurs pélerinages de dévotion qu'il vouloit faire, non par un esprit de curiosité ou de promenade seulement, comme font aujourd'hui plusieurs Chrétiens, qui, pour ce sujet, méritent bien plus le nom de coureurs ou de voyageurs que celui de Pélerins, mais par un véritable sentiment de piété, pour obtenir, par ce moyen, l'expiation de ses péchés, & la grace de faire saintement l'ouvrage qu'il entreprenoit, & pour participer aux mérites des Saints dont il prétendoit visiter les Reliques.

C'étoit dans cette disposition véritablement chrétienne qu'il se proposoit d'aller à pied & sans aucun faste, ni suite que celle qui seroit d'une entiere nécessité, à Notre-Dame du Puy en Velay, à Saint Benoît sur Loire, à Saint Mathurin, à Notre-Dame de Chartres, à l'Eglise d'Amiens, à Notre-Dame de Boulogne sur la mer, & au Tombeau de Saint Thomas de Cantorbery, pour qui nous avons déja remarqué qu'il avoit conçu une dévo-

tion extraordinaire. S'il avoit cru pouvoir obtenir aussi facilement de Sa Sainteté la permission d'aller à Rome, pour y visiter le Tombeau des saints Apôtres, & même en la Terre sainte, pour y honorer les lieux que le Sauveur du monde a sanctifiés par ses souffrances, il s'y seroit également déterminé : car sa piété le portoit à ces deux pélerinages, aussi-bien qu'aux autres, comme il s'en expliqua assez clairement à l'un de ses plus confidens.

Il avoit encore proposé d'avoir une conférence particuliere avec Charles VI, Roi de France. Comme ce Prince avoit une estime toute singuliere du saint Cardinal, avec qui il avoit même lié une étroite confidence, il étoit sans doute disposé à recevoir agréablement de sa part toute sorte de propositions, & le Saint prit résolution de se servir utilement d'une disposition si favorable pour porter ce Prince à deux choses qui pouvoient infiniment contribuer à la paix de l'Eglise.

La premiere étoit de faire la paix avec le Roi d'Angleterre, parce que la guerre qu'ils avoient ensemble, ne servoit pas peu à entretenir le schisme: la ferme confiance qu'avoit le Cardi-

tral en la protection de Dieu, qui dispose, avec une facilité toute-puissante, du cœur des Rois aussi-bien que de leur Couronne, jointe à l'alliance étroite qu'il avoit avec ces deux jeunes Princes, & à leur bon naturel, lui faisoit espérer de faire cette réunion, à laquelle les personnes les plus habiles travailloient alors avec peu de succès.

La seconde chose qu'il avoit dessein de proposer au Roi, étoit de modérer les impositions & les taxes excessives dont ses peuples étoient opprimés. Ce Prince (que l'histoire accuse de s'être trop laissé gouverner par ses favoris, après avoir été émancipé de la tutelle importune de ses Oncles) ne savoit peut-être pas combien son peuple étoit épuisé, & combien la face de son Royaume, autrefois si florissant, étoit changée par la tyrannie de ses Ministres; car il étoit d'ailleurs extraordinairement libéral, & trop facile même à faire de trop grandes dépenses. Le Saint prétendoit donc lui remontrer combien sa conscience étoit engagée à ne point souffrir davantage ces injustes vexations sur le peuple dont Dieu l'avoit établi le Pere, & ensuite il prétendoit

l'exhorter, par l'exemple des plus illustres d'entre ses Prédécesseurs, à rétablir, par un gouvernement plus doux, son Royaume en son ancienne splendeur. Il avoit déja chargé le Pere Gilles, son Confesseur, de lui préparer des mémoires sur cette matiere, & il se promettoit que l'Eglise, & principalement Clément VII, tireroient un avantage particulier de ce rétablissement de l'ordre dans le Royaume de France, puisqu'il en deviendroit plus redoutable aux étrangers, & que la protection qu'il donneroit au Pape en seroit plus considérable.

Après avoir ainsi traité avec le Roi, il devoit passer en Angleterre, pour y employer les mêmes offices auprès du Roi Richard, sans même avertir auparavant le Roi de France, & sans prendre de passe-port, afin de faire voir que ce n'étoit ni par le conseil des hommes, ni par l'espérance du secours des créatures, qu'il entreprenoit cette négociation, mais par la seule inspiration du Saint-Esprit.

On s'étonnera peut-être que, dans un âge si peu avancé, il formât des desseins si vastes, & qui sembloient exiger toute la force & toute l'expérience

rience des hommes les plus consommés : mais, si on considere bien la grandeur de sa charité, qui, l'élevant au dessus de lui-même, lui faisoit porter les yeux de son esprit & de son cœur par-tout où il voyoit les intérêts de Jesus-Christ & de son Epouse; si, dis-je, on examine bien combien cette divine charité éleve les hommes les plus foibles, on ne s'étonnera pas qu'il ait osé entreprendre de si grandes choses, étant animé de ce feu tout divin ; puisque le grand Apôtre se promettoit absolument toutes choses sous la même protection : Je puis tout en celui qui me fortifie.



CHAPITRE XVIII.

Il tombe malade. Sa patience dans sa maladie.

LA maladie qui lui arriva sur la fin de Décembre de l'an 1386, & qui fut suivie de sa mort, l'empêcha d'exécuter ces grands desseins, dont il ne laissa pas d'avoir tout le mérite devant Dieu. Quelque foible qu'il fût dès l'Avent, il n'avoit pas laissé de redoubler, en ce saint temps, ses jeûnes, ses veilles, ses prieres & ses disciplines; ce qui l'avoit réduit à une

langueur qui marquoit assez les approches d'une très-grande maladie. Le Pape Clément, connoissant la grandeur de la perte qu'il feroit par la mort d'une personne qui lui étoit si nécessaire dans les fâcheuses conjonctures où il se trouvoit, & étant d'ailleurs tout plein d'estime & d'affection pour ce Saint, crut ne pouvoir prendre assez de soin de sa conservation. Il lui envoya l'Evêque de Lodeve, Auditeur de sa Chambre, pour lui commander de sa part de relâcher quelque chose de ses trop grandes austérités, & en particulier de manger de la viande, d'user des alimens & des remedes qui lui seroient prescrits par les Médecins, & de quitter la corde nouée qu'il portoit sur sa chair. Le Saint, qui savoit que Dieu aime mieux l'obéissance que le sacrifice, se soumit humblement à cet ordre, abandonna son corps aux Médecins pour les remedes, & promit de satisfaire aux autres choses que Sa Sainteté exigeoit de lui.

Les Médecins jugerent qu'il devoit changer d'air, &, pour cet effet, le firent porter à Ville-Neuve, au-delà des ponts d'Avignon. Ce changement de demeure lui donna moyen de visi-

ter ſouvent la Chartreuſe que le Pape Innocent VI avoit fondée en ce lieu-là. Il s'y rendoit toutes les fois que ſon infirmité lui permettoit de ſortir du lit, quoiqu'il eût une très-grande peine à marcher, & qu'il fallût que deux des plus forts de ſes domeſtiques le ſoutinſſent par deſſous les bras. Ce n'étoit pas tant pour prendre quelque divertiſſement qu'il viſitoit cette ſainte Maiſon, que pour participer à la piété des vertueux Solitaires qui l'habitoient, aux prieres deſquels il joignoit les ſiennes, aſſiſtant à leur Meſſe & à leur Office, quelque long qu'il pût être, & principalement pendant la Semaine ſainte, & dans les Fêtes ſolemnelles. Il y demeuroit encore un temps conſidérable à l'Egliſe en priere & nue tête après la célébration de l'Office, & même à genoux, ſon grand amour pour Dieu lui donnant des forces pour cela, nonobſtant l'excès de ſon infirmité. Son eſprit paroiſſoit alors ſi fort élevé & abymé en Dieu, qu'il étoit aiſé de voir que ſa converſation étoit purement dans le Ciel, & ne tenoit aucunement à la terre.

La patience qu'il fit paroître dans ſa maladie, ne fut pas moins admirable que ſa piété. Ses domeſtiques &

ſes Médecins avouerent très-ſouvent qu'ils n'avoient jamais vu une perſonne ſouffrir avec tant de gaieté que lui ; & leur admiration étoit d'autant plus grande, que la qualité de ſa maladie, qui étoit une phthiſie, étant toute propre à irriter la bile, & à porter à la colere, il conſerva toujours néanmoins, parmi toutes ſes douleurs, une paix & une liberté d'eſprit ſi grande, qu'à le voir dans cette tranquillité avec un viſage riant, on n'eût jamais dit qu'il ſouffroit aucun mal, ſi l'abattement de ſon corps n'eût fait voir le contraire.

Il ne laiſſa échapper de ſa bouche aucune plainte ; &, lorſqu'on lui demandoit comment il ſe portoit, il répondoit toujours que, par la grace de Dieu, il ſe portoit bien, parce qu'il ſe trouvoit toujours bien de l'état où il plaiſoit à Dieu qu'il fût. Il fit encore cette même réponſe, le jour de ſa mort, à deux domeſtiques qui venoient de le tranſporter dans un autre lit ; ce qu'ils n'avoient pu faire ſans lui cauſer beaucoup de douleur, vu l'extrême maigreur & foibleſſe où il étoit.

Il ſouffroit non-ſeulement avec patience, mais encore avec joie, les

douleurs lui étant devenues des délices dans la maladie, parce qu'elles avoient été, dans sa santé, l'objet de ses desirs. Il disoit souvent qu'il eût bien voulu endurer autre chose pour Jesus-Christ; &, quand il lisoit la vie de quelque Martyr, il s'écrioit: *Heureux est celui qui souffre le martyre pour la cause de Dieu!* Il ajoutoit qu'il ne feroit lui-même nulle difficulté de l'endurer, puisqu'aussi-bien il falloit qu'il mourût. Il le souhaitoit même ardemment, comme il le témoigna plusieurs fois à ses Confesseurs & à ceux à qui il ne craignoit pas d'ouvrir son cœur. Une fois Jean de la Marche lui dit que, s'il voyoit une épée sur sa tête, il changeroit apparemment de langage, & qu'il craindroit cette mort qu'il sembloit desirer avec tant d'ardeur. Mais le Saint lui répliqua avec fermeté & avec une sainte confiance en Dieu, qu'il parleroit de même quand il verroit la mort devant ses yeux, & qu'il la souffriroit volontiers. Il ne faut pas s'étonner, après cela, si le même Jean de la Marche a dit de lui ce que Saint Sulpice Severe a dit de Saint Martin, que, si l'épée du martyre ne lui a pas ôté la vie, il n'a pas laissé de recevoir de Dieu la palme

du martyre qu'il avoit enduré au moins en desir.

On peut dire de ce Saint, que Dieu lui avoit donné, en un degré éminent, la grace de mépriser également les biens & les maux de ce monde, ne voulant point jouir des uns, & ne craignant point de souffrir les autres. Il avoit un tel dégoût de ce qui plait aux sens, que, non content de tous les soins qu'il apportoit de se priver des choses agréables autant qu'il le pouvoit, il avoit résolu de se retirer tout-à-fait dans un désert, &, pour ce sujet, d'abandonner absolument toutes choses, ne se réservant que son Breviaire & son Livre d'Oraisons, avec un habit de grosse étoffe. Il avoit toujours sur soi la clef d'une porte secrete de sa maison d'Avignon, pour pouvoir s'enfuir dans la solitude, sans que personne le vît sortir ; & il l'auroit fait si le Pere Gilles son Confesseur ne l'en eût détourné, en lui représentant que sa retraite feroit tort à la cause du Pape Clément.

Pendant sa maladie, il se refusa tout ce qui n'étoit point absolument nécessaire pour sa guérison, ne voulant quoi que ce fût qui pût contenter la nature, & ne pouvant souffrir qu'on lui

fît goûter rien de délicieux sous le nom de remede. Il ne put même se résoudre à rompre tout-à-fait le jeûne du Carême; pendant lequel il jeûna quatre fois la semaine, tout malade qu'il étoit, afin de joindre aux maux que Dieu lui envoyoit, les mortifications d'une pénitence volontaire, pour avoir plus de part à la Croix & à la gloire de Jesus-Christ.

Sa maladie continuant & augmentant toujours, il fut obligé, le jour de l'Ascension, de céder à la violence du mal, & de se tenir en son logis, sa foiblesse ne lui permettant plus de sortir. Tout ce qu'il perdit en cela, ce fut la consolation de ne pouvoir plus se rendre à l'Eglise; mais, en récompense, il fit une Eglise de sa maison, assistant tous les jours à la sainte Messe qu'il faisoit célébrer dans sa Chapelle, à laquelle il assistoit à genoux avec sa dévotion accoutumée. Son Médecin étoit obligé souvent d'aller le retirer de cet état, auquel il se tenoit encore après la Messe, lui disant qu'il se détruisoit visiblement en prodiguant ainsi le peu qu'il avoit de forces. Il se levoit aussi-tôt, & faisoit avec grande humilité ce qu'on lui ordonnoit.

Enfin, le 24 de Juin, jour consacré à la solemnité de la Naissance de Saint Jean-Baptiste, il fut alité entiérement, ne pouvant plus se lever du tout; mais, quelque grande que fût sa foiblesse, son courage fut encore plus grand, aussi-bien que son zele à endurer pour Dieu. Il s'étoit souvent proposé l'exemple de Saint Jean pour s'exciter à la pénitence, & s'en étoit servi pour justifier ses jeûnes & ses autres austérités, contre les plaintes de ses amis & de ses domestiques, à qui il répondoit ordinairement : *Saint Jean étoit plus jeune & plus saint que moi, & il a beaucoup plus jeûné que je ne fais.*

La Fête du Précurseur renouvella donc en lui l'amour des souffrances, & il sembla que sa maladie, lui ôtant toutes ses forces, lui donnât une nouvelle piété. Il se tint donc au lit avec une grande tranquillité, mais pourtant sans rien relâcher de ses prieres accoutumées, assistant à la sainte Messe qu'il avoit permission de faire célébrer dans sa chambre, & employant le reste du temps ou à réciter son Office & ses autres prieres, ou à lire les vies des Saints, ou à les faire lire en sa présence jusqu'à ce que les Médecins

défendirent abſolument qu'on lui permît de s'appliquer à la lecture, & qu'on le laiſſât parler. Car il fit alors réciter ſon Office en ſa préſence par ſes Aumôniers; &, lorſqu'on lui repréſenta que l'application même à entendre parler lui nuiſoit extrêmement, il ſe contenta (quoiqu'avec beaucoup de peine) qu'ils allaſſent le réciter autre part pour lui, & il étoit toujours en inquiétude juſqu'à ce qu'on vînt l'aſſurer qu'ils y avoient ſatisfait.

C'étoit ſans doute une délicateſſe de conſcience qui n'étoit point néceſſaire, mais qu'il ne faut pas pourtant mépriſer ni condamner dans un Saint. On ſait bien qu'il étoit alors exempt de la récitation de ſon Office, que la patience avec laquelle il ſouffroit, étoit une excellente priere, & qu'il pouvoit s'appliquer toutes les prieres de l'Egliſe, dans le ſein de laquelle il étoit, comme un enfant dans le ſein de ſa mere ſe nourrit de tout ce que mange celle qui le porte. Mais les Saints n'ont pas toujours uſé des diſpenſes les plus légitimes. Ils ont voulu agir par eux-mêmes autant qu'il leur a été poſſible, & ſatisfaire à tous leurs devoirs ſans penſer à leur ſoulagement. Nous ne ſommes pas obligés

de les imiter en ces choses ; mais ne les condamnons pas, & admirons au contraire comment Dieu sait tirer des forces de leur foiblesse, & comment il les sanctifie par cette exactitude à lui rendre tout ce qu'ils croient lui devoir.



Chapitre XIX.

Il reçoit les Sacremens, & fait son Testament. Sa mort.

LEs Médecins lui conseillerent le bain ; mais, peu après, ils commencerent à désespérer de sa guérison, & le plus habile même d'entreux ; Italien de nation, qui avoit fait espérer & comme assuré de le guérir après que tous les autres l'eurent abandonné. Cette nouvelle ne l'étonna aucunement, & il se disposa seulement à la mort avec une piété & une ferveur toute nouvelle. Il fit demander au Pape l'Indulgence pleniere & pouvoir à son Confesseur de la lui conférer avec une pleine autorité. Le Pape, outre cette grace, lui accorda la permission de faire un Testament, & d'en nommer les Exécuteurs. Ce fut Gabriel de Crevecœur, Protonotaire Apostolique & depuis Evêque de Coutances, qui lui apporta cette permission de la part

du Pape, avec l'Indulgence qu'il avoit demandée. Il fit donc appeller son Confesseur le 29 Juin, jour consacré au Martyre des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, lui fit sa confession ordinaire, entendit la sainte Messe, reçut pour la premiere fois l'Indulgence pleniere que le Pape lui avoit accordée, & demanda ensuite le saint Sacrement, qu'il reçut dans son lit, mais avec une piété & une profusion de larmes qui fit pleurer tous les assistans. Depuis ce jour-là jusqu'au deux de Juillet, auquel il rendit sa bienheureuse ame à Dieu, il se confessa tous les jours, employant ce qui lui restoit de temps à faire une revue & une confession générale de toutes les actions de sa vie.

Le même jour il fit son Testement, dans lequel, après avoir disposé de ses biens héréditaires en faveur de deux de ses freres, Jean & André de Luxembourg, & de Jeanne de Luxembourg sa sœur, & avoir fait plusieurs legs pieux en faveur de quelques-uns de ses domestiques, de ses parens, de son Eglise de Mets, de celle de Notre-Dame de Paris, & de tous les Ordres Mendians de la Ville d'Avignon, il institua pour héritiers du reste de ses

biens, les pauvres de Jesus-Christ, (ce sont ses termes,) ordonnant avant toutes choses que ses dettes seroient payées exactement, & qu'on se contenteroit de demi-preuves pour satisfaire ceux qui prétendroient être ses créanciers.

Il déclara par le même Testament que si Dieu l'appelloit de ce monde pendant qu'il seroit dans les limites de la Cour de Rome, il vouloit être enterré au milieu des pauvres, dans leur Cimetiere d'Avignon, appellé de saint Michel, hors des Chapelles bâties proche ce Cimetiere, & que s'il mouroit ailleurs, il choisissoit sa sépulture dans le Cimetiere des saints Innocens à Paris. Cette pensée lui étoit venue de ce que les Médecins avoient conclu quelque temps auparavant de le faire porter à Paris, espérant que l'air de cette Ville lui seroit plus propre pour le recouvrement de sa santé; mais il n'y avoit plus rien alors à espérer, & il mourut, comme nous le verrons dans la suite, quatre jours après qu'il eut fait ce Testament.

Ayant ainsi ordonné du lieu de sa sépulture, il régla la pompe de ses funérailles, dont il vouloit exclure tout le faste qui accompagne d'ordinaire celles des Grands. Il avoit déclaré plu-

ſieurs fois qu'il ne vouloit pour tout luminaire que trois cierges ſeulement, chacun du poids de ſept livres, deux à la tête de ſon cercueil, & un à ſes pieds, en l'honneur de la très-ſainte Trinité, diſant hautement qu'il aimoit mieux que ſon bien fût employé au paiement de ſes créanciers, & au ſoulagement des pauvres, qu'à une magnificence vaine & inutile. Mais enfin il fallut qu'il ſe rendît à la preſſante ſollicitation des perſonnes qui étoient auprès de lui lorſqu'il fit ſon Teſtament, & il ordonna, quoiqu'avec peine, qu'on ajouteroit à ces trois cierges une douzaine de torches, chacune du poids de huit livres. Il témoigna dans la même maladie, & peut-être dans quelque Codicile de ſon Teſtament, qu'il ne vouloit point que, lorſqu'on porteroit ſon Corps en terre, on couvrît ſon cercueil d'aucun drap d'or ou de ſoie, (comme on avoit coutume de faire aux perſonnes de ſa naiſſance,) mais ſeulement d'un ſimple drap de bure griſe, traverſé d'une Croix rouge. Cette clauſe fut exécutée; mais, par deſſus ce drap gris qui étoit de ſon choix, on mit un drap d'or par l'ordre du Pape.

Cette diſpoſition particuliere de ſon Teſtament, à l'égard de la ſépulture,

étoit le fruit de cette humilité profonde qui lui inspiroit un grand mépris de lui-même, & en même temps de sa piété; car lorsqu'on lui demanda pourquoi il vouloit ainsi être enterré dans le Cimetiere des pauvres, il répondit que ces sortes de Cimetieres publics étoient bien plus visités des fidéles que n'étoient les tombeaux des particuliers, & qu'il s'y fait beaucoup plus de prieres pour les morts.

Il ne se contenta pas d'avoir fait quelques legs pour reconnoître les services de ses domestiques qui avoient presque tous été avec lui dès sa jeunesse, mais il eut encore soin de les recommander au Pape, qu'il fit supplier par l'Evêque de Lodeve, & le Protonotaire Crevecœur, d'élever aux bénéfices & dignités Ecclésiastiques ceux de ses Chapellains qu'il en connoissoit dignes. Il en fit faire même un cahier exprès, qu'il lui envoya, & le Pape exécuta ponctuellement tout ce que le saint Cardinal avoit souhaité de lui. Après s'être ainsi débarrassé de tous les soins extérieurs, il tourna toutes ses pensées & toutes ses affections du côté de Dieu, & ne pensa plus qu'aux choses qui pourroient l'unir plus étroitement à lui.

Le ſecond jour de Juillet, il demanda l'Extrême-Onction, que ſon Confeſſeur lui adminiſtra. Il reçut ce Sacrement avec tous les ſentimens de piété, répondant à tout avec une liberté d'eſprit & de jugement toute entiere, & préſentant ſes membres pour ſe faire appliquer l'Onction ſainte avec toute la préſence d'un homme qui auroit été en pleine ſanté, quoique ſa voix fût ſi caſſée qu'à peine pouvoit-on entendre ce qu'il diſoit, & qu'il portât plutôt la figure d'un mort que d'un vivant.

Ce fut dans l'adminiſtration de ce Sacrement, que ſon Confeſſeur découvrit ſur ſon corps les cicatrices de la corde nouée qu'il avoit portée ſi long-temps ſur ſa chair nue, & qu'il n'avoit quittée depuis peu de mois que par le commandement exprès du Pape. Elle fut trouvée après ſa mort par André ſon frere & deux de ſes domeſtiques, cachée ſous les nattes de ſa chambre. Les verges de boulleau dont il s'étoit ſervi tant de fois, furent trouvées dans l'une de ſes caſſettes.

Après avoir reçu l'Extrême-Onction, il pria ſon Confeſſeur, tout haut en préſence de tous les aſſiſtans, de lui donner l'Abſolution, ſelon le pou-

voir qu'il en avoit reçu du Pape, laquelle lui fut donnée au même temps. Il se confessa par trois fois ce même jour, une fois avant la sainte Onction & deux fois après, & il se considéroit si peu alors pour un homme de ce monde, qu'il dit courageusement à un de ses valets de chambre, qui n'osoit le prendre pour le reporter dans son lit crainte de le blesser : *Que craignez-vous, mon ami? Prenez, prenez hardiment, & faites de moi comme vous feriez d'un corps mort.* On lui fit prendre un bouillon ensuite, après lequel se sentant assoupi, il pria son Confesseur de le laisser un peu sommeiller ; mais ce Religieux jugeant que ce sommeil pourroit bien être celui de la mort, & se souvenant de la promesse que le Saint lui avoit faite de l'avertir de l'approche de sa fin, lui dit qu'il n'étoit plus temps de penser à dormir, mais bien plutôt d'aller à Dieu, ainsi qu'il le souhaitoit de tout son cœur. A ces paroles il ouvrit les yeux & les attacha fortement sur son Confesseur, qui lui répéta de nouveau que, selon toutes les apparences, il iroit à Dieu le même jour. Cette nouvelle le combla de joie ; il en remercia son Confesseur avec un visage riant, en lui disant par trois fois,

grand

grand merci ; & un moment après il leva les mains & les yeux au Ciel, & s'écria dans nn tranſport de joie & d'amour : *Faites, s'il vous plaît, Seigneur, que cela ſoit ainſi.*

Il fit appeller enſuite André de Luxembourg ſon frere, qui avoit été élevé & qui avoit toujours vécu avec lui, & en préſence de huit ou neuf de ſes principaux domeſtiques & du Protonotaire Crevecœur, qui l'étoit venu viſiter de la part du Pape, il lui donna en peu de mots des avis ſalutaires pour la conduite de ſa vie. Il l'exhorta à craindre Dieu, à fuir le péché, à mener une vie Chrétienne & éloignée de celle du monde. Il le pria que, s'il demeuroit ſéculier, il réglât toutes les actions de ſa vie ſur l'exemple des gens de bien, & non pas ſur celui des fous dont le monde eſt plein ; & que, s'il ſe faiſoit Eccléſiaſtique, il prît bien garde qu'il n'y eût rien de ſéculier dans ſes mœurs. Il lui conſeilla de prendre ce dernier parti, & de renoncer à ſon inclination qui le portoit à prendre l'épée, en lui repréſentant qu'il avoit été nourri juſqu'alors des biens de l'Egliſe, & qu'il étoit juſte qu'il ſe conſacrât entiérement à elle.

Les paroles du ſaint Cardinal eurent

tout l'effet qu'il pouvoit en ſouhaiter ; car ſon frere forma dès-lors le deſſein de renoncer au ſiécle, & d'embraſſer l'état Eccléſiaſtique, pour lequel il n'avoit encore eu juſqu'à ce temps-là aucun penchant, & bientôt après il fût nommé à l'Evêché de Cambrai.

Le Saint lui recommanda enſuite leur chere ſœur Jeanne de Luxembourg, & quelques-uns de ſes domeſtiques dont il lui avoit parlé le matin, & ayant tiré deux bagues, il lui en donna une, & fit préſent de l'autre à M. de Crevecœur, après quoi il les congédia, les laiſſant tous dans les larmes, & cependant il ſe recueillit en lui-même pour s'occuper de Dieu & lui offrir ce qui lui reſtoit encore de vie, & conſommer par le feu de ſon amour l'oblation de ſon ſacrifice.

Quelques momens avant ſa mort, il reſſentit les ardeurs de la ſoif, & il dit : *j'ai ſoif*, pour s'exprimer apparemment par la même parole que Jeſus-Chriſt avoit prononcée ſur la Croix. Jean de la Marche lui préſenta auſſitôt du vin, dont il goûta un peu & rendit le verre, ce qui fit croire qu'il ne pouvoit plus rien deſcendre dans ſon eſtomac. Il entra en effet au même temps dans l'agonie ; ce qui obligea le

Médecin de lui dire : *Monſeigneur, ſouvenez-vous de notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Sauveur, & de la Bienheureuſe Vierge Marie.* Il répondit qu'il s'en ſouvenoit, & pria qu'on le tournât de l'autre côté. Le Médecin, qui l'obſervoit appella ceux qui étoient dans la chambre pour le regarder; ils virent qu'il avoit les yeux ouverts, qu'il remuoit les levres, & qu'il paroiſſoit prier Dieu. Son Confeſſeur lui parla, mais il ne répondit point; ce qui ayant fait juger qu'il ſe mouroit, on lui mit dans la main le cierge béni, & ſon Confeſſeur ſe mit à réciter les prieres de l'Egliſe pour les Agoniſans. Lorſqu'il récita l'Oraiſon oû il eſt parlé de Sainte Tecle, & de Sainte Agnès, & qu'il prononça les noms de ces Saintes, le Cardinal ouvrit les yeux, & depuis ce moment il ne parut plus en lui aucune marque de vie. Il rendit ainſi ſon Ame à Dieu, le ſoir du 2 Juillet 1387, âgé de dix-huit ans moins dix-huit jours.

Il mourut ſans aucun mouvement ni contorſion, & ſans aucun des ſignes qu'on voit ordinairement aux derniers ſoupirs de ceux qui meurent. Car à la réſerve qu'il avoit la bouche & les yeux ouverts, il étoit d'ailleurs ſi ſemblable à une perſonne qui dort, que ſon Mé-

decin, ſon Confeſſeur & tous ceux qui étoient préſens douterent pendant une demi-heure s'il étoit effectivement mort, quelques-uns ſoutenant qu'il ne l'étoit pas, quoique le Médecin aſſurât qu'il l'étoit : & ce qui les confirmoit dans leur penſée, étoit que tous ſes membres ſe plioient avec la même facilité qu'auparavant, & que les pieds avoient leur chaleur accoutumée. Le Médecin ne jugeoit de ſa mort que parce qu'il ne lui ſentoit plus de pouls; mais cela ne ſuffiſoit pas aux autres, & le Pere Gilles ſon Confeſſeur doutoit en lui-même, ſi l'état où il le voyoit n'étoit pas plutôt celui d'une perſonne ravie en extaſe que d'un mort. Le Médecin lui-même étoit tout ſurpris de la chaleur & de la flexibilité de ſes membres, qui dura bien douze heures après ſa mort, & qu'il confeſſa n'être point une choſe naturelle.

Son étonnement & celui de tous les autres augmenta encore le lendemain & les deux jours ſuivans, en ce que quoique la chaleur ſe fût tout-à-fait rétirée de ſes membres, ils ne laiſſerent pas de demeurer mous & flexibles : ce qui, joint à la beauté de ſon viſage en qui il ne paroiſſoit rien de mort, renouvella le doute du jour précédent,

& faiſoit croire à la plûpart de ceux qui le voyoient qu'il étoit encore vivant. Le premier Médecin du Pape, qui vint le voir, ne douta pas de ſa mort ; mais il avoua en même temps qu'il ne pouvoit aſſez admirer ce qu'il voyoit, puiſque le ſang étant glacé dans un corps mort, les nerfs doivent demeurer froids & les membres roides & incapables de mouvement Cependant pluſieurs perſonnes, pendant tous les trois jours qui ſe paſſerent depuis ſon décès juſqu'à ſa ſépulture, le toucherent exprès par diverſes fois, plierent ſes bras, & lui firent remuer & plier les doigts avec une facilité incroyable.



CHAPITRE XX.

Ses Funérailles. Miracles qui s'y font.

LE matin du 3 Juillet, lendemain de ſa mort, on célébra pluſieurs Meſſes auprès de ſon Corps, & le ſoir du même jour on le porta de Ville-Neuve à Avignon, & l'ordre fut donné enſuite que l'on préparât tout pour ſa ſépultnre, & que l'on lui peignît le viſage ſelon la coutume, pour empêcher qu'il ne parût hideux. Mais ſon Confeſſeur réſiſta toujours avec fermeté à cet ordre, & quelques rai-

ſons qu'on lui alléguât, il ne voulut jamais ſouffrir qu'on mît ſur ſa face ni vermillon, ni quelque autre choſe que ce fût. Il n'en fut pas beſoin en effet; car le viſage du Saint parut toujours éclatant d'une nouvelle beauté, enſorte que plus on le regardoit, plus on le trouvoit beau. Il faiſoit alors une chaleur exceſſive qui donnoit lieu de craindre que le retardement de la ſépulture ne corrompît le Corps; mais il en ſortit au contraire une odeur ſi douce & ſi agréable, qu'elle attiroit les enfans qui s'aſſembloient par troupes proche de la maiſon où il étoit, pour jouir de cette odeur.

Le jour ſuivant, c'eſt-à-dire, le 4 de Juillet, le Corps du bienheureux Cardinal ayant été expoſé en public dans ſa maiſon d'Avignon, le concours du peuple fut ſi grand, qu'il ſembloit que ce lieu fût devenu une Station de Jubilé ou d'Indulgence pleniere. Ceux qui pouvoient l'approcher de plus près, lui baiſoient, avec un profond reſpect, les pieds & les mains : ceux qui étoient plus éloignés, tâchoient au moins de toucher le cercueil, ou quelqu'un des draps qui le couvroient; d'autres faiſoient toucher leurs bagues, leurs chapelets, ou autres choſes pa-

reilles, à sa tête, à ses mains ou à ses pieds, & ensuite les baisoient, comme on fait les choses qui ont touché aux reliques les plus approuvées. Le peuple canonisoit ainsi par avance celui qu'il croyoit que Dieu avoit couronné dans le Ciel, & témoignoit un tel empressement pour lui rendre tout l'honneur qu'on rend aux Saints, que tout ce jour-là & la nuit suivante il fut presque impossible d'éloigner la foule d'auprès du Corps, & qu'il étoit minuit avant qu'on pût fermer les portes du lieu où il étoit exposé.

Le lendemain, 5 de Juillet, jour de ses funérailles, fut un jour de Fête pour toute la ville d'Avignon; car personne ne travailla: mais tous, grands & petits, hommes & femmes, se rendirent dès le matin, les uns au lieu de la sépulture, les autres dans les rues par lesquelles le Corps devoit passer, & d'autres à la maison même, devant laquelle plusieurs passerent la nuit en attendant qu'on en ouvrît les portes. On eût dit que tout ce monde étoit ou invité aux funérailles du Cardinal, ou que Dieu l'avoit assuré de la sainteté de son serviteur. Ils agissoient en effet comme n'en doutant nullement. Plusieurs ne faisoient au-

cune difficulté de se mettre à genoux auprès du cercueil pour invoquer le Saint, & d'autres plus retenus se contentoient de dire que Dieu feroit de grands miracles par les mérites du bienheureux Cardinal.

Cette foule extraordinaire donna bien de la peine quand il fallut transporter le Corps, chacun tâchant de le toucher, ou au moins son cercueil. Les rues étoient pleines de monde, & il y en avoit à toutes les fenêtres, & sur les toits même des maisons. Ils admiroient l'éclat qui sortoit de sa face, laquelle paroissoit extraordinairement belle, quoique, comme nous avons dit, on n'y eût apporté aucun artifice.

La premiere station que fit le Convoi, fut en l'Eglise de Saint Antoine, qui avoit été choisie pour y faire la cérémonie des funerailles, & ce fut là que Dieu voulut lui-même confirmer le témoignage que le peuple rendoit si hautement à la Sainteté de son serviteur, en commençant d'opérer des Miracles par son invocation. Car, lorsqu'on célébroit le Service, un Marchand de la Ville, nommé Guillaume de Sabran, qui étoit affligé de goutte au pied gauche depuis environ deux ans, sans que l'art de la Médecine eût pu lui rendre

la

la ſanté, ſur le bruit de la ſainteté du Bienheureux Cardinal, lui adreſſa ſa priere, & lui fit un Vœu, le conjurant que, s'il avoit autant de pouvoir auprès de Dieu comme le peuple le publioit, il voulût obtenir ſa guériſon. Il entra enſuite comme il put dans l'Egliſe, &, après beaucoup d'efforts, arriva auprès du cercueil, le toucha avec toute la dévotion & la confiance poſſible, & ſe ſentit au même moment entiérement guéri.

Après le Service, on porta le Corps au Cimetiere de Saint Michel, ſelon que le Saint l'avoit ordonné par ſon Teſtament. Lorſqu'il fallut le deſcendre dans la foſſe, le mouvement qu'on fit pour cela, fit preſque tomber la mitre qui étoit ſur ſa tête, & elle s'abaiſſa ſur ſon viſage, enſorte qu'elle en couvroit une partie; ce qui ayant obligé un des Aſſiſtans de la lui remettre ſur la tête, afin de découvrir le viſage entier, on fut bien ſurpris de lui voir au même inſtant les yeux ouverts, non pas égarés, ni troublés, comme on les voit d'ordinaire aux autres morts, mais vifs & animés, & tels enfin que ceux d'un homme vivant qui auroit pris plaiſir à conſidérer ceux qui étoient auprès de lui. Un Gentilhomme qui

s'en apperçut le premier, en avertit les plus proches. Ils virent la même chose, & chacun même s'écria : *C'est moi qu'il regarde*. Ses yeux se refermerent ensuite d'eux-mêmes, & ce fait a été attesté par plusieurs personnes de qualité qui étoient au Convoi, &, entr'autres, par un des Seigneurs qui portoient le Corps, lequel déclara que, pendant tout le Convoi, les yeux du Saint étoient fermés, & que, lorsqu'on eut raccommodé sa mitre, comme on vient de le dire, ils parurent tout ouverts.

Les funérailles étant achevées, André, frere du Saint, s'en retourna à la maison avec l'Auditeur de la Chambre Apostolique & quelques personnes de marque qui devoient dîner avec lui; mais à peine étoient-ils à table, que deux hommes vinrent à perte d'haleine leur dire que, si on ne couroit promptement au Cimetiere de Saint Michel, le peuple alloit enlever le Corps du saint Cardinal. Venez donc, ajouterent-ils, & vous serez transportés de joie, de savoir les Miracles qui se sont déja faits à son Tombeau, & dont nous avons été témoins oculaires.

La compagnie se trouva émue à cette nouvelle, & chacun d'eux vouloit courir au sépulcre. Mais l'on jugea à

propos que l'Auditeur de la Chambre Apostolique s'y rendroit seul, accompagné du Pere Gilles, Confesseur du Saint. Il leur fut très-difficile d'aborder le lieu, quoiqu'ils fussent précédés par des hommes robustes, qui employoient tous leurs efforts pour leur faire place au travers de la foule du peuple. Ils y arriverent, & ils trouverent que le peuple s'étoit jetté, à la fin des funérailles, sur le drap gris dont le Corps avoit été couvert, sur les coussins, sur le cercueil, sur la paille qui étoit dedans, & en un mot sur toutes les choses qui avoient servi à le porter en terre, qu'on avoit déchirées ou brisées en morceaux, parce que chacun vouloit en avoir sa part. Et d'autant que cela ne pouvoit suffire à un si grand nombre de personnes, les plus reculés voyant que les plus proches & les plus forts avoient tout enlevé, prirent de la terre où il étoit inhumé, & en remplirent leurs poches, d'autres leur sein, & d'autres leurs chaperons. On en étoit déja si avant, que le lieu de sa sépulture en paroissoit creux, au lieu qu'auparavant il étoit éminent; ce qui obligea l'Auditeur d'y établir une forte garde pour arrêter l'empressement du peuple, & de faire couvrir ce lieu

de grandes pieces de bois, pendant que l'on travailleroit à une grille de fer pour l'enfermer, crainte d'un plus grand désordre.

Ce concours extraordinaire marquoit assez l'idée que tout le peuple avoit de la sainteté du Mort ; Dieu confirma cette idée par un grand nombre de Miracles. Car, au rapport d'un témoin oculaire, ce jour-là même, les malades qui toucherent seulement la terre de sa fosse furent guéris à l'instant, & ceux même qui ne purent la toucher, parce que, quelques efforts qu'ils fissent, ils ne pouvoient y arriver. Le nombre de ces guérisons miraculeuses fut si grand, que dès le lendemain il fut ordonné qu'on tiendroit Registre des Prodiges que Dieu opéroit au Tombeau de son Serviteur. On nomma le Pere Gilles avec deux Notaires Apostoliques, pour recueillir & écrire exactement les Miracles véritables qui étoient déja arrivés, ou qui pourroient arriver à l'avenir ; ce qu'ils commencerent le jour suivant septieme de Juillet, marquant avec soin les noms & les qualités des personnes en faveur desquelles les Miracles se faisoient.

Il est certain que la sainteté n'est point attachée à la grace des Miracles,

puisque le saint Précurseur, loué par la bouche même de Jesus-Christ, comme le plus grand des hommes, n'en a fait aucun, ainsi qu'il est marqué expressement dans l'Evangile. Mais il est certain aussi qu'il n'y a guere lieu de douter de la sainteté d'une personne, lorsque Dieu entreprend lui-même de la confirmer par l'opération de plusieurs prodiges, & principalement quand ces prodiges se font après la mort. Ce n'est pas que ceux qui se font pendant la vie ne soient aussi d'un grands poids, pour justifier la sainteté de celui dont Dieu se sert pour les opérer : mais il est indubitable que ceux qui se font après la mort, sont incomparablement plus forts pour nous en assurer. Aussi voyons-nous que l'Eglise, dans la Canonisation qu'elle fait des Saints, s'attache bien plus à ceux-ci qu'aux autres, jusques-là même qu'elle procéderoit à la Canonisation d'un Saint, sur le témoignage seul des Miracles arrivés depuis son décès, ce qu'elle ne feroit jamais si on ne lui en produisoit que de ceux qui se sont faits pendant la vie. Et ce n'est pas sans raison, puisque ceux de la vie ne peuvent tout au plus justifier la sainteté de celui qui les a faits, que pour le temps au-

quel on les lui attribue, & ne peuvent pas être des témoignages certains de sa perséverance, de sa sainteté consommée & de son bonheur éternel. Il peut y avoir des Miracles faits par des méchans, parce que des méchans peuvent prêcher la véritable foi, & que Dieu peut confirmer leur parole par la preuve des Miracles, pour le salut de ceux qu'il veut convertir par leur ministere : mais quand il se fait des prodiges au tombeau de quelqu'un qu'on honore & qu'on invoque comme un serviteur de Dieu, ce n'est guere que pour approuver le culte & l'honneur qu'on lui rend, que ces prodiges se font. Dieu relevant ainsi de temps en temps des Saints par des Miracles extraordinaires, pour apprendre aux hommes le soin qu'il prend de glorifier ceux qui le servent, & pour persuader que celui qu'il glorifie de la sorte, peut être un excellent modele de la vie qu'il faut mener, pour mériter le bonheur où ce Saint est arrivé; il est difficile de croire qu'il voulût favoriser par des Miracles le culte qu'on rendroit à un méchant, & qu'il contribuât par des effets extraordinaires de sa puissance à entretenir l'erreur des vivans à l'égard d'un mort qu'ils honorent.

Il eſt vrai d'ailleurs, qu'il faut que les Miracles ſoient évidens & tels qu'on n'en puiſſe raiſonnablement douter ; & que rien n'oblige de croire toute ſorte d'hiſtoires, lorſqu'on n'y voit pas toutes les marques de ſincérité, de vérité, ou de certitude, qui ſont néceſſaires pour faire croire des événemens peu communs. Mais ſi jamais il y a eu lieu de croire quelque hiſtoire, on peut dire ſans crainte que celle-ci en eſt une. Elle eſt fondée ſur le témoignage de perſonnes qui ont vu, & de perſonnes de toutes ſortes de qualités. Il y a ſans doute des gens qu'il eſt aiſé de tromper, & qui croient voir ce que très-certainement ils ne voient point : mais il y a d'autres eſprits à qui il n'eſt pas ſi facile d'impoſer, & il y en avoit de tels parmi ceux qui ont vu les Prodiges que Dieu a opérés au Tombeau, ou par l'invocation de notre Saint. Il a même voulu que ces Prodiges fuſſent en ſi grand nombre, qu'il n'y eût pas lieu de s'imaginer que tant de monde à la fois pût être trompé. Preſque chaque maiſon voyoit un de ſes habitans ou un de ſes voiſins, chaque perſonne avoit au moins un de ſes parens ou amis guéri par l'attouchement de quelque choſe qui eût touché au Saint, ou

servi à sa sépulture, ou même par le seul desir de toucher ces choses, & par la seule invocation de son nom.

Celui qui a écrit sa Vie l'année même d'après sa mort, & qui plus que probablement est ce Jean de la Marche, qui avoit été un de ses Maîtres, & celui de tous ses domestiques en qui il avoit eu plus de confiance, & qui l'a écrite avec tous les caracteres possibles de sincérité, lorsqu'il parle de tous ces malades guéris le jour même que le Corps du Bienheureux Cardinal fut mis en terre, déclare qu'il ne dit rien en cela sur le rapport d'autrui, & se sert même des propres mots de l'Evangile, en disant: *Jean a vu ces choses. Il rend témoignage à la vérité: & je sais que son témoignage est véritable.* Et le même Auteur rapporte que Dieu continuant de faire tous les jours des Miracles pour prouver la sainteté de son serviteur, le nombre en étoit si grand, que le 4 d'Octobre de l'an 1388, c'est-à-dire, quinze mois après la mort du Saint, on en comptoit jusqu'à mille neuf cent soixante-quatre, & il se trouvoit jusqu'à 42 morts ressuscités.





CHAPITRE XXI.

Quelques-uns des Miracles faits par l'interceſſion du Saint.

VOici en abrégé l'hiſtoire de quelques-uns de ces Miracles. Lorſqu'on portoit le Saint au lieu où il devoit être inhumé, une femme, devant la maiſon de laquelle le Convoi paſſa, conçut le deſſein d'aller à ſon Tombeau, après la cérémonie des funérailles, demander à Dieu, par ſon interceſſion, la guériſon d'un mal qu'elle avoit depuis quatre ans au bras gauche. Elle ne pouvoit ſe ſervir de ce bras, & elle avoit trois doigts de la main pliés & recourbés en dedans, enſorte qu'elle ne pouvoit les remuer. Elle exécuta ſon deſſein, & lorſqu'elle prioit, elle ſentit comme un grand coup de marteau ſur ſon bras malade, & en reçut en même temps la guériſon.

Le même jour une femme de Châteaurenard, ville du Dioceſe d'Avignon, s'étant rencontrée aux funérailles du Saint, rapporta à ſon mari les Miracles qu'elle avoit vus. Il ſe moqua d'elle & d'un payſan qui aſſuroit avoir vu de ſes yeux la guériſon d'une femme, laquelle avoit un bras impotent.

Le lendemain cet homme incrédule se trouva impotent lui-même, sans pouvoir remuer aucun de ses membres, & sentit outre cela de très-violentes douleurs dans le corps. Son mal augmenta toujours jusqu'au Samedi suivant 13 de Juillet, qu'il commença à reconnoître que ses douleurs étoient la peine de son incrédulité : il en demanda pardon à Dieu, promit de visiter le Tombeau du Saint, se sentit soulagé, alla accomplir son vœu, & revint parfaitement guéri.

Quelques jours après la mort du saint Cardinal, la Veuve d'un nommé Jacques Roland tomba dans une maladie qui la rendit entiérement aveugle. Son frere qui demeuroit à Avignon, ayant appris cet accident, alla la voir & l'exhorta de se vouer au Saint, dont il lui raconta les Miracles. Elle le fit, & ayant en même temps frotté ses yeux avec un morceau du bois de la couche du Saint que son frere lui avoit apporté, elle recouvra la vue. Mais ayant négligé de satisfaire à son vœu, Dieu permit qu'elle retombât dans son aveuglement, dont elle ne fut guérie qu'après qu'elle se fut fait porter au sépulcre du Bienheureux Pierre, & qu'elle y eut exécuté ce qu'elle avoit promis la premiere fois.

Il y avoit six ans que Béatrix, femme d'Antoine le Roux, Tavernier d'Avignon, avoit perdu l'usage de l'œil & de l'oreille gauches, & il lui étoit survenu outre cela un mal qu'on appelle le mal de saint Antoine, avec d'autres incommodités très-grandes. Enfin l'année de la mort du Saint, au mois de Septembre, entendant parler sans cesse des guérisons miraculeuses que Dieu opéroit par son intercession, elle mouilla, de l'eau dans laquelle il avoit été baigné en sa maladie, les parties de son corps où étoient les charbons & ulceres, se trouva guérie, alla au Tombeau du serviteur de Dieu, se mit de la même eau dans l'œil & dans l'oreille dont elle avoit perdu l'usage, & reçut une parfaite santé

Le 4 d'Octobre suivant 1387, un homme venant à Avignon avec sa femme & un petit enfant âgé de quatorze mois, & s'étant logé au lieu nommé le Péage de l'étoile, eut la douleur de voir cet enfant saisi d'une violente convulsion qui, en peu d'heures, lui fit perdre la vie. Le pere & la mere, surpris & affligés de cet accident au point que l'on peut se figurer, après avoir donné à la nature, pendant l'espace d'une heure, tous les ressentimens proportion-

nés à leur douleur, voyant leur enfant froid, roide, sans aucun poulx, ni sentiment, en un mot avec toutes les marques d'un enfant mort, ne trouverent point d'autre ressource que d'implorer l'intercession du Bienheureux Cardinal. Ils lui vouerent donc leur enfant, & la mere promit de ne point manger de viande, ni boire de vin qu'elle n'eût visité son Tombeau. A peine eurent-ils fait leur vœu, que cet enfant commença à parler, appella sa mere, & parut aussi sain & aussi gai que s'il ne lui fût rien arrivé.

En cette même année, une jeune fille de Louan, Diocese de Besançon, âgée d'environ douze ans, tomba dans le canal du moulin du Seigneur du lieu, où elle fut noyée & portée par l'impétuosité de l'eau sous la roue du moulin dont elle arrêta le mouvement. Les Meûniers, surpris de voir que la roue ne tournoit plus, crurent qu'elle étoit engagée par quelque piece de bois, & firent des efforts extraordinaires avec de longs bâtons, pour pousser par dessous la roue ce qui l'arrêtoit; mais, voyant que leur travail étoit inutile, ils détournerent le cours de l'eau par la décharge, afin de mettre la roue à sec; & ce fut pour lors qu'ils furent

dans le dernier étonnement, lorſqu'ils apperçurent ſous cette roue le corps de cette pauvre fille, qui n'étoit pas ſeulement étouffée de l'eau, mais qui étoit encore toute froiſſée des grands coups de bâtons qu'on venoit de lui donner. On la rapporta chez ſon oncle, qui, l'ayant vue en un état ſi déplorable, s'abandonnoit inconſolablement aux pleurs & aux gémiſſemens, lorſque quelques-uns de ſes voiſins, qui accoururent à ce funeſte ſpectacle, lui conſeillerent de s'adreſſer à Dieu, & d'invoquer ce ſaint Cardinal, dont on diſoit par-tout tant de merveilles. Il le fit, & entra dans ſa chambre, ſe mit à genoux, &, les yeux baignés de larmes, il pria Dieu, & promit que, s'il lui plaiſoit de rendre la vie à ſa niece par l'interceſſion de ſon Serviteur, il viſiteroit ſon Tombeau & y porteroit une figure de cire. Il prononça ce Vœu avec foi, & il fut auſſi-tôt exaucé. Car étant retourné au lieu où il avoit laiſſé le corps de ſa niece, il la trouva vivante; & ce qu'on ne pouvoit aſſez admirer, c'eſt que, dès le lendemain, elle fut ſi parfaitement guérie, qu'il ne parut plus aucune marque ni cicatrice des horribles coups qu'elle avoit reçus.

Ce fut encore la même année qu'un

Notaire de la ville d'Albie, au Diocese de Geneve, ayant obtenu de Dieu un fils à qui il donna le nom de Pierre, par la dévotion que sa femme & lui avoient envers notre Saint, quelques jours après cet enfant fut trouvé étouffé dans le lit. Son pere & sa mere firent un Vœu au Saint pour la résurrection de leur fils qui ressuscita aussi-tôt en leur présence, & en présence de tous les assistans ; & ce que tout le monde remarqua avec admiration, c'est que cet enfant, depuis ce temps-là, croissoit & profitoit davantage en un jour, que ne faisoient les autres de son âge en deux, ce que chacun attribuoit aux mérites & à l'intercession du bienheureux Cardinal.

Un jeune Charretier de la ville de Barbentane, Diocese d'Avignon, nommé Bertrand, âgé d'environ dix-huit ans, conduisant une charrette le long de la riviere de Durance, fut jetté par son cheval dans la riviere avec la charrette, sous laquelle il se trouva engagé au fond de l'eau l'espace d'une heure & plus. C'étoit au mois de Juin de l'année 1388. Les paysans qui travailloient à la moisson accoururent, &, l'ayant tiré avec bien de la peine, le trouverent mort & roide, & même

tout brisé. Plusieurs femmes & filles qui étoient venues au même lieu, firent des Vœux pour ce jeune homme au bienheureux Pierre de Luxembourg, obtinrent sa résurrection, & peu après sa guérison entiere.

Voilà quelques-uns des Miracles qui sont rapportés à la fin de la Vie du Saint, écrite l'année d'après sa mort. Il y en a plusieurs au même lieu, de morts ressuscités, de sourds qui ont recouvré l'ouïe, de perclus qui ont été guéris, de femmes à l'extrêmité dans le travail d'enfantement, qui ont accouché heureusement, de furieux rappellés en leur bon sens, de captifs remis en liberté, par les intercessions de ce Bienheureux; mais ceux-ci peuvent suffire pour faire croire, avec beaucoup de fondement, que Dieu a voulu nous assurer lui-même par ces marques extraordinaires de sa puissance, combien ont été précieuses devant ses yeux, & la vie & la mort de ce saint Cardinal, dont Philippe de Maizieres, qui l'avoit connu particuliérement, n'a pas craint de dire dans un Livre qu'il composa pour l'instruction du Roi Charles VI : *Dieu a fait, & fait continuellement tant & de si grands Miracles par l'innocent Cardinal de Lux*

xembourg, qu'ils suffiroient pour les Apôtres de Jesus-Christ.



CHAPITRE XXII.

Charles VI, Roi de France, l'Eglise & l'Université de Paris députent Pierre d'Ailly pour demander la Cononisation du Saint.

LE Pape & les Cardinaux, qui apprenoient tous les jours de nouveaux miracles par le témoignage de ceux sur qui ils étoient faits, ou qui en étoient témoins oculaires, crurent devoir en avertir le Roi Charles VI, & Valeran, Comte de Saint-Paul, frere du Saint. Ce dernier, après avoir reçu leurs lettres, se rendit à Avignon, visita le Tombeau de son frere, & y donna des Lampes d'argent, que Froissard, qui raconte ceci, vit lui-même, dans un voyage que le bruit de sa sainteté & de ses Miracles lui fit faire exprès avant l'an 1390. Le Roi, qui apprenoit aussi de tous côtés ce que Dieu opéroit tous les jours par l'intercession de son Serviteur, crut qu'il étoit de sa gloire de procurer la Canonisation de son parent, & députa pour ce sujet le savant Pierre d'Ailly

Froiss. 3. vol. chap. 100.

d'Ailly son Aumônier, qui fut depuis Evêque de Cambrai & Cardinal.

Il lui fit expédier le Brevet de cette Commission, le 20 Mai 1389, où il explique en ces termes les motifs qui lui ont fait prendre cette résolution. » Nous apprenons tous les jours avec » bien de la joie, que des personnes » de tout sexe vont en foule, par une » dévotion extraordinaire, visiter un » nouveau trésor que le Ciel a donné » au monde, à savoir, le Corps, ou » plutôt le Tombeau où a été inhumé » le Corps de notre bien-aimé Cousin » Pierre de Luxembourg, Cardinal » Diacre de la sainte Eglise Romaine; » qu'on y porte de tous côtés des » images de cire ou autres offrandes, » pour invoquer son secours dans les » nécessités, ou pour remercier Dieu » de celui qu'on a reçu par son inter- » cession. Nous savons que Pierre de » Luxembourg s'est efforcé, dès sa » plus tendre jeunesse, d'imiter Jesus- » Christ, la pierre fondamentale de » l'Eglise, comme nous en avons été » souvent informés par le témoignage » de personnes de foi. Il a été cette » fleur née au milieu des lys, blanche » au dehors par la pureté Angélique » de son corps, & vermeille par la

Histoire Universit. 4.

» charité ardente de son cœur ; & » nous avons lieu d'espérer pour toute » l'Eglise, que la bonne odeur de cette » fleur sera capable de mettre en fuite » le serpent qui répand par-tout le » venin du schisme ; & pour nous en » particulier, que Dieu versera sa » bénédiction sur nous & sur notre » Royaume, par les prieres de son Ser» viteur. C'est ce qui nous fait souhai» ter avec plus d'ardeur qu'on leve de » terre le Corps de notre Cousin, & » qu'on canonise dans l'Eglise mili» tante celui que nous croyons régner » glorieux dans l'Eglise triomphante.

L'Université de Paris, prenant intérêt à cette Canonisation, parce que le Saint avoit été un de ses membres par les études qu'il y avoit faites, avoit, dès le jour précédent, dans une assemblée convoquée exprès pour ce sujet, député le même Pierre d'Ailly, & l'avoit chargé d'une lettre pour le Pape, & d'une autre pour les Cardinaux, à qui elle recommandoit cette affaire.

Le Chapitre de Notre-Dame s'assembla aussi exprès le 22 Mai, & écrivit au Pape une lettre où le Doyen & les Chanoines, après lui avoir représenté quelle joie ce seroit pour eux

de voir leur Eglise honorée par la gloire d'un Saint qui avoit été leur Confrere, ils lui attesterent que, pendant qu'il étoit avec eux, il les avoit toujours édifiés par ses paroles & par ses actions; que, par humilité, il avoit voulu être assis en bas avec les Enfans-de-Chœur, & qu'il avoit porté la Croix, & exercé toutes les fonctions dont il étoit capable, avec un respect, une piété & une obéissance extraordinaire.

Pierre d'Ailly, chargé de toutes ces lettres, & député tout à la fois par le Roi, par l'Eglise de Paris, & par l'Université, se rendit à Avignon, où il fut entendu par le Pape & les Cardinaux en plein Consistoire le 16 Juin. Il prit, pour sujet de son discours, ces paroles que Jesus-Christ dit à son Pere la veille de sa Passion: *Mon Pere, l'heure est venue; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie.* Et il les appliqua ainsi à son sujet.

« Très-saint Pere, quoique ce soit » Jesus-Christ qui ait prononcé ces » paroles, lorsqu'il pria Dieu son Pere » de le glorifier en faisant connoître » aux hommes qu'il étoit vraiment » Dieu & homme tout ensemble, afin » que la divinité du Fils étant recon-

» nuë, celle du Pere fût aussi glorifiée ;
» il me semble néanmoins que je puis
» très-bien les appliquer aujourd'hui
» au sujet pour lequel je suis envoyé,
» & les mettre dans la bouche de trois
» sortes de personnes pour lesquelles
» je dois parler à Votre Sainteté de-
» vant cette auguste Assemblée.

» La premiere est le saint jeune
» homme Pierre de Luxembourg,
» Cardinal Diacre de l'Eglise Ro-
» maine, qui vous demande cette
» gloire qu'il s'est acquise par tant de
» vertus & de miracles, afin que sa
» gloire réjaillisse sur vous, & que sa
» sainteté, reconnue de toute la terre,
» fasse aussi reconnoître la validité de
» votre élection. Il ne demande d'être
» glorifié par une Canonisation so-
» lemnelle, que par le desir de l'uti-
» lité publique, afin que cette lampe,
» étant placée sur le chandelier, éclaire
» tous ceux de la maison ; que ce tré-
» sor étant découvert enrichisse plus
» de monde, & que Dieu étant glori-
» fié en son Saint, en soit adoré avec
» plus de respect, & aimé avec plus
» de ferveur.

» La seconde est Charles, Roi de
» France, qui vous demande la même
» chose par ma bouche. Ce Prince,

» qu'on croit qu'Urbain V, Prédé-
» cesseur de Votre Sainteté, a obtenu
» de Dieu par ses prieres, & qui fait
» le principal de ses soins de protéger
» la Foi & la Religion, & de donner
» à ses sujets des marques de sa bonté,
» des preuves de sa puissance à ses
» ennemis, & à tout le monde des
» témoignages évidens de l'équité la
» plus exacte, ayant l'esprit tout rem-
» pli des maux que cause ce malheu-
» reux schisme dont il demande la fin
» par des prieres continuelles, a enfin
» entendu parler de ce qui se passe
» ici, & a appris que Pierre de Luxem-
» bourg faisoit de grands miracles
» après sa mort, qu'il ressuscitoit les
» morts, éclairoit les aveugles, faisoit
» marcher ceux qui étoient boiteux,
» délioit la langue des muets, & qu'en-
» fin, comme un autre Saint Nicolas,
» il éclatoit par une infinité de pro-
» diges.

» Ces nouvelles réitérées & confir-
» mées de tous côtés ont augmenté
» l'amour qu'il a toujours eu pour son
» saint Parent, & lui ont fait conce-
» voir quelque espérance que l'Eglise
» tirera de grands avantages de tant
» de merveilles que Dieu opere par
» son serviteur ; & c'est cette espé-

» rance, Très-Saint Pere, qui lui a
» fait croire qu'il rendroit service à
» l'Eglise, en vous demandant la Ca-
» nonisation du Bienheureux Pierre,
» & qui lui fait dire à Votre Sainteté:
Mon Pere, l'heure est venue; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie.

» Je vous parle enfin, Très-Saint
» Pere, de la part de l'Université &
» de l'Eglise de Paris, & je ne doute
» pas que toute l'Eglise de France ne
» joigne ses vœux à leurs prieres.
» L'Université, qui s'applique avec
» joie à tout ce qui peut servir à l'E-
» glise & à la Religion, & laquelle
» a nourri dans son sein ce bienheu-
» reux Enfant, qui l'a si souvent ap-
» pellée sa Mere, n'avoit garde de se
» taire lorsque d'autres vous deman-
» dent la Canonisation de celui de la
» gloire duquel elle ne peut presque
» douter, après la vie sainte qu'elle
» lui a vu mener sur la terre; car elle
» rendra ce témoignage à sa vertu,
» qu'on peut lui appliquer ces paroles
» de Saint Ambroise: « *Il a vécu au milieu d'elle, & il y a toujours été humble de cœur, grave dans ses discours, prudent dans ses pensées, réservé à parler, appliqué à la lecture & au travail.*

Il n'a point mis sa confiance en la possession incertaine des richesses, mais en la priere des pauvres; il a su chercher Dieu seul pour témoin de ses actions; il n'a offensé personne; il a voulu faire du bien à tout le monde; il a eu du respect pour ses Supérieurs; il n'a point porté d'envie à ses égaux; il a fui la vanité, suivi les regles de la droite raison, & aimé la vertu. On ne l'a jamais vu mépriser les petits, se rire des foibles, éviter la rencontre des pauvres. Il n'a jamais rien paru d'altier dans ses yeux, rien de fier dans ses paroles, rien d'immodeste dans ses actions, rien de dissolu dans ses gestes, ensorte que toute la composition de son Corps étoit comme une image sensible de la sainteté de son Ame.
» Après cela, Très-Saint Pere, il ne
» faut pas s'étonner si cette Université
» célébre vous demande une Canoni-
» sation où elle se trouve si intéressée,
» puisque l'honneur de son Disciple
» doit réjaillir sur elle, & si elle joint
» sa voix avec celle de l'Eglise de
» Paris, pour vous dire : *Mon Pere,*
» *l'heure est venue; glorifiez votre Fils.*

Pierre d'Ailly s'arrêta ici afin de faire lire les Lettres du Roi, de l'Université & de l'Eglise de Paris qui l'avoient député; &, après que la lecture

en eut été faite, il reprit son discours; & , appuyant sur chaque parole de son texte, il fit voir qu'il étoit temps de procéder à la Canonisation du Saint, que le Pape en avoit le pouvoir, & qu'il étoit de l'utilité de l'Eglise qu'il le fît.

» L'heure est venue, dit-il, de glo» rifier votre Fils, puisque le nombre » & la certitude de ses miracles, puis» que la sainteté de sa vie demandent » qu'on ne tarde pas davantage à le » déclarer Saint. « En effet, il fit remarquer qu'on ne lisoit d'aucun Saint ni tant de miracles, ni faits en si peu de temps, puisqu'il y en avoit déja, c'est-à-dire, en moins de deux ans, deux mille cent vingt-huit, parmi lesquels on comptoit soixante-dix-neuf morts ressuscités, cinquante-sept aveugles, huit muets dont deux l'étoient de naissance, six hydropiques & un lépreux qui avoient tous été guéris; que Dieu, manifestant si promptement la gloire de son serviteur, marquoit assez qu'il vouloit que les hommes ne tardassent pas davantage à l'honorer, & qu'il ne falloit point employer un long temps, comme dans les autres Canonisations, pour s'assurer des miracles, puisque ceux de ce Saint se

faisoient

faisoient à la vue du Pape & des Cardinaux ; qu'ils étoient eux-mêmes témoins d'une partie de ces prodiges, & qu'ils apprenoient les autres de ceux ou sur qui ils étoient faits, ou qui les avoient vu faire.

Il examina ensuite trois vertus qui avoient éclaté principalement dans la vie du Saint ; savoir, sa foi, sa pureté & son humilité. Il dit que sa foi l'avoit rendu un homme d'Oraison, qu'elle lui avoit inspiré cette confiance certaine en la Providence de Dieu, qui lui avoit fait dire, lorsqu'on lui parloit de son peu de revenu : *Nous avons un bon Maître qui n'a jamais abandonné ceux qui ont mis leur espérance en lui*, & qu'elle étoit enfin le mérite & la cause de tant de miracles qui se faisoient par ses prieres. Il releva la pureté virginale de ce bienheureux jeune homme, par la considération de son âge, dont il n'avoit point senti les emportemens, ou il les avoit réprimés ; du lieu & du siécle dans lesquels il avoit vécu, & dont il avoit évité l'effroyable corruption ; & des moyens enfin dont il s'étoit servi pour conserver sa chasteté, qui étoient les abstinences & austérités prodigieuses qu'il avoit pratiquées. Il fit voir la récom-

penſe dont Dieu honoroit le choix que ſon humilité lui avoit fait faire du Cimetiere des pauvres pour le lieu de ſa ſépulture, puiſque ſon Tombeau étoit devenu, par les miracles qui s'y opéroient tous les jours, plus glorieux que tous les Mauſolées que la vanité des hommes a jamais fait conſtruire.

Il conclut de toutes ces choſes, qu'il étoit temps que le Pape canoniſât ce Saint, puiſqu'il en avoit le pouvoir & l'autorité, comme étant le Vicaire de Jeſus-Chriſt; qu'il avoit une connoiſſance certaine des miracles par leſquels Dieu manifeſtoit la ſainteté du bienheureux Cardinal; que c'étoit à lui enfin plus qu'à tout autre à glorifier ce jeune homme qu'il avoit aimé comme ſon fils, & qu'il avoit élevé, à cauſe de ſa vertu, à des dignités dont ſon âge ſembloit le rendre incapable. « Vous l'avez, dit-il au » Pape, comblé de Bénéfices; vous » l'avez enſuite fait Evêque, & enfin » Cardinal. Mais plût à Dieu, Très- » Saint Pere, que tant de jeunes gens » qui voudroient bien être élevés » comme lui aux dignités Eccléſiaſ- » tiques, s'efforçaſſent de l'imiter dans » ſa ſainteté! Qu'il eſt à craindre que, » dans la ſuite, on ne trouve bien plus

» de personnes qui affecteront d'être
» pourvus de Bénéfices en un âge peu
» avancé, & qui, pour obtenir ce qui
» fait l'objet de leur ambition, allé-
» gueront la promotion de Pierre de
» Luxembourg, sans parler de son
» mérite ni de sa vertu! Telle est la
» coutume ou plutôt l'abus pernicieux
» des hommes, de vouloir couvrir &
» justifier leurs fautes par l'exemple
» des Saints.

Après cette réflexion très-judicieuse, il examina & réfuta ce qu'on pourroit opposer pour empêcher qu'on ne procédât si promptement à la Canonisation qu'il demandoit, & fit voir enfin les grands avantages que l'Eglise pouvoit en tirer, qui étoient la fin du schisme & la réformation des mœurs. Il sembloit en effet, comme il le fit fort bien remarquer, que tous ces miracles se faisoient pour justifier l'élection de Clément, dont le Cardinal de Luxembourg avoit été la créature; pour ramener à son obéissance ceux qui tenoient le parti d'Urbain, & pour réveiller les hommes de la léthargie malheureuse qui les faisoit croupir dans l'effroyable corruption qu'il décrivit ainsi: » Le déréglement de nos
» mœurs est tel, qu'il me semble que

» notre bienheureux Enfant n'a été si
» promptement enlevé de ce monde,
» qu'afin que la malice du siécle
» ne pût corrompre son cœur. Car
» qui voudra la considérer avec atten-
» tion, s'étonnera que toute chair n'est
» pas périe, comme elle périt au temps
» du déluge, puisqu'elle a, aussi-bien
» qu'alors, corrompu toute sa voie;
» & peut-être même que si nous vou-
» lons faire la comparaison des deux
» siécles, le nôtre se trouvera plus
» méchant que celui de Noë. On se
» précipite dans le péché; on le com-
» met avec joie; on se glorifie de
» l'avoir commis, & nos maux pa-
» roissent d'autant plus incurables,
» que les vices ont passé en coutume,
» & sont devenus notre maniere de
» vivre. Les Ecclésiastiques mêmes
» courent au mal avec tant d'empor-
» tement, qu'il semble que la vertu
» de ce temps soit de n'être pas ver-
» tueux, & de regarder la vertu com-
» me un monstre qu'il faut fuir avec
» horreur. Cependant Jesus-Christ
» étant un Dieu de miséricorde qui
» ne veut point la mort du pécheur,
» daigne encore nous avertir, par les
» exemples & les miracles des Saints,
» d'embrasser la voie du salut avant

„ qu'il bande ſon arc, & qu'il lance
„ les traits de ſa colere ſur nous. C'eſt
„ pour ce ſujet qu'au milieu des téne-
„ bres & des ordures de ce ſiécle cor-
„ rompu, il a fait luire une lumiere
„ pure & éclatante en la perſonne de
„ Pierre de Luxembourg, afin que la
„ Vie de ce ſaint jeune Homme couvre
„ d'une confuſion ſalutaire ces vieil-
„ lards chargés de mauvais jours, &
„ ces enfans maudits dont on ne trouve
„ que trop dans l'Egliſe. Il eſt donc
„ important de faire promptement
„ connoître à toute la terre la Vie &
„ les Miracles du ſaint Cardinal, afin
„ qu'on n'établiſſe plus dans les char-
„ ges que des perſonnes comme lui,
„ qui ne ſoient point muets, lâches &
„ endormis, négligens, & plus propres
„ à ſcandaliſer par leurs actions qu'à
„ édifier par leurs paroles ; & que
„ ceux qui ſont déja dans les charges
„ apprennent à annoncer à tous les
„ peuples une pénitence ſalutaire par
„ la pureté de leurs mœurs auſſi-bien
„ que par celle de leur doctrine. Tant
„ de miracles faits pour la plûpart
„ dans cette ville d'Avignon, peut-
„ être parce qu'elle a encore plus be-
„ ſoin que les autres de cette voix
„ puiſſante qui la faſſe rentrer en elle-

„ même, demandent que ce ſoit elle
„ qui manifeſte la premiere la gloire
„ de notre Saint. Car les autres Villes
„ croiront & ſe convertiront plus
„ promptement, quand elles la verront
„ elle-même convaincue & convertie
„ par les prodiges de celui qu'elle aura
„ canoniſé." Il inſiſta encore ſur les motifs qui devoient porter le Pape à lui accorder la grace qu'il lui demandoit de la part de ceux par qui il étoit député, & il acheva ainſi ſon diſcours.
„ Ne vous fruſtrez donc pas, Très-
„ Saint Pere, de cette gloire qui vous
„ eſt réſervée, & hâtez-vous de faire
„ une choſe qui doit vous mettre en
„ état de voir ce que vous ſouhaitez le
„ plus, à ſavoir, la paix de l'Egliſe
„ & la réformation des mœurs; & en
„ me permettant de finir par où j'ai
„ commencé: *Mon Pere, glorifiez votre*
„ *Fils, afin que votre Fils vous glorifie*;
„ laiſſez-moi eſpérer que vous me fe-
„ rez la même réponſe que le Pere
„ Eternel fit à la priere de Jeſus-
„ Chriſt, & que vous me direz comme
„ lui: *Je l'ai glorifié & je le glorifierai*
„ *encore*.

Pierre d'Ailly ne fut pas trompé dans ſon eſpérance; car le Pape, dès le jour même, nomma trois Commiſ-

ſaires pour faire les informations de la Vie & des Miracles de Pierre de Luxembourg. Ces trois Commiſſaires, qui étoient les Cardinaux Pierre Evêque de ſainte Sabine, Amelin Prêtre du titre de ſaint Euſebe, & Guillaume de Saint-Ange Diacre, commencerent, deux jours après, à exécuter leur commiſſion, & Pierre d'Ailly leur rendit les Lettres du Roi de France, de l'Egliſe & de l'Univerſité de Paris, qui avoient été lues en plein Conſiſtoire. Le Pape nomma enſuite, par un Bref daté du 4 Septembre de la même année, pour Procureur & pour Promoteur de la Canoniſation, Guillaume Evêque de Viviers, de la fidélité & diligence duquel il étoit aſſuré. En effet, ce Prélat ne perdit point de temps; car, dès le 12 Novembre ſuivant, il ſe préſenta devant le premier des Cardinaux Commiſſaires, & lui préſenta un Mémoire des actions du ſaint Cardinal, & des Miracles qu'il avoit faits, contenant 105 articles, dont il s'offroit de faire la preuve, & ſur leſquels il demanda qu'on examinât les témoins.





CHAPITRE XXIII.

Nouvelles sollicitations pour la Canonisation du Saint. On fait des informations.

PEut-être que les pressantes sollicitations du Roi ne contribuerent pas peu à cette diligence ; car ce Prince, ne se contentant pas d'avoir demandé par Lettres la Canonisation du Saint, la demanda lui-même de vive voix en un voyage qu'il fit à Avignon, où il arriva le 30 Octobre de la même année 1389. Le jour de la Toussaint, il versa de l'eau sur les mains du Pape à la Messe, & ce fut peut-être ce jour-là même, ou certainement peu après que Pierre d'Ailly fit une seconde harangue devant le Pape & les Cardinaux en présence du Roi, pour réitérer la demande qu'il avoit déja faite quelques mois auparavant. Il commença ce second discours par les mêmes paroles que le premier : *Mon Pere, glorifiez votre Fils.* Il releva de nouveau la foi, la pureté & l'humilité du Saint ; il dit un mot de la grandeur de sa naissance, pour faire admirer davantage la grandeur de sa vertu, qui lui avoit fait mépriser

tout ce que le monde eſtime ; qui lui avoit fait éviter les déréglemens qu'il auroit pu commettre impunément ; qui lui avoit fait chercher à ſe rendre recommandable par ſes propres actions, plutôt que par celles de ſes Ancêtres ; qui lui avoit fait enfin acquérir tant de gloire en ſi peu de temps, qu'on l'avoit vu preſqu'encòre enfant, élevé aux plus hautes dignités de l'Egliſe, & qu'une vie ſi courte s'étoit trouvée pleine de bonnes œuvres, & ſuivie d'un ſi grand nombre de miracles. Il en rapporta quelques-uns, commençant par celui de cette jeune fille noyée ſous un moulin, qui avoit été reſſuſcitée par l'invocation du Saint.

Il fit voir enſuite quelle étoit la certitude de ces prodiges faits de tous côtés en divers pays, atteſtés par les perſonnes mêmes pour qui ou ſur qui ils étoient faits, & qui avoient toutes les qualités par leſquelles on peut diſcerner un véritable miracle d'avec les faux preſtiges du démon. Car ce n'étoit point une fauſſe ſanté qu'il rendit pour un moment ; mais c'étoient des guériſons véritables & permanentes. On ne ſe ſervoit point, pour l'obtenir, d'enchantemens ni de ſortileges, mais

de la ſeule invocation du nom de Dieu par l'interceſſion de ſon ſerviteur. Ce n'étoient point des œuvres nuiſibles aux hommes comme les maléfices des ſorciers, mais des miracles qui ne faiſoient que du bien à ceux qui les obtenoient. Enfin ces miracles tendoient à la confirmation de la véritable foi. Il paroît, par ce que dit Pierre d'Ailly dans ces deux diſcours, qu'on appelloit communément le Bienheureux Pierre du nom du ſaint Cardinal, & qu'il y avoit déja des Oraiſons compoſées en ſon honneur.

Il confirma enfin la vérité de ces prodiges par le récit de ce qui étoit arrivé à un Prêtre nommé Guillaume Goncelin. Il racontoit lui-même que, pendant deux mois qu'il fut à Avignon, au commencement que Dieu fit éclater la gloire du Saint par toutes ces guériſons miraculeuſes, il alloit de temps en temps à ſon Tombeau par une pure curioſité, pour y voir ce concours extraordinaire de tant de perſonnes qui baiſoient la grille de fer dont il étoit environné, prenoient de la terre qui le couvroit, s'en frottoient le viſage, ou même l'avaloient. Il ne croyoit néanmoins rien des effets ſurprenans dont il entendoit le

récit, & le schisme qui déchiroit l'Eglise, les lui rendoit encore plus incroyables. Une fois néanmoins emporté par l'exemple des autres, il s'avisa de baiser la grille; mais à peine l'eut-il fait, qu'il se sentit brûler, comme si ce fer eût été tout rouge de feu, & il souffrit en même temps une douleur si grande, qu'à peine pouvoit-il prendre aucune nourriture. Son mal augmenta toujours, jusqu'à ce qu'au bout de cinq jours il alla avec plus de foi qu'auparavant visiter le sépulcre du Saint, où il commença une neuvaine, au troisieme jour de laquelle il fut entiérement guéri.

Pierre d'Ailly représenta encore les grands avantages que l'Eglise tireroit de cette Canonisation, & pressa le Pape de ne pas écouter l'opposition de ceux qui voudroient le détourner, lui faisant remarquer qu'il y avoit trois sortes de personnes qui ne pouvoient souffrir la lumiere; les infirmes, parce qu'elle les blesse; les paresseux, parce qu'elle les réveille; & les méchans, parce qu'elle les découvre & les fait connoître. Il conclut enfin comme la premiere fois : *Mon Pere, l'heure est venue; glorifiez votre Fils.*

Les instances du Roi ne furent pas

ſans effet, puiſque, douze jours après, comme je l'ai déja dit, l'Evêque de Viviers préſenta ſon mémoire, & commença, dès le mois de Janvier ſuivant, d'examiner les témoins ſur chaque article. Les Examinateurs furent trois Evêques députés par les Cardinaux Commiſſaires; &, parmi les témoins, qui étoient pour la plûpart domeſtiques du Saint, il y eut des perſonnes de la premiere qualité, comme le Prince de Bourbon, le Comte de Soiſſons, &c. On a encore les dépoſitions de ces témoins, le premier deſquels fut André de Luxembourg, frere du Saint, qui avoit été avec lui dès ſon enfance; & il étoit nommé dès-lors, c'eſt-à-dire, dès le commencement de 1390, à l'Evêché de Cambrai, depuis qu'à la priere du bienheureux Cardinal, il s'étoit déterminé à embraſſer l'état Eccléſiaſtique. On ne pouvoit choiſir des perſonnes plus capables de rendre témoignage à la vertu de celui dont on vouloit s'informer. Ils étoient tous témoins oculaires, la plûpart gens de probité, & beaucoup avoient été de ſa derniere confidence, comme Jean de la Marche & Nicolas Claquin ſes Gouverneurs, le Pere Gilles d'Orléans ſon

Confeſſeur, & pluſieurs Prêtres ſes Chapelains. Il y a un caractere de ſincérité & de vérité dans leurs dépoſitions, qui les met hors de tout ſoupçon; & ſi la diviſion qui ſe renouvella encore dans l'Egliſe par l'élection d'un ſucceſſeur qu'on donna à Urbain VI, au lieu de réunir tous les fidéles ſous Clément, a empêché que toutes ces procédures n'aient été ſuivies de la Canoniſation pour laquelle elles ſe faiſoient, elles ont ſervi au moins à nous faire connoître plus particuliérement les vertus & les mérites d'un jeune Homme que Dieu rendoit ſi éclatant par les miracles qu'il faiſoit après ſa mort.

Pendant que les hommes examinoient les témoignages des hommes, Dieu continuoit de rendre le ſien, & les peuples ſe rendant à la voix de Dieu, ne pouvoient attendre celle de l'Egliſe pour honorer un Saint, au Tombeau duquel ils recevoient la guériſon de leurs maux. Dès l'an 1389 il fallut dreſſer à ſon ſépulcre une Chapelle de bois, où il ſe faiſoit un ſi grand nombre d'offrandes, que le Pape nomma Guillaume de Viviers & le Pere Gilles d'Orléans pour garder toutes ces oblations, dont il ſe

réservoit la disposition, dans le dessein de les employer à la construction d'un Monastere & d'un Hôpital au même lieu où se faisoient la plûpart de tous ces miracles. Il lui vint en pensée d'y joindre aussi ce que le Saint avoit laissé par son Testament, pour employer en œuvres de piété ; &, vers la fin de 1392, il fit expédier un Bref aux Cardinaux exécuteurs de ce Testament, par lequel il leur donna pouvoir de faire bâtir, dans le Cimetiere de Saint Michel, un Monastere des biens légués par le Bienheureux Pierre, & des offrandes faites à son Tombeau, & de donner ce Monastere à tels Religieux qu'il leur plairoit. Ils choisirent les Peres Célestins qui avoient une maison à deux lieues d'Avignon, & dont la vie sainte répandoit alors une excellente odeur dans l'Eglise. Ils le mirent, le 22 Février de l'an 1393, en possession de la Chapelle & de toutes les oblations qui avoient été faites, comme aussi de celles qui s'y feroient encore dans la suite ; & ces Religieux y célébrerent l'Office, en présence des mêmes Cardinaux, le dernier jour de Mars de la même année.

Ce n'étoit pas seulement le simple

peuple qui portoit ſes dons au Tombeau du ſerviteur de Dieu; pluſieurs Princes y envoyerent de riches préſens. Les Rois de France, d'Aragon, de Sicile, les Ducs de Bretagne, de Berry, d'Orléans, pluſieurs Princeſſes & Dames de qualité y offrirent; les uns des Images de cire, les autres des Croix, Calices ou Images d'argent, les autres des ornemens de drap d'or. Le Comte Valeran ſon frere y donna quatre Lampes d'argent; Jean de Luxembourg ſon autre frere, Comte de Converſan, y légua par ſon Teſtament 125 marcs d'or, & voulut être enterré auprès du Saint. Jeanne de Luxembourg leur ſœur y offrit une image de Sainte Catherine, qui étoit d'argent, & enrichie de pierreries.

Si le Pape qui l'avoit fait Cardinal, & qui étoit le témoin oculaire de ſa ſainte vie & de la plûpart de ſes miracles, n'eut pas le temps de le déclarer Saint à toute l'Egliſe, il ne laiſſa pas de l'honorer luî-même comme un Saint, & d'invoquer ſon ſecours, comme on ſait qu'il fit à l'article de la mort. Car il eſt rapporté que ce Pontife, un peu avant que de mourir, joignit les mains, & les levant vers le Ciel avec les yeux, il dit ces mots en

présence de plusieurs personnes dignes de foi, & dont les noms sont rapportés dans l'écrit dont ceci est tiré : *Beau Sire Dieu, ha! ha! beau Sire Dieu, je te prie que tu ayes merci de mon ame, & me veuilles pardonner mes péchés ; & toi, très-dévote Mere de Dieu, je te prie que tu me veuilles aider envers ton benoît Fils Notre-Seigneur.* Il se tut ensuite pendant quelque temps, & reprenant la parole, il dit : *Tous les Benoîts de Paradis, je vous supplie que vous veuilliez aider à mon ame aujourd'hui.* Et il ajouta, un moment après : *Ha ! ha ! Luxembourg, je te prie que tu me veuilles aider.* Tous les assistans répéterent pour lui les mêmes prieres, & après que le Pape leur eut recommandé de ne demander à Dieu que le salut de son ame, il mourut le 16 Septembre 1394.



CHAPITRE XXIV.

Suite du Schisme. Sollicitations renouvellées pour la Canonisation du Bienheureux Cardinal.

LE 28 du même mois, les Cardinaux qui étoient à Avignon, lui donnerent pour successeur le Cardinal Pierre de Lune, qui prit le nom de Benoît

Benoît XIII. Il y avoit déja quelque temps que Charles VI travailloit de tout son pouvoir à faire cesser le schisme ; & dès qu'il avoit appris la mort de Clément, il avoit écrit aux Cardinaux, afin qu'ils suspendissent l'élection d'un nouveau Pontife, jusqu'à ce qu'on eût vu ce qu'il y avoit à faire pour rétablir la paix & l'union dans l'Eglise. Pierre de Lune donna de son côté, dès qu'il fut nommé Pape, de grandes espérances qu'il contribueroit de tout son pouvoir à la paix. Le Roi fit assembler les Evêques, Abbés & Supérieurs des Monasteres de son Royaume, vers la Chandeleur, pour délibérer sur les moyens les plus propres à ce qu'on souhaitoit, & prit aussi-tôt sur ce sujet la délibération de l'Université. On n'en trouva point de plus commode ni de plus facile que celui de la cession, c'est-à-dire, que les deux Papes, à savoir, Boniface IX successeur d'Urbain VI, & Benoît XIII, successeur de Clément VII, se démettroient volontairement du Pontificat, & que les Cardinaux choisiroient librement un autre Pape, ou confirmeroient, par une nouvelle élection, celle de l'un des deux prétendans. Cette voie ayant été jugée la

meilleure, le Roi envoya le Duc de Berry & le Duc de Bourgogne ses oncles, & le Duc d'Orléans son frere, pour en faire la proposition à Benoit. Mais, après plusieurs conférences & audiences sur cette matiere, Benoît ne voulut jamais y entendre ; &, pour éluder la sollicitation de ces Princes, il proposa que Boniface & lui se rendroient en un même lieu, où ils feroient discuter chacun leur droit, & que, si ce moyen ne réussissoit pas, on en chercheroit un autre. Ces Princes n'ayant rien pu obtenir de lui, s'en retournerent trouver le Roi ; mais, avant que de partir d'Avignon, ils mirent la premiere pierre de l'Eglise des Céleſtins, que l'on alloit bâtir, & ils la mirent au nom du Roi, qui, par ses lettres de l'année précédente, avoit déclaré vouloir en être le Fondateur. La bénédiction de cette pierre fut faite par le Cardinal de Foix ; & Gilles des Champs, natif de Rouen, Docteur de la Maison de Navarre, & qui fut depuis Evêque de Coutance & Cardinal, fit un éloquent discours sur les vertus du Bienheureux Pierre de Luxembourg, dont il recommanda fort la sainte Vie. Juvenal des Ursins rapporte un fait considérable qui est

une marque bien authentique de la vénération qu'on avoit pour ce Saint. Car il dit qu'on éleva le cercueil où étoit son Corps, & qu'on mit dessus deux cédules ou billets, dans l'un desquels étoit écrite la voie d'accommodement que le Pape proposa, & dans l'autre celle qui étoit proposée par le Roi ; & on pria en même temps le Bienheureux Cardinal, qui avoit eu pendant sa vie un si grand amour pour l'Eglise, d'obtenir de Dieu qu'il inspirât aux fidéles celle des deux voies qui étoit la meilleure & la plus propre pour faire cesser le schisme.

Il est certain qu'on continuoit toujours de rendre à la mémoire & aux Reliques de ce Bienheureux Cardinal, tout le respect que la piété chrétienne fait rendre à la mémoire & aux Reliques des Saints. Les pélerinages à son Tombeau étoient fréquens ; & Froissard rapporte dans son Histoire qu'il a écrite avant l'an 1390, qu'il y alla lui-même rendre ses vœux, attiré par le bruit de ses miracles. Jean de Luxembourg, neveu du Saint, alla exprès en 1415 pour révérer les Reliques de son Oncle. Le fameux Jacques de Lalain y porta ses offrandes en 1450. Jean de Luxembourg, Comte de

Converſan, pere de celui que je viens de nommer, & frere du Saint, ordonna en 1394, par ſon Teſtament, ainſi que nous l'avons déja remarqué, qu'on inhumeroit ſon Corps auprès de celui du ſaint Cardinal, & légua une ſomme d'argent pour y bâtir une Chapelle. André de Luxembourg ſon autre frere ordonna auſſi en 1396, par ſon Teſtament, que ſes entrailles ſeroient portées à Avignon, auprès des Reliques de ſon Bienheureux Frere, & que ſon Corps ſeroit enterré dans la Cathédrale de Cambrai, dont il étoit Evêque, la tête tournée vers l'image de ce même Saint; & on rapporte qu'on voit auſſi dans l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame d'Autun, une ancienne image qui le repréſente avec des rayons de gloire autour de la tête, &, au deſſous de l'image, ſont ces belles paroles de Saint Bernard, qui comprennent la parfaite idée de la véritable humilité: *Mépriſer le monde, ne mépriſer perſonne, ſe mépriſer ſoi-même, & mépriſer les mépris.* Il y a auſſi une invocation du Saint, conçue en termes Latins qui peuvent ſignifier: *Saint Pierre mon Patron, intercédez pour moi auprès de Dieu*, ou, *Saint Pierre, ſoyez mon Patron auprès de Dieu, & intercédez pour moi.*

Ainsi le Ciel déclaroit par les miracles la sainteté de Pierre de Luxembourg, & les hommes la reconnoissoient par le culte qu'ils rendoient de tous côtés à sa mémoire ; mais le schisme, qui duroit toujours, empêchoit que l'Eglise ne lui rendît le témoignage solemnel & authentique de la Canonisation qu'on lui avoit tant demandée. On ne pouvoit réduire aucun des deux Papes à la cession, qu'on regardoit comme le moyen le plus court de faire cesser la division. Boniface IX, élu après la mort d'Urbain VI, eut pour successeur Innocent VII, & celui-ci Gregoire XII, qui tenoient leur siége en Italie, pendant que Pierre de Lune, successeur de Clément VII, sous le nom de Benoît XIII, tenoit le sien à Avignon. Gregoire & Benoît ne voulant accomplir ni l'un ni l'autre les promesses qu'ils avoient faites de céder, il se tint un Concile à Pise en 1409, qui les déposa tous deux, & élut pour Pape Pierre Philaret de Candie, nommé le Cardinal de Milan, de l'Ordre des Freres Mineurs. Ce nouveau Pontife prit le nom d'Alexandre V, mourut au bout de dix mois, & eut pour successeur Balthasar de Cossa, sous le nom de Jean XXIII.

Gregoire & Benoît persistant cependant tous deux à se dire vrais Papes, le premier soutenu par le Roi de Naples, & le second par l'Aragon, l'Espagne & l'Ecosse, le schisme se trouvoit encore plus grand qu'auparavant, l'Eglise ayant trois Papes au lieu d'un. Mais Dieu la regarda enfin en pitié : car Jean ayant assemblé un Concile général à Constance, il y fut déposé lui-même ; Gregoire y fit une cession pure & simple, & Benoît, de l'obéissance duquel la Castille & l'Aragon s'étoient enfin soustraits, fut, en punition de sa contumace, privé de toute dignité Ecclésiastique, comme fauteur du schisme, & perturbateur de l'Eglise. Les trois Papes ayant été ainsi dépouillés du Pontificat, les Cardinaux & trente Prélats nommés par le Concile, pour avoir part (pour cette fois-là seulement) à l'élection du nouveau Pape, choisirent, le 11 Novembre 1417, Odon de la famille des Colonnes, Cardinal de Saint George au Voile d'or, qui voulut être nommé Martin V, en l'honneur du Saint au jour duquel il avoit été élu.

Cette élection fit croire à ceux qui souhaitoient ardemment la Canonisation de Pierre de Luxembourg, qu'il

étoit temps d'en recommencer les pourſuites, & qu'il y avoit tout lieu d'eſpérer un heureux ſuccès. Gui de Boſcage, Evêque d'Avignon, à la requête des Peres Céleſtins, fit dreſſer des copies bien & duement collationnées des Informations faites ſous Clément VII, & un de ces Religieux partit, avec ces copies & des lettres des Conſuls d'Avignon, pour Conſtance, où il alla ſolliciter le nouveau Pape d'achéver l'ouvrage qui avoit été commencé il y avoit vingt-huit ans. Le Roi de France Charles VI fit demander la même choſe par ſes Ambaſſadeurs, & ce fut à ſa requête que le Souverain Pontife nomma, le 8 Mai 1418, trois Cardinaux, dont le dernier étoit le fameux Pierre d'Ailly, nommé ordinairement le Cardinal de Cambrai, à cauſe de cette Ville dont il avoit été fait Evêque après la mort d'André, frere du Saint. On ne pouvoit guere choiſir de perſonne mieux inſtruite que lui, & de la volonté du Roi dont il avoit été député pour ce même ſujet, & des vertus de celui dont il avoit demandé la Canoniſation, à laquelle on lui ordonnoit de travailler.

L'affaire n'en avançoit néanmoins

pas davantage, parce que les deux Collégues de Pierre d'Ailly étoient occupés ailleurs, & qu'il ne pouvoit rien faire lui seul. Jeanne de Luxembourg, qui n'avoit pas peu contribué, par ses conseils & par ses exemples, à la sainteté de son frere, s'employoit aussi de toutes ses forces à sa Canonisation, qu'elle voyoit cependant retardée par l'absence de deux des Cardinaux Commissaires. Elle se résolut donc d'aller trouver le Pape, & partit de Paris pour Avignon, croyant l'y rencontrer, ou au moins dans le voisinage de cette Ville. Mais le Pape, après la fin du Concile de Constance, avoit passé en Italie, de sorte que Jeanne, frustrée de son espérance, eut recours au Dauphin de France, qui écrivit en sa faveur à Martin, & le supplia instamment de nommer, au lieu des Commissaires absens, les Cardinaux de Saluces & de Viviers, avec l'Evêque d'Avignon. Le Roi lui-même écrivit la même chose avec l'Université de Paris. Le Duc de Bourgogne, qui avoit alors la principale part dans le gouvernement du Royaume, recommanda puissamment cette affaire, & la fit recommander au Pape & aux Cardinaux par le Cardinal des Ursins,

Urfins, Légat du Saint Siege en France.

Il n'y a pas de doute que toutes ces follicitations preffantes n'euffent eu tout le fuccès qu'on pouvoit en attendre, fi elles n'euffent été prefqu'auffitôt fuivies de l'horrible bouleverfement de tout le Royaume, livré aux Anglois l'an 1419, qui donna bien d'autres occupations aux deux Cours de Rome & de France. Il fe paffa donc quatorze ou quinze ans fans qu'on parlât davantage de cette Canonifation, jufqu'à ce que, l'an 1432, un célébre miracle, arrivé au Tombeau du Saint, y fit penfer tout de nouveau pour la troifieme fois. Voici quel fut ce miracle.



CHAPITRE XXV.

On demande pour la troifieme fois la Canonifation du Saint. Sa Béatification.

UN jeune garçon, âgé d'environ douze ans, tomba de la plus haute des tours du Palais d'Avignon, où il étoit monté pour dénicher des oifeaux, & heurta, en tombant, contre un grand canal qui débordoit hors du mur, & peut-être auffi à quelques barres de fer que l'on y voit encore,

qui le renvoyerent de plein ſaut ſur le roc qui eſt au pied de ladite tour, où il ſe froiſſa & briſa tous les membres. Le pere de cet enfant, étant accouru avec une grande foule de peuple à ce triſte ſpectacle, rempli d'une confiance admirable envers le Saint, l'invoqua dès-lors à ſon ſecours avec une grande affection & une grande abondance de larmes, & ayant enſuite ramaſſé le corps de ſon fils, il le porta ſur ſes épaules dans un ſac, par le milieu de la Ville, au Tombeau du Bienheureux, implorant continuellement ſon aſſiſtance avec des cris & des gémiſſemens qui donnoient de la compaſſion à une foule incroyable de peuple qui le ſuivoit. Sa foi ne fut point fruſtrée de l'effet qu'elle s'étoit promiſe. Car, à peine eut-on été quelque temps en prieres devant le Tombeau du Saint, que cet enfant reſſuſcita pleinement; & ce qu'il y eut de plus ſurprenant, ce fut qu'il ne parut en lui aucune cicatrice, non pas même en la tête, qui avoit été plus briſée que tout le reſte du corps.

Ce nouveau prodige inſpira une nouvelle dévotion pour le Saint; & parce qu'alors l'Egliſe étoit aſſemblée à Baſle pour travailler à la réformation

des mœurs, on s'adressa au Concile, pour obtenir de lui une déclaration authentique de la sainteté de ce nouveau Thaumaturge. L'Abbé de Citeaux la demanda, & on députa des Cardinaux, des Evêques & des Abbés pour y travailler. On écrivit au Cardinal de Foix, Légat d'Avignon, afin qu'il envoyât à la Congrégation, députée par le Concile, toutes les Informations qui avoient été faites sous Clément VII, & du temps du Concile de Constance ; ce qui fut exécuté. L'Archevêque de Lyon parla au Concile au nom du Roi de France, & un Docteur au nom de l'Université de Paris: les Consuls d'Avignon firent la même demande par lettres. Louis, Cardinal & Archevêque de Rouen, & Jean, Comte de Ligni, tous deux fils de Jean de Luxembourg, frere du Saint, & Louis, Comte de Saint-Paul, petit-fils du même Jean, & par conséquent petit-neveu du Bienheureux Pierre de Luxembourg, voulurent fournir aux frais de cette poursuite ; & l'affaire étoit extrêmement avancée lorsque la mésintelligence qui arriva entre le Concile & le Pape, rompit pour la troisieme fois ce qui avoit été si heureusement commencé, & pa-

roiſſoit en état d'être heureuſement terminé.

Il ſembloit, après tant d'efforts inutilement employés pour obtenir que l'Egliſe prononçât ſur la ſainteté du Bienheureux Cardinal, qu'il n'y avoit plus lieu d'y travailler davantage, & qu'il y avoit tout ſujet de croire que Dieu vouloit abſolument ſe réſerver à le canoniſer par lui-même, ſans que l'Egliſe s'en expliquât jamais. Néanmoins il en arriva tout au contraire; car le Pape Clément de Médicis (que l'on nomme ordinairement le ſeptieme du nom, parce qu'on ne compte point Clément de Geneve ni ceux qui lui ſuccéderent pendant le ſchiſme, mais ſeulement ceux qui tinrent leur ſiege à Rome;) Clément de Médicis, dis-je, étant ſuffiſamment informé, & particuliérement par le Cardinal François de Clermont ſon Légat à Avignon, de la ſainteté de Pierre de Luxembourg & des merveilles que Dieu opéroit par ſon interceſſion, fit expédier une Bulle en date du 9 Avril 1527, par laquelle il permit que le ſaint Corps du Bienheureux Cardinal fût levé de terre, pour être mis en un lieu plus honorable, & expoſé à la vénération des fidéles, qui pourroient à l'avenir l'in-

voquer en qualité de Bienheureux, en attendant les formes accoutumées de sa Canonisation complette, sans crainte d'encourir les peines portées contre les superstitieux & les idolâtres.

Le même Pape béatifia au même temps, & par la même Bulle, Louis Alemand, Cardinal du titre de Sainte Cecile, Archevêque d'Arles, qui avoit été au Concile de Basle un des députés pour la Canonisation de notre Saint, & qui étoit mort l'an 1450 en odeur de sainteté.

Dès que les Peres Célestins d'Avignon eurent reçu la Bulle, ils prierent le Légat de nommer ceux qu'il lui plairoit pour être présens lorsqu'on leveroit le Corps saint : car c'est ainsi qu'on appelloit communément depuis long-temps les Reliques du saint Cardinal.

On commença par faire lire son Testament, afin de découvrir plus aisément & plus sûrement le lieu où il avoit été inhumé, par tout ce qui devoit, selon les termes de son Testament, avoir accompagné son inhumation. On ouvrit donc la terre de sa sépulture le 23 Juillet 1527, 140 ans après sa mort, & on trouva son Corps accommodé comme il l'avoit souhaité

à la maniere des pauvres. Le lendemain on leva de terre ses Reliques, & on les mit dans une Châsse de bois sur l'Autel même de sa Chapelle, d'où on les porta sur celui de la Chapelle de Sainte Croix, où elles demeurerent jusqu'à l'arrivée du Cardinal de Clermont, Légat. Enfin, le 2 d'Août, le Cardinal étant arrivé, assista avec le Vice-Légat & les Evêques de Beauvais & de Saint-Flour, à la Procession solemnelle qui se fit pour transporter le Corps de l'Autel de Sainte Croix à celui du Saint; il entonna le *Te Deum*, & il fut présent à la Messe qui y fut célébrée avec toute la solemnité possible. Après la Messe, il fit ouvrir la Châsse, en tira les Reliques, qu'il révéra & fit révérer au peuple; & après en avoir séparé la tête, il les enferma dans un coffre de plomb couvert de bois de cyprés.



CHAPITRE XXVI.

Autres Translations des Reliques du Saint.

SOixante-dix ans aprés cette premiere Translation, il s'en fit une autre très-solemnelle. Car François Bordin, Evêque de Cavaillon & Vice-Légat d'Avignon, ayant fait construire

dans l'Eglise des Peres Céleſtins un Autel qu'il vouloit conſacrer à Dieu ſous l'invocation de la Sainte Vierge, des Saints Martyrs Ruf & Agricol, & du Bienheureux Pierre de Luxembourg, il y fit tranſporter les Reliques de ce dernier, & les expoſa à la Vénération du peuple, & ayant retenu pour ſoi un os de la jambe, il fit diſtribuer quelques particules des autres oſſemens aux Eccléſiaſtiques, Religieux, & autres perſonnes qui aſſiſtoient à cette cérémonie, à laquelle un Pere Jéſuite fit un Panégyrique très-éloquent du Saint Cardinal.

Dieu continuant toujours de faire pluſieurs Miracles par l'interceſſion de ſon Serviteur, & la dévotion du peuple croiſſant auſſi de plus en plus, le même François Bordin, Archevêque d'Avignon, ordonna qu'on fêteroit dans la Ville le jour de ſa Sépulture, c'eſt-à-dire, le 5 Juillet, & Charles de Conty, Vice-Légat & Gouverneur, en fit une Ordonnance datée du 3 Juillet 1600, par laquelle il commanda que les boutiques fuſſent fermées ce jour-là, comme aux autres Fêtes chommées, par l'ordre de l'Egliſe.

En 1609, on mit la Tête du Saint dans un buſte d'argent, & l'année ſui-

vante on érigea une Confrairie sous son nom. L'an 1639, à la requête des Consuls d'Avignon & des Peres Célestins, Urbain VIII permit de faire l'Office double de ce Saint, le 5 Juillet; & depuis ce temps, sa Fête se célebre en cette Ville avec plus de pompe & de solemnité. Car le matin avant la Procession de la Grand'Messe, à laquelle on porte son Chef, on prononce en Latin son Panégyrique en présence des Consuls, & un autre après midi en François; & au commencement de la nuit, on fait des feux dans la Ville & aux environs, le pays témoignant assez par toutes ces marques de réjouissance, qu'il le regarde comme son Patron & son Protecteur.

On a encore fait de temps en temps quelques sollicitations en Cour de Rome pour la Canonisation de ce Saint. François de Luxembourg, Duc de Piney, Bisayeul de Madame la Maréchale de Luxembourg, allant à Rome en 1589, comme Ambassadeur extraordinaire de Henri IV, la demanda au Pape Clément VIII. Et le Roi a bien voulu, l'an 1659, solliciter Alexandre VII de permettre à toute l'Eglise, ou au moins à tous les Monasteres des Célestins, de faire l'Office de ce Bien-

heureux Cardinal. Mais il ſemble que Dieu veut être lui ſeul le témoin authentique de la ſainteté dont il a été le ſeul auteur ; car il fait tous les jours des Miracles par l'interceſſion de ſon Serviteur ; il attire une infinité de monde à ſon Tombeau, & en nous déclarant ſi ſolemnellement qu'il veut honorer celui qu'il rend éclatant par tant de prodiges, il a permis qu'il nous ſoit reſté des monumens authentiques de la Vie ſainte, qu'il récompenſe même ſur la terre par une ſi grande gloire.

Il nous aſſure ainſi, par tant de prodiges, que nous pouvons invoquer comme un de ſes amis celui par qui il les fait ; mais il nous inſtruit en même temps de ce que nous devons faire, par l'exemple de celui dont il nous propoſe la Vie comme un modele digne de notre imitation.



CHAPITRE XXVII.

Les Peres Céleſtins de Paris ont le Manteau du Saint, & le portent aux malades.

LA Ville d'Avignon n'eſt pas la ſeule qui honore le Saint Cardinal, & qui implore ſon interceſſion dans ſes beſoins. Il n'y a point de Mo-

nastere de Célestins où il ne soit invoqué du peuple, & leur Eglise de Paris voit tous les jours des malades qui viennent lui adresser leur priere, & demander à toucher son Manteau. Il est de couleur de rose seche, tel que les Cardinaux en portent le troisieme Dimanche de l'Avent & le quatrieme de Carême. Dieu, qui a renouvellé au Tombeau de ce Bienheureux Enfant les Miracles qui se sont faits aux Tombeaux des plus grands Saints, renouvelle à Paris, par l'attouchement de son Manteau, ceux qui se faisoient autrefois par les Mouchoirs de Saint Paul, par l'Ombre de Saint Pierre, & par la Frange de la Robe de Jesus-Christ même.

Les malades qui ne peuvent pas aller à l'Eglise des Peres Célestins, les font prier de leur apporter cette Relique, & on le fait en cette maniere.

Le Religieux qui doit la porter, fait, avant que de partir, quelque priere devant Dieu, afin d'attirer sur soi-même la bénédiction qu'il doit demander pour le malade, selon l'esprit de l'Eglise, qui commence ordinairement les prieres qu'elle veut faire pour divers besoins par l'Oraison pour la rémission des péchés. Car il faut que celui qui

doit implorer la miséricorde de Dieu pour un autre, ſe rende agréable à celui qu'il invoque, & qu'il purifie en ſoi ce qui pourroit empêcher ſa priere de monter juſqu'au Trône de Dieu, & d'obtenir ce qu'il veut demander.

Il prend enſuite la caſſette où eſt le Manteau, &, accompagné d'un autre Religieux, il la porte avec décence chez le malade, méditant en chemin ſur ce qu'il va faire, afin de ſanctifier ſon action, & de la rendre utile, & pour lui & pour celui qu'il va voir.

Étant entré dans la chambre du malade, il dit, ſelon le précepte que J. C. donna à ſes Apôtres: *Pax huic domui*; Que la paix ſoit en cette maiſon: Et après avoir mis la caſſette ſur une table, il s'approche du malade, &, s'il le voit en état de l'entendre, il lui dit ce que Dieu lui inſpire pour l'exhorter à la patience & à la ſoumiſſion qu'il doit à Dieu, pour l'exciter à la douleur de ſes péchés, & pour l'animer d'une ſainte confiance en la miſéricorde de Dieu, & en l'interceſſion du Saint dont il lui apporte le Manteau. Car c'eſt la priere de la foi, ſelon Saint Jacques, qui ſoulage & qui guérit le malade, & c'eſt la foi qui obtient ce que la priere demande. Il faut donc

que le malade croie en celui à qui ſeul il appartient de bleſſer & de guérir comme il lui plaît, & qui, pour faire éclater la vertu & la gloire de ſes Saints, veut bien accorder à l'honneur qu'on leur rend, la guériſon que lui ſeul peut opérer par ſa propre force. Mais cette foi doit être entiere & animée. Il ne faut pas ſeulement croire que Dieu peut guérir, mais encore que c'eſt lui qui fait ſouffrir la maladie, & qui la fait ſouffrir très-juſtement, pour punir les péchés par leſquels on l'a offenſé. Celui qui eſt perſuadé de cette vérité par la foi, déteſte ſes péchés qui ſont la cauſe de ſon mal. Il demande pardon à Dieu, &, tout convaincu que Dieu peut lui rendre la ſanté, il ſe ſoumet néanmoins à ſa juſtice; en lui demandant le ſoulagement du corps par l'interceſſion de ſes ſerviteurs & par les prieres de l'Egliſe, il lui demande encore plus ardemment la guériſon de ſon ame.

Le Religieux, après avoir exhorté le malade, exhorte les aſſiſtans à joindre leurs prieres aux ſiennes, afin que cette conſpiration de vœux obtienne plus promptement la grace qu'on va demander. Il prend enſuite l'étole, étend le Manteau du Saint ſur le malade, & récite les prieres ſuivantes.

℣. Ajutorium nostrum in nomine Domini.

℟. Qui fecit cælum & terram.

℣. Dominus vobiscum.

℟. Et cum spiritu tuo.

Sequentia sancti Evangelii secundùm Lucam.

℟. Gloria tibi, Domine.

IN illo tempore: surgens Jesus de Synagogâ, introivit in domum Simonis: Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus, & rogaverunt illum pro ea; & stans super illam imperavit febri, & dimisit illam: & continuò surgens ministrabat illis. Cùm sol autem occidisset, omnes qui habebant infirmos variis languoribus, ducebant illos ad Jesum; at ille singulis manus imponens curabat eos.

℣. Nous attendons notre secours de la puissance du Seigneur.

℟. Qui a fait le Ciel & la terre.

℣. Que le Seigneur soit avec vous.

℟. Et avec votre esprit.

Suite du saint Evangile selon saint Luc.

℟. Gloire à vous, Seigneur.

EN ce temps-là: Jesus étant sorti de la Synagogue, entra dans la maison de Simon, dont la belle-mere avoit une grosse fiévre. Ils le prierent pour elle, & lui se tenant débout auprès d'elle, commanda à la fiévre de la quitter, & la fiévre l'ayant quittée, elle se leva aussi-tôt, & les servit. Le Soleil étant couché, tous ceux qui avoient des malades affligés de différentes maladies, les amenoient à Jesus, qui les guérissoit en leur imposant les mains. Luc. 4. c. v. 18.

℟. Graces soient rendues à Dieu.

℣. Que les paroles de l'Evangile effacent nos péchés

℟. Ainsi soit-il.

℣. Que le nom du Seigneur soit béni.

℟. Depuis ce temps jusqu'à jamais.

℟. Deo gratias.

℣. Per Evangelica dicta nostra deleantur delicta.

℟. Amen.

℣. Sit nomen Domini benedictum.

℟. Ex hoc nunc & usque in sæculum.

Prions.

O Dieu ! qui, par un ordre admirable de votre Providence, avez fait éclater les œuvres merveilleuses de votre divinité sur les malades par l'imposition de vos mains, nous vous prions d'accorder à celui-ci qui est votre créature, une santé entiere par la vertu de votre bénédiction, afin qu'étant rétabli dans son ancienne vigueur, il quitte le lit, vous rende les services qu'il vous doit, & vous loue éternellement avec nous, ô Jesus ! qui êtes notre Seigneur & notre Dieu.

Oremus.

Deus, qui miro dispositionis ordine, mira tuæ divinitatis opera famulis tuis super ægros manuum impositione dispensas, te supplices deprecamur, ut omnimodam tuæ benedictionis super hoc plasma tuum magnis febribus æstuans imperes sanitatem, quatenus incolumitati pristinæ restitutum, continuò surgens tibi ministret, & te Jesum Christum, Deum & Dominum nostrum nobiscum collaudet in æternum.

DEus, cujus antiqua miracula nostris etiam sæcuculis corruscare sentimus, ut primi adinstar Petri, Beatus Petrus de Luxemburgo adolescens & virgo, supra firmam petram fundatus, virtutibus & miraculis refulgens, ad Cardinalatûs apicem provehi, & Jesum Christum crucifixum in extasi positus propriis luminibus plerumque intueri meruerit, concede propitius, ut quemadmodum primus ad umbram sui corporis infirmos quosque curaverat: sic fide non dispari, plasma tuum sub chlamyde secundi refugiens, ab ægritudine qua tenetur se liberum esse sentiat, & tandem cum ipso perenniter nobiscum te Dominum JEsum Christum, verum Deum & ho-

O Dieu! qui renouvellez en notre siécle les miracles que vous avez faits dans les siécles passés, & qui nous donnez un autre saint Pierre en la personne du chaste & Bienheureux jeune homme Pierre de Luxembourg; puisque, comme le premier, il a été fondé sur la pierre ferme, qu'il a éclaté en vertus & en prodiges, qu'il a été élevé à une des premieres dignités de l'Eglise, qui est le Cardinalat, & que, dans ses extases, il a vu plus d'une fois Jesus-Christ crucifié; accordez-nous par votre bonté, que comme le premier Pierre guérissoit les malades par l'ombre de son Corps, de même cet autre Pierre guérisse votre créature, qui avec foi a recours à sa protection par l'attouchement de son Manteau; que ce malade se sente guéri de son infirmité, & que nous puissions tous ensemble vous glorifier éternellement avec

votre Saint, ô Jeſus notre Seigneur, vrai Dieu & vrai Homme !

minem glorificet.

Prions.

SEigneur, laiſſez-vous fléchir par nos prieres, & aſſiſtez-nous de votre ſecours ; faites par l'interceſſion de la Bienheureuſe Vierge Marie Mere de Dieu, & de tous les Saints, que nous ſoyons délivrés de tous maux, & que nous participions avec eux à la joie & à la félicité éternelle, par Jeſus-Chriſt notre Seigneur.

℟. Ainſi ſoit-il.

℣. Et que la paix & la bénédiction du Dieu Tout-puiſſant, le † Pere, le † Fils, & le † Saint-Eſprit deſcende ſur vous & y demeure à jamais.

℟. Ainſi ſoit-il.

Oremus.

AUxilium tuum, quæſumus Domine, nobis placatus impende, & intercedente Beata Virgine Dei Genitrice Maria cum omnibus Sanctis, fac nos ab omni adverſitate liberari, & in æterna lætitia gaudere cum illis. Per Chriſtum Dominum noſtrum.

℟. *Amen.*

℣. *Et pax, & benedictio Dei Patris, † omnipotentis & Filii, † & Spiritûs † ſancti deſcendat & maneat ſemper ſuper te.*

℟. *Amen.*

LITANIES à l'honneur du Bienheureux Pierre de Luxembourg.

SEigneur, ayez pitié de nous.
Jeſus-Chriſt, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jeſus-Chriſt, écoutez-nous.

Jeſus-Chriſt,

Jesus-Christ, exaucez-nous.

Pere céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils Rédempteur du monde qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Esprit Saint qui êtes Dieu, ayez.

Trinité Sainte qui êtes un seul Dieu, ayez.

Sainte Marie, priez pour nous.

Sainte Mere de Dieu, priez pour nous.

Sainte Vierge des Vierges, priez pour nous.

Bienheureux Pierre de Luxembourg, priez.

Vous qui dès le berceau fûtes embrasé de l'amour divin, priez pour nous.

Ennemi du monde & de ses charmes dès votre plus tendre enfance, priez pour nous.

Parfait modele de modestie & de candeur pour la jeunesse, priez pour nous.

Vous qui avez toujours aimé le recueillement & la retraite, priez pour nous.

Vous qui avez été la gloire & l'ornement de la Noblesse, priez pour nous.

Vous qui avez été touché de la plus fervente dévotion pour Jesus-Christ crucifié, priez.

Vous qui avez honoré la Sainte Vierge d'un culte particulier, priez pour nous.

Objet de tendresse de la Mere de dilection, priez pour nous.

Parfait modele des Ecclésiastiques & des Prélats, priez pour nous.

Vous qui avez tant aimé la Croix & les opprobres du Sauveur, priez pour nous.

Image de la pureté angélique, priez.

Vous qui avez exercé sur votre chair innocente les rigueurs de la pénitence, priez.

Ardent zélateur de la gloire de Dieu & du salut des Ames, priez pour nous.



Vous qui avez pleuré amérement sur les péchés du Peuple, priez pour nous.
Vous qui avez aimé tendrement les Pauvres de Jesus-Christ, & qui les avez institué vos héritiers, priez pour nous.
Modele de la mortification chrétienne, priez.
Nouvelle étoile du Clergé de Mets, priez.
Maître de la perfection, priez pour nous.
Exterminateur des vices, priez pour nous.
Ressource des misérables, priez pour nous.
Protecteur des orphelins, priez pour nous.
Victime ardente de la charité, priez pour nous.
Vous qui avez pratiqué l'humilité dans la plus haute perfection, priez pour nous.
Vous qui dans la ferveur de vos prieres fûtes ravi en extase, priez pour nous.
Vous qui avez été favorisé de la grace de voir l'image de Jesus-Christ crucifié dans un nuage lumineux, priez pour nous.
Vous qui avez desiré ardemment la mort, pour être réuni à Jesus-Christ que vous aimiez de tout vôtre cœur, priez.
Vous qui êtes puissant en Miracles & en Prodiges, priez pour nous.
Vous qui donnez la vue aux aveugles, priez.
Vous qui faites entendre les sourds, priez.
Vous qui faites parler les muets, priez.
Vous qui redressez les boiteux, priez.
Vous qui avez ressuscité quatre-vingt morts, priez pour nous.
Espérance des Femmes enceintes, priez.
Secours de celles qui sont dans le travail de l'enfantement, priez pour nous.
Force des languissans, priez pour nous.
Fidéle imitateur des Apôtres, priez.

Compagnon des Martyrs, priez pour nous.
Fidéle Associé des Confesseurs, priez.
Vous qui participez avec les Esprits bienheureux au bonheur des Vierges, priez.
Vous qui êtes un des puissans Protecteurs de la ville d'Avignon, priez pour nous.
Arc resplendissant dans les nuages de la gloire, priez pour nous.
Jesus, Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous.
Jesus, Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous.
Jesus, Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous.

ANTIENNE.

GLorieux Confesseur de Jesus-Christ, Bienheureux Pierre de Luxembourg, nouvel astre de l'Eglise; nous vous prions de nous servir de guide dans cette vallée de larmes, & de regarder d'un œil favorable ceux qui vous prient de les délivrer du fardeau de leurs péchés; détournez les maux que nous avons mérités, & soulagez par une assistance salutaire, les infirmités de nos corps, & les gémissemens de nos cœurs.

℣. Bienheureux Pierre de Luxembourg, priez pour nous.

℟. Afin que nous devenions dignes des promesses de Jesus-Christ.

ORAISON.

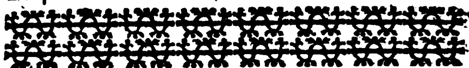
DIEU Tout-Puissant & miséricordieux, qui faites éclater la gloire du Bienheureux Pierre de Luxembourg par une infinité de Miracles, & qui avez accordé par son in-

tercession la vie aux morts, l'ouïe aux sourds; le marcher aux boiteux, la parole aux muets, la santé aux malades; Nous vous supplions de délivrer de toute sorte d'afflictions tous ceux qui imploreront son secours, & de leur accorder la grace d'imiter son humilité, sa pureté, son horreur extrême pour le moindre péché, afin qu'après avoir pratiqué ses vertus pendant la vie, nous ayons, comme lui, le bonheur de mourir dans votre amour, & d'être le compagnon de sa gloire dans l'éternité bienheureuse. Par notre Seigneur Jesus Christ votre Fils, qui vit & regne avec vous en l'unité du Saint-Esprit dans tous les siécles des siécles. Ainsi soit-il.

Les prieres étant achevées, il fait baiser le Manteau au malade, y fait toucher une partie des linges qui doivent lui servir, & le présente aussi à baiser à ceux des assistans qui le souhaitent. Après quoi il le remet dans la cassette; & avant que de s'en retourner, il s'approche du malade, & l'exhorte de nouveau à la patience, à la douleur de ses fautes, à la confiance en Dieu, à la résolution de faire un bon usage, soit de la santé, s'il plaît à Dieu de la lui rendre, soit de la maladie & de la mort même si Dieu veut le tirer de ce monde. Il lui représente que Dieu peut le guérir par l'intercession de son Saint, mais qu'il peut aussi

par miséricorde lui refuser la guérison qu'on a demandée, parce qu'elle ne lui seroit pas avantageuse pour son salut. Qu'il ne se laisse donc pas abattre si la maladie continue, & qu'il ne s'imagine pas, ou que Dieu est en colere contre lui, ou que les prieres de l'Eglise, & l'invocation des Saints sont inutiles; mais qu'il croie au contraire, qu'ayant demandé deux choses, l'une absolument & sans condition, à savoir, le salut de son ame; l'autre seulement sous le bon plaisir de Dieu & en cas qu'elle soit utile pour son salut, à savoir, la santé de son corps; il sera infailliblement exaucé pour la premiere qui est la plus importante s'il a la foi, s'il se soumet aux ordres de Dieu, s'il adore ses jugemens, s'il espere en sa miséricorde, s'il lui offre ses douleurs pour l'expiation de ses crimes, s'il accepte la mort & comme une peine qu'il a méritée, & comme la fin de toutes ses miseres, puisqu'elle l'exemptera de tous les péchés qu'il pourroit encore commettre, si Dieu lui conservoit la vie.





PREFACE

Sur les Ouvrages du Bienheureux Pierre de Luxembourg.

IL y auroit lieu sans doute de s'étonner qu'il nous reste des écrits d'un jeune Homme mort dans la dix-huitieme année de son âge, si nous ne savions que Dieu peut faire toute sorte de miracles dans ses Saints. L'esprit dont il les remplit pour leur faire mener une Vie sainte, est le même qui donna à un enfant de douze ans assez de sagesse pour juger les Juges de son
Dan. 12. peuple, & qui en la personne des Apôtres a fait en un moment de douze hommes sans lettres les Maîtres du monde, qui par leurs prédications & leurs écrits ont converti les Orateurs & les Philosophes. David nous apprend que c'est le propre de la Loi de Dieu de donner la sagesse aux petits, & il nous assure qu'il étoit devenu lui-même plus savant que ses Maîtres, parce qu'il méditoit cette Loi, & qu'il avoit eu plus d'intelligence que les Vieil-

lards, parce qu'il avoit recherché à accomplir les Commandemens du Seigneur. Le jeune Pierre de Luxembourg pouvoit certainement dire avec le Prophete, qu'il aimoit la Loi de Dieu, & qu'elle étoit pendant tout le jour le sujet de ses méditations. Nous avons vu dans l'histoire de sa Vie quelle étoit sa fidélité à exécuter ce que Dieu demandoit de lui ; après quoi il n'est pas difficile de comprendre que ces préceptes du Seigneur, que l'Ecriture appelle des préceptes lumineux, ont éclairé son esprit, & lui ont non-seulement inspiré ce qu'il devoit faire, mais encore dicté ce qu'il dévoit enseigner aux autres.

La lecture attentive de ses Ouvrages contenus dans un ancien manuscrit des Peres Célestins de Paris, dans un autre manuscrit & quelques anciennes éditions qu'ont ces mêmes Peres, donne lieu de les distinguer en quatre ou cinq différens écrits.

Le premier est une Instruction que le Saint donne à un pécheur, pour lui apprendre comment il doit retourner à Dieu, & ce qu'il doit faire après qu'il se sera réconcilié avec lui pour conserver la grace qu'il aura reçue. C'est dans cet Ouvrage, rempli de ré-

gles & de maximes très-solides, que Dieu fait voir sensiblement qu'il est lui-même la force des foibles, & la sagesse des petits ; & que c'est lui qui avoit élevé ce Bienheureux jeune Homme au-dessus de la capacité de son âge pour lui faire enseigner les vérités que nous lirons dans son Livre, comme il l'avoit fortifié contre la délicatesse & la fragilité de l'enfance, pour lui faire pratiquer ces mêmes vérités. Car il ne dit que ce qu'il faisoit, & il paroît assez visiblement que c'étoit pour lui-même qu'il avoit composé cet écrit. Il a été non-seulement le guide, mais encore le voyageur dans le chemin par lequel il y conduit le pécheur: il est vrai qu'il étoit Saint ; mais il ne le croyoit pas. La grande pureté de son cœur lui faisoit paroître comme énormes les moindres taches qui pouvoient ternir la beauté de son ame ; & les petites fautes n'étoient point petites pour un Saint embrasé de cette charité, dont Saint Augustin dit, que plus elle fait aimer Dieu, plus elle fait craindre de l'offenser.

Nous avons vu dans l'histoire de sa Vie, quelle étoit la crainte que la lecture de l'Ecriture sainte répandoit dans son esprit, & combien elle lui faisoit verser

verser des larmes, en disant qu'il ne savoit si quelqu'un pourroit être sauvé. Ce Saint, pénétré des lumieres du Ciel, ne se contentoit pas du dehors de ses actions, qui lui attiroient les louanges des hommes; mais, rentrant dans le fond de son ame, où Dieu, qui sonde les reins & le cœur, va chercher le principe & la racine cachée de ces mêmes actions, pour lui rendre ce qu'elles méritent devant lui, il trembloit avec Job pour tout ce qu'il faisoit, & appréhendoit aussi-bien ses bonnes œuvres que les crimes qu'il eût pu commettre.

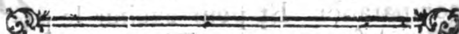
C'est ce qui lui fait commencer son Livre par ces paroles: Lorsque je considere la vie que j'ai menée depuis que j'ai pu discerner le bien d'avec le mal, je n'y trouve que péché & beaucoup de temps perdu: Car, si j'ai fait quelque bien, je l'ai fait avec tant de négligence & de lâcheté, avec si peu d'amour & si peu de conseil, que je n'en mérite aucune récompense. J'ai même bien lieu de craindre que toutes mes actions n'aient rien valu. Hélas donc! poursuit-il, toute ma vie est stérile & sans fruit, & Jesus-Christ dit dans l'Evangile, Que tout arbre qui ne portera point de fruit, sera coupé & jetté au feu. Voilà ce que je suis, & cela

étant, que dois-je attendre, sinon d'être coupé, & d'être précipité après cette vie dans l'enfer avec les pécheurs & les démons qui sont les ennemis des hommes?

Cette image du Jugement de Dieu sur les ames stériles & vuides de tous biens, le frappoit sans cesse, & lui inspiroit ces sentimens d'horreur & de crainte qu'il tâche d'inspirer au pécheur à qui il parle, & qu'il exprime si vivement par ces paroles: Ame pécheresse, qui as si peu exécuté les bons desseins que tu as faits tant de fois, & qui te vois vuide de toutes bonnes œuvres, à quoi penses-tu? Ne sais-tu pas que tu dois mourir, & que le Jugement de Dieu est proche? O jour plein de tribulation & de douleur, de cris & de gémissemens, de crainte & d'horreur, d'orages & de tempêtes, d'indignation & de fureur! A quoi penses-tu, ame lâche, froide & sans amour? Es-tu endormie ou éveillée? Hélas! que le sommeil qui t'accable est profond! Si tu ne t'éveilles pas à ce tonnerre, ce n'est pas un sommeil, c'est une véritable mort.

C'est dans la vue de ce Jugement terrible qui imprimoit en lui une crainte compatible avec son grand amour

pour Dieu, qu'il a suivi lui-même, avec la derniere exactitude, les régles de la pénitence qu'il prescrit au pécheur pénitent, & que, pour conserver la grace qu'il tâchoit de mériter tous les jours par les austérités & les mortifications que nous lui avons vu pratiquer dans l'Histoire de sa Vie, il a suivi ponctuellement les régles qu'il donne à un pécheur réconcilié avec Dieu. Mon dessein n'est pas de donner ici ces régles en la maniere qu'il les a écrites, parce que le langage de son temps a si peu de rapport avec le nôtre, qu'il ne feroit peut-être que rebuter le Lecteur, mais de faire un extrait abrégé de cet écrit du Saint, & des autres qui le suivent, afin de ne laisser pas perdre des instructions très-solides, qui peuvent être utiles à toute sorte de personnes. Commençons donc par celles qu'il donne à un pécheur qu'il veut faire retourner à Dieu.



Extrait du premier Ecrit du Saint.

Il commence par faire examiner au pécheur, qu'il instruit l'état de son ame; puis la trouvant stérile en bonnes œuvres, & coupable de plusieurs péchés, il lui représente les jugemens de

Dieu, par la vue desquels il tâche de lui inspirer une crainte salutaire. L'ame ainsi ébranlée par cette crainte, demande ce qu'il faut faire pour retourner à Dieu, & le Saint lui marque un chemin de trois journées, qui sont la Contrition, la Confession & la Satisfaction.

Pour briser le cœur par la douleur de la Contrition, il lui représente l'enfer qu'il a mérité, le Ciel qu'il a perdu, & Dieu qu'il a offensé. Par ces trois dégrés (à qui il donne le nom de lieues, pour continuer sa métaphore dans laquelle il représente la conversion du pécheur sous la figure d'un voyage,) par ces trois dégrés, dis-je, il conduit l'ame à l'amour de Dieu, qui lui est si nécessaire selon ce Saint, que ceux qui auront fait le bien par d'autres vues, seront traités comme un homme qui, ayant travaillé pour Pierre, viendroit en vain demander à Jean la récompense de son travail. C'est sa comparaison. Et pour exciter le pécheur à se convertir à Dieu au plutôt, par une Contrition véritable, il rapporte l'exemple effroyable d'un homme qui, ayant remis à la mort à se repentir de ses crimes, mourut en criant: *Contrition, Contrition, où es-tu allée?* &

finit par cette ſentence de Saint Gregoire. *Celui qui, pendant ſa vie, a oublié & abandonné Dieu, eſt oublié & abandonné de lui à la mort.*

Le ſecond pas que fait un pécheur pour retourner à Dieu, eſt celui de la Confeſſion, que nôtre Saint appelle la ſeconde journée du chemin qu'il doit faire. Il explique en cet endroit chaque mot du *Confiteor*, & fait voir que ce mot, *Je confeſſe*, ferme l'enfer & ouvre le Ciel au pécheur pénitent; qu'une ame qui ſe ſent coupable d'avoir offenſé Dieu, & qui ne doit rien attendre de ſa juſtice que la damnation qu'elle a méritée, n'a point d'autre reſſource que d'appeller, par la Confeſſion de ſes crimes, de la juſtice de Dieu à ſa miſéricorde, dont le tribunal, qui n'eſt acceſſible que pendant cette vie, ne manque jamais d'abſoudre ceux qui avouent ſincérement qu'ils ſont coupables.

Pour ne pas négliger un refuge ſi favorable, le Saint arme le pécheur pénitent contre quatre ſortes de tentations, par leſquelles le démon s'efforce de le détourner de l'accuſation de ſes fautes. Il repréſente à ceux que la honte empêche de ſe confeſſer, cette confuſion terrible qu'il faudra ſouffrir au jour du Jugement à la vue de tout l'U-

nivers. Il dit à ceux qui craignent d'être moins estimés du Confesseur, s'ils lui découvrent des fautes qui lui feront voir qu'ils ne sont pas si vertueux qu'il les pensoit, que les bons Confesseurs sont semblables aux Anges, lesquels, selon la parole de Jésus-Christ même, ont plus de joie de la conversion d'un grand pécheur, que de la sainteté de 99 Justes. Il avertit ceux qui attendent à un âge plus avancé à faire une Confession dont ils se persuadent qu'ils auront toujours le temps, que le jour de demain n'est point à eux, & qu'ils doivent employer à leur salut le moment présent que Dieu laisse [illegible] leur dispo- sition. Il dit enfin à ceux qui refusent de se confesser par la crainte de la pénitence que le Prêtre pourra leur imposer, que c'est une nécessité absolue que tout péché soit puni, soit ici par la pénitence, soit en l'autre monde par la justice de Dieu; & qu'il vaut bien mieux souffrir en cette vie une peine légère & facile, que de s'exposer en l'autre à des supplices que l'on ne sauroit ni supporter ni éviter.

Après avoir ainsi fortifié le pécheur dans le dessein de faire une Confession salutaire de ses crimes, il lui apprend trois qualités qu'elle doit avoir. Car

elle doit être entiere, étant inutile d'avoir été pansé d'onze plaies qu'on auroit découvertes au Médecin, s'il falloit mourir d'une douzieme qu'on lui auroit célée. Elle doit être volontaire & non forcée selon ces paroles du Prophete : *C'est avec une volonté pleine que je vous offrirai, mon Dieu, le sacrifice d'une Confession salutaire.* Elle doit être enfin accompagnée d'une grande confiance en la misericorde de Dieu, qui est toujours plus grande que nos offenses. C'est cette confiance qui, manquant à la Confession de Judas, la rendit inutile pour lui, quoiqu'elle eût les deux premieres qualités, ayant été entiere & volontaire, & même accompagnée de satisfaction.

La satisfaction est la troisieme journée du chemin par lequel notre Saint ramene une ame à Dieu, & les trois lieues de cette journée, c'est-à-dire, les trois qualités ou parties de la satisfaction sont la restitution de ce que l'on a pris, les actions de pénitence par lesquelles on expie les péchés qu'on a commis, & le pardon des injures que l'on a souffertes, qui fait obtenir de Dieu le pardon des crimes par lesquels on l'a offensé.

Sur la restitution, il donne ces in-

tructions importantes : « On est obligé de rendre les biens de la terre à celui à qui on les a ôtés, parce que, selon la maxime célébre du Droit, le péché n'est point pardonné, si on ne restitue ce que l'on a pris. On est obligé de rendre l'honneur & la bonne renommée que l'on aura volée à quelqu'un par ses médisances ou par ses calomnies, soit en faisant une réparation publique par un désaveu solemnel des impostures par lesquelles on l'a diffamé, soit en disant de lui tout le bien que l'on peut, pour diminuer la mauvaise opinion que l'on en a fait concevoir par le mal qu'on en a fait connoître. Mais on est bien plus obligé encore de rendre à Dieu les ames qu'on lui a arrachées en les portant au péché. Ainsi celui qui, par ses mauvais exemples, par ses sollicitations, ou enfin par quelque maniere que ce soit, a engagé les autres dans le crime, & les a soustraits à Dieu pour les livrer au démon, doit faire tous ses efforts pour les arracher au démon, & les ramener à Dieu. S'il ne peut pas convertir ceux qu'il a débauchés, qu'il travaille à en convertir d'autres, & qu'il emploie pour cela les exhortations, les aumônes, les

bons exemples, en un mot tous les moyens qui lui seront possibles ; & si tout lui manque, il lui reste toujours le sacrifice d'une ardente priere qu'il ne doit jamais manquer d'offrir à Dieu pour le salut de ceux dont il souhaite la conversion.

Après ces régles si chrétiennes, il apprend au pécheur à se soumettre au Prêtre pour les actions de pénitence qu'il est obligé de faire afin de satisfaire à Dieu ; & il l'exhorte fort à obtenir de sa bonté le pardon de ses crimes par le pardon qu'il accordera lui-même à ceux de qui il a reçu quelque offense. Savez-vous, dit-il, ce que c'est que pardonner pour l'amour de Dieu les injures qu'on vous a faites ? C'est donner une assignation à Dieu pour vous tenir compte d'une légere dette qu'il n'a pas contractée, mais que vous remettez à votre débiteur, & le mettre par-là hors de pouvoir d'exiger de vous les sommes immenses que vous lui devez.

Après avoir ainsi marqué au pécheur le chemin par lequel il doit retourner à Dieu, il l'exhorte à veiller exactement sur soi-même pour conserver la grace qu'il aura recouvrée par sa pénitence, & il lui donne les régles

suivantes pour sa conduite. Voici celles qu'il lui prescrit pour passer saintement la journée.

Il lui conseille de se lever exactement tous les jours à minuit, &, dès qu'il sera éveillé, de s'armer du signe de la Croix, en élevant les yeux de son cœur vers Jesus-Christ crucifié qu'il adorera en disant : *Nous vous adorons, ô Jesus ! & nous vous bénissons, parce que, par votre sainte Croix, vous avez racheté le monde.* Il veut que, dès qu'il sera levé, il se mette à genoux, & qu'il récite l'Office de Matines, après lequel il pensera à la Passion du Sauveur, tâchant de ressentir en son cœur les peines que Jesus-Christ a souffertes pour lui en son Corps, & le remerciant des graces qu'il a reçues de sa miséricorde ; qu'il implore ensuite l'intercession de la Sainte Vierge & des Saints, & que, se souvenant qu'il est partie d'un corps dont tous les membres doivent être unis très-étroitement ensemble par le lien indissoluble d'une charité mutuelle, il ne manque jamais de faire quelque priere, soit de jour, soit de nuit. 1. Pour les Prélats & les Ministres de l'Eglise. 2. Pour les Rois & pour les peuples que Dieu a soumis à leur con-

duite. 3. Pour les personnes qu'il est obligé de recommander plus particuliérement à Dieu. 4. Pour tous ceux qui sont dans la misere & dans l'abandon ; & enfin pour ses parens & autres fideles qui ont besoin, après la mort, des suffrages & des bonnes œuvres des vivans. Il lui permet ensuite de se recoucher, & croit qu'il doit se contenter, en tous les deux sommeils, de six ou sept heures au plus.

Le matin, dès qu'il sera levé, il lui ordonne d'aller à l'Eglise, & d'y chercher quelque coin retiré, où après s'être hum[illegible] [illegible] prosterné devant Dieu, & avoir imploré les lumieres du Saint-Esprit, il récitera Prime, entendra la sainte Messe, & dira le reste de son Office chaque heure en son temps.

Il l'avertit d'être sobre dans son manger, d'invoquer Dieu devant & après le repas, de parler peu à table, si ce n'est de choses utiles ou nécessaires, & de s'entretenir, s'il peut, de quelque bonne pensée, afin que l'ame ne jeûne pas pendant que le corps prend sa nourriture. Après le dîner, il le renvoie dans sa chambre, où il doit réciter l'Office de None, en s'appliquant ensuite à quelque étude utile pour son salut.

Il ne veut point qu'il forte de la maison pour aller en Ville sans nécessité, & alors il lui ordonne de marcher par les rues avec modestie, de ne parler qu'à ceux à qui il aura affaire, & de s'en revenir chez lui le plutôt qu'il pourra.

Sur le soir, il lui fait dire Vêpres & l'Office des morts, s'il le peut ; &, après le souper, il le fait rentrer dans sa chambre, où, étant retiré, il ne doit plus parler à personne jusqu'au lendemain, sans une très-grande nécessité. Là il veut qu'il se recueille autant qu'il lui sera possible, & que, se renfermant en soi-même après avoir fermé les portes de son ame à toutes les pensées du dehors, il ne converse plus qu'avec Dieu dans le secret de son cœur. Il récitera Complies, &, après cette priere, il rappellera tous ses sens, pour leur faire rendre compte de toutes les actions de la journée. S'il y en a de bonnes, il en rendra gloire à Dieu qui est l'auteur & la source de tout bien ; & il lui demandera humblement pardon des mauvaises : après quoi il adorera les trois Personnes Divines de la Sainte Trinité ; &, s'étant recommandé aux prieres de la Sainte Vierge & de son

Ange Gardien, il se mettra dans le lit avec toute la modestie requise en un Chrétien qui est toujours enfant de lumiere, & dont le repos aussi-bien que la veille est présent à celui à qui les ténebres ne sont pas moins claires que le jour.

C'est ainsi que notre Saint regle toute la journée d'une ame qui veut être fidelle à Dieu, & c'est ainsi qu'il régloit lui-même toute sa vie : car il avoit appris à faire avant que d'enseigner ; & les lumieres qu'il répandoit au dehors, ne venoient que du feu que Dieu faisoit brûler au dedans de son cœur. Les regles que nous venons de rapporter, ne prescrivent encore que des actions extérieures ; mais voici quelques-uns des avis salutaires qu'il y mêle, qui sont comme l'ame & la vie de ces mêmes actions.

Dans toutes les prieres que vous ferez, chassez de votre cœur, autant qu'il vous sera possible, toutes les pensées du monde, & unissez-vous à Dieu.

Accoutumez-vous, en priant, à appliquer votre esprit à quelque sainte pensée. Considérez par exemple quelle est la bonté de Dieu, & quelle est votre malice. Méditez la gloire que

vous voulez acquérir, & l'enfer que vous avez mérité. Faites réflexion sur l'ouvrage de vos mains qui n'est autre que la mort : car elle n'est point la créature de Dieu, mais le fruit de notre péché.

Regardez souvent Jesus-Christ crucifié, soit des yeux du corps, soit de ceux du cœur.

Les jours de Fêtes, recommandez-vous au Saint dont on célebre la mémoire; ne manquez jamais d'entendre du moins la Grand'Messe & Vêpres, & employez le reste du jour à des choses spirituelles.

Confiez le soin de votre ame à un Confesseur qui ait de la science & de la conscience; car, s'il a soin de son salut, il aura soin du vôtre; &, s'il est tel, obéissez-lui comme au Vicaire de Jesus-Christ, en faisant tout le bien qu'il vous ordonne.

Si vous êtes assez malheureux de tomber en quelque péché mortel, confessez-le au plutôt, & ne vous couchez jamais en état de damnation.

Quand vous êtes à la maison, n'y soyez jamais sans rien faire; ne vous tenez point à la porte ou à la fenêtre pour regarder les passans, & soyez seul autant que vous le pourrez.

Le jeûne, fait avec discrétion, est une très-bonne chose; sans cette vertu il ne vaut rien, & est très-dangereux. Ne jeûnez donc point sans conseil.

Le jeûne qui n'est point accompagné de l'aumône, est une lampe sans huile & sans feu. Les viandes que l'on se retranche par le jeûne, doivent faire la nourriture des pauvres.

Jeûner sans s'abstenir du péché, c'est imiter le démon, qui jeûne sans cesse, & fait toujours du mal.

Quelque part que vous soyez, parlez le moins qu'il vous sera possible: car il est difficile de ne pas pécher souvent, lorsqu'on est sujet à parler beaucoup.

Hantez peu de monde; n'ayez commerce qu'avec des personnes d'une piété bien éprouvée.

Soyez charitable envers le prochain, si vous voulez que Dieu vous fasse miséricorde; & faites du bien avec joie, & selon votre pouvoir, à ceux qui ont besoin de votre assistance.

Dans vos affaires, prenez conseil de quelque homme de bien, & souvenez-vous que Dieu voit tout, & que vous ne pouvez rien dérober à sa connoissance.

Mettez un tel ordre à votre con-

science & à vos affaires, que, quand vous serez malade, vous n'ayez qu'à penser à Dieu.

Vêtez-vous simplement, & ayez en horreur toute curiosité & toute vanité.

Extrait du second Ecrit.

CE seroit peu d'avoir marqué à l'homme les voies qu'il doit suivre, soit devant, soit après sa réconciliation avec Dieu, si on ne lui apprenoit le moyen d'obtenir la grace sans laquelle il ne peut retourner à Dieu par une conversion véritable, ni mener une vie sainte après sa conversion. Ce moyen n'est autre que la priere, qui, étant une humble confession que l'homme fait devant Dieu de sa misere & de ses besoins, doit être continuelle pendant cette vie, parceque ces besoins & cette misere dureront autant que cette vie. La priere qui se fait entendre aux oreilles de Dieu, obtient infailliblement de sa miséricorde le secours dont l'homme a besoin pour mener une vie chrétienne; mais, parce que les oreilles de Dieu n'entendent point la voix des lévres, si le cœur est muet pendant que la langue parle, celui

celui qui prie, doit prier de cœur, s'il veut être entendu. La voix du cœur est le desir, & ce desir que Dieu entend si bien, parce que c'est lui qui le forme lui-même, est la véritable dévotion, qui rend efficaces toutes les prieres qu'elle accompagne. Les hommes ne peuvent pas donner aux autres cette dévotion, qui est un don de Dieu; mais ils peuvent bien donner des regles pour connoître en quoi elle consiste, & leur apprendre les moyens de l'acquérir & de la conserver, afin qu'étant instruits de ce qu'ils doivent demander & de ce qu'ils doivent faire, ils n'aient plus qu'à pratiquer cette maxime fondamentale de la vie chrétienne, qui est de faire ce qu'ils peuvent, & de demander ce qu'ils ne peuvent pas encore à celui avec le secours duquel rien ne leur sera impossible. C'est pour avoir & pour entretenir en son cœur cette dévotion si nécessaire, que notre Saint, dans un petit traité qui suit celui que nous venons de voir, donne dix préceptes très-utiles, dont nous ferons ici l'abrégé de la même maniere que nous avons fait du premier écrit.

1. Il faut avoir grand soin de purifier son cœur de tout péché, quand

on veut paroître devant Dieu par la priere. Car celui qui prie, entre en esprit dans le Ciel, où il se présente devant le Trône de Dieu. Vous n'oseriez aller trouver un grand Seigneur pour lui demander quelque grace, que vous ne regardiez auparavant s'il n'y a point sur vous quelque ordure, ou quelque tache qui puisse lui déplaire. Lors donc que vous allez prier, dit Saint Jean Chrysostome, mettez-vous dans l'état d'un homme qui va parler à Dieu. Purifiez, autant que vous le pourrez, votre cœur de toutes les souillures du péché; humiliez-vous beaucoup, & vous serez exaucé.

2. Il faut chercher un lieu secret où l'on ne soit ni vu ni détourné. Le vent de la vaine gloire fait perdre tout le fruit de l'Oraison. Jesus-Christ se détachoit de ses Disciples quand il vouloit prier; Moyse monta sur la montagne, & l'Ange trouva la Sainte Vierge seule dans sa chambre. Nous parlons avec plus de confiance à nos amis, quand nous leur parlons en secret. Cherchez donc un lieu particulier si vous voulez que Dieu vous découvre ses mysteres dans l'Oraison.

3. Quand vous allez prier, appliquez-vous tout entier à ce que vous

allez faire, & éloignez de votre cœur toute autre pensée, de peur d'entendre ce reproche sanglant : *Ce peuple m'honore des levres, & son cœur est bien loin de moi.* Les distractions volontaires sont les mouches dont parle le Sage, qui, mourant sur le divin parfum de la priere, en corrompent toute la bonne odeur.

4. Demandez à Dieu ardemment & humblement l'esprit & l'onction de la priere, parce que, sans cette onction, elle est comme une viande sans saveur. Faitez aussi tout ce que vous pourrez pour obtenir le don des larmes, qui élevent la priere jusqu'au Trône de Dieu, qui lui arrachent les verges de la main, qui l'obligent de changer l'Arrêt que sa Justice avoit résolu de prononcer contre le pécheur, & qui font l'aspersion salutaire de ce sacrifice d'un cœur contrit que Dieu ne sauroit rejetter.

5. Considérez les péchés par lesquels vous avez offensé Dieu, & ayez toujours votre foiblesse devant les yeux. Ce souvenir de votre infirmité & de vos fautes tirera les larmes de vos yeux; ces larmes purifieront votre cœur, & la pureté du cœur vous fera obtenir tout ce que vous demanderez.

6. Représentez-vous tous les périls & tous les maux desquels vous êtes environné pendant cette vie. Parcourez toutes les tentations dont vous êtes attaqué de la part du monde, de la chair & du démon. Tremblez dans cette vue, & pensez néanmoins que la chair & le monde ne terrassent que leurs amis. Prenez donc bien garde d'aimer le monde, puisque Saint Jacques vous assure, *Que quiconque est l'ami du monde devient l'ennemi de Dieu.*

Pour exciter en vous cette crainte si recommandée, avec laquelle nous devons opérer notre salut, considérez bien ce que c'est que cette vie. Elle est un cachot rempli de criminels qui ne savent ni quand ils sortiront, ni si, au sortir de la prison, on ne les conduira point au supplice éternel qu'ils ont mérité. Quel est le voleur, s'il n'a perdu entiérement le sens, qui rie & qui chante à la veille d'être mené au gibet? La vie est un vaisseau dans lequel nous avançons toujours, soit que nous dormions, soit que nous veillions: il n'y a que deux ports vers lesquels ce vaisseau avance, qui sont le Ciel & l'Enfer; & nous ne savons auquel des deux nous devons aborder.

Un homme sur la terre ne peut pen-

ser sérieusement à ce qui l'environne, qu'il n'ait bien plus de sujet de pleurer que de rire. Car, s'il regarde le Ciel, c'est sa patrie ; mais il en est éloigné à cause de ses péchés, & il est en un danger continuel de s'égarer tellement qu'il n'y arrive jamais. S'il regarde la terre, il y voit la poussiere de laquelle il a été tiré, & dans laquelle il doit retourner par la mort. S'il porte les yeux de son esprit au dessous de la terre, il y voit un enfer ouvert pour engloutir tous ceux qui meurent dans le péché. S'il regarde à droite, il voit l'illusion des biens trompeurs & périssables de ce monde, qui aveuglent & précipitent dans la damnation tant de personnes ; &, s'il regarde à gauche, il voit les persécutions que les bons souffrent de la part des méchans. S'il regarde derriere lui, il voit l'abus qu'il a fait du temps qui lui avoit été donné pour faire de bonnes œuvres ; &, s'il regarde devant lui, la mort se présente à ses yeux, & il sait qu'elle approche sans savoir ni quand, ni en quel lieu, ni de quelle maniere il mourra. S'il rentre au dedans de lui-même, il n'y trouve qu'une conscience chargée de crimes, & il ne ressent en sa chair que des inclinations corrompues & des

habitudes déréglées ; &, s'il fait attention au dehors, il est effrayé par la vue de tant de dangers qui l'environnent, & dont il ne sait comment il pourra échapper. Cependant la foi lui fait connoître quelle sentence le Juge souverainement juste doit prononcer au dernier jour contre les pécheurs, parmi lesquels il doit s'attendre d'être condamné, s'il ne prévient sa condamnation par une conversion véritable. Toutes ces vues doivent lui apprendre à attendre sa fin dans les pleurs & les larmes d'une pénitence sincere, & à demander la protection de l'esprit saint par des prieres continuelles.

7. Méditez avec attention quel sera à la mort l'état d'une ame criminelle qui, au sortir de son corps, séparée de ses amis, privée de ses biens, verra au dessus d'elle un Juge irrité ; à sa droite, ses péchés devenus ses accusateurs ; à sa gauche, les démons prêts d'exécuter contr'elle la sentence du Juge, &, au dessous d'elle, l'enfer préparé pour son supplice. Qu'y a-t-il de plus capable de vous porter à la piété en vous détachant de toutes les vanités de la terre, que de considérer que les richesses & les honneurs de

ce monde, loin de servir à une ame à l'heure de la mort, sont au contraire ordinairement ce qui lui nuit le plus pour son salut?

Penser encore que quiconque meurt en péché mortel, ne peut recevoir aucun secours de toutes les prieres, pénitences & autres bonnes œuvres que les plus grands Saints pourroient faire pour lui. Ce n'est que sur la bonne vie qu'on peut fonder l'espérance d'une bonne mort, & par conséquent c'est la bonne vie qu'il faut sur toutes choses demander à Dieu, & c'est à bien vivre qu'il faut s'appliquer entiérement.

8. Que la Passion du Sauveur soit un des sujets de vos méditations, puisque c'est pour vous donner exemple qu'il a souffert. Le Maître du Ciel & de la Terre a préféré aux honneurs, aux biens & aux plaisirs de cette vie, les mépris, la pauvreté & la Croix, pour vous apprendre qu'il vaut mieux aimer la tribulation que les délices. Car les délices nourrissent les vices de l'âme, & les afflictions la purifient; & ce n'est que par elles qu'on arrive au Royaume de Dieu. Apprenez encore, par l'exemple de Jesus-Christ, à ne point craindre d'être moqué &

méprisé du monde : il vous assure lui-même que c'est alors que vous serez bienheureux ; &, si vous faites réflexion sur ces vérités, vous ne refuserez point la tribulation ; mais vous demanderez à Dieu la grace de la supporter comme il faut.

9. Parcourez dans votre esprit tous les tourmens du Sauveur, & estimez, comme vous le devez, cet amour infini qu'il a eu pour vous. Vous reconnoîtrez alors avec Saint Bernard, que quand votre cœur seroit une mer, & vos yeux deux fontaines de larmes qui couleroient sans cesse, vous ne pourriez encore assez pleurer les souffrances d'un Dieu pour vous.

10. Enfin transportez-vous en esprit dans le Ciel, pour y considérer les biens invisibles que Dieu a préparés pour ceux qui l'aiment. Représentez-vous le plaisir sacré & ineffable que fait goûter à chaque Saint la vue de la Sainte Vierge, des Anges & des autres Bienheureux, & considérez ensuite ce que ce sera de voir dans son éclat & dans sa gloire, ce Roi dont la seule vue peut faire la parfaite félicité des ames. Apprenez, par la contemplation de ces délices éternelles, à mepriser toutes les délices passageres du

du siécle, & ne regardez la gloire infinie à laquelle Dieu vous appelle, que pour vous hâter d'y arriver. Car il n'y a point de temps à perdre; vous en avez peu pour cheminer, & le chemin est long. Marchez donc dès à présent, & n'oubliez pas ce que dit Jesus-Christ, que la voie qui conduit au salut est étroite, & que peu de gens y marchent jusqu'au bout.



Extrait du troisieme Ecrit.

CEs dix régles ou préceptes sur la priere sont suivies d'un petit traité qui comprend des maximes courtes & simples, mais solides & utiles. Je crois que le Saint les composa pour les peuples de son Diocese, & en effet il commence, dans un Exemplaire que j'ai vu, par ces mots : *Très-chers freres & sœurs.* Voici donc une partie des avis & instructions qu'il leur donne.

Avant toutes choses, faites réflexion sur vous-même, & considérez ce que vous avez été, ce que vous êtes, & ce que vous serez; d'où vous venez, où vous êtes, & où vous allez.

Souvenez-vous que la vie de l'homme n'est qu'un peu de vent, & que son corps, après sa mort, n'est qu'une cha-

rogne qui sert de pâture aux vers. Que vous n'êtes qu'un ver qui sort de la terre, & qui doit retourner. Que vous avancez sans cesse vers la mort & le jugement.

Considérez qui vous a mis au monde, pourquoi vous y avez été mis, & ce que vous devez y faire.

La vie de l'homme est courte & passe comme une ombre; vous laisserez dans le monde tout ce que vous y avez trouvé, c'est-à-dire, qu'il vous y faudra laisser vos richesses, vos dignités, votre pouvoir, vos plaisirs, & que vous n'emporterez avec vous que vos bonnes ou mauvaises actions.

Ceux qui sont morts ont vécu comme vous vivez, & vous mourrez comme eux. Tenez-vous donc sur vos gardes; car vous ne savez point l'heure de votre mort.

Apprenez à être doux & humbles, & souffrez les adversités avec patience, pour l'amour de celui qui a tant souffert pour vous.

Fuyez le monde tant que vous pourrez; & recherchez ceux qui servent Dieu.

N'ayez aucune confiance en ceux qui aiment à recevoir des présens, car les présens aveuglent les sages; mais

mettez votre confiance en un homme fidéle, c'est-à-dire, qui ne cherche que votre salut & le sien.

N'aimez point à entendre des paroles oiseuses ou contraires à votre salut.

Faites-vous aimer de ceux qui aiment Dieu; & vous aurez part à leurs bonnes œuvres. Mais évitez la trop grande familiarité avec qui que ce soit; car plusieurs y ont été trompés.

Faites du bien aux pauvres & particuliérement à ceux qui aiment Dieu.

Apprenez les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, & ne les violez pour quoi que ce soit.

Soyez toujours véritable dans vos paroles, & ne mentez jamais, quoiqu'il en puisse arriver. Si vous avez à souffrir pour avoir dit la vérité, votre récompense sera grande dans le Ciel, & vous édifierez le monde par votre bon exemple.

Entendez tous les jours la Messe si vous le pouvez, & soyez souvent en priere; mais priez plus de cœur que de bouche: car quiconque prie doit son cœur à Dieu.

Ne demandez point à Dieu des choses qui ne vous sont ni nécessaires, ni utiles.

Portez les autres à bien faire, soit

par vos instructions, soit par votre bon exemple.

Pensez souvent à la mort & à la Passion de Jesus-Christ, & aimez à souffrir pour lui comme il a souffert pour vous.

Fuyez avec soin toutes les tentations que vous ne pouvez surmonter.

Soyez sobres & tempérans dans le boire & le manger : la sobriété est la santé de l'ame & du corps.

Cherchez tous les jours la paix de Dieu, quand tout le monde en devroit être irrité ; car on ne peut pas plaire tout à la fois à Dieu & au monde.

Si vous êtes tombé en quelque péché, confessez promptement votre faute & corrigez-vous.

Expliquez le plus favorablement qu'il se pourra tout ce que vous voyez & entendez.

Quoi que ce soit qui vous arrive, pensez que c'est Dieu qui l'ordonne ou le souffre pour votre salut.

S'il vous arrive des tentations, pen-
[illegible] Dieu vous tente pour vous
[illegible] & le démon pour vous
sez [illegible] [illegible] résistant au démon
éprouver, [illegible] [illegible]able à Dieu.
tromper, & qu[illegible] [illegible] tomber,
vous vous rendrez agr[illegible] Con-

Si la tentation vous a fai[illegible]
relevez-vous au plutôt par une [illegible]

fession sincere, en vous humiliant devant Dieu, en faisant une ferme résolution de vous corriger, & en vous retirant vers Jesus-Christ votre Sauveur comme vers votre refuge.

Si la tentation revient une autre fois & que vous la surmontiez, louez-en Dieu, & pour reconnoissance de la victoire qu'il vous a fait remporter, souffrez avec douceur le mal & les injures qui vous auront été faites.

Reprenez sans colere ceux qui font du mal.

Opposez-vous à ceux qui sont ennemis de la vérité.

Aimez ce que Dieu aime, & haïssez ce qu'il hait.

Soyez en paix avec tout le monde autant que vous le pourrez, sans blesser votre conscience. Cherchez en tout & par-tout la gloire de Dieu, & tâchez d'acquérir la vertu par les bonnes œuvres.



Extrait du quatrieme Ecrit.

On a pu voir dans la Vie du Saint, quelle étoit Jeanne de Luxembourg sa sœur. Cette vertueuse fille avoit consacré sa virginité à Dieu, & avoit confirmé son Bienheureux frere

dans la résolution qu'il avoit prise de lui consacrer la sienne. Cependant il paroît par l'écrit dont nous allons faire l'extrait, qu'elle fut attaquée par la tentation, & qu'elle sentit ébranler le dessein qu'elle avoit fait d'être tout à Dieu, & de ne s'engager jamais dans le monde. Elle eut recours alors au jeune Pierre, & voulut être fortifiée à son tour par celui qu'elle avoit fortifié elle-même dans ces entretiens pleins de Dieu, qu'ils eurent ensemble à Ligny. Elle lui fit donc savoir sa tentation, & lui pour réponse lui envoya l'écrit dont nous allons faire l'extrait, & que je crois pouvoir distinguer en deux Lettres différentes, comme il sera marqué en son lieu.

Premiere Lettre du Saint à sa fœur.

Après l'avoir saluée comme Saint Paul saluoit les fidèles, en lui souhaitant la grace & la paix en Jesus-Christ, qui est le refuge & la force de ceux qui le desirent & qui l'aiment sincérement, il lui parle en ces termes :

MA très-chere Sœur, vous desirez servir Dieu & être Sainte. Or, S. Augustin dit que, pour être Saint, il faut deux choses, àsavoir la bonne volonté

& les bonnes œuvres. La principale de ces deux choses est la bonne volonté, puisque sans elle on ne peut faire aucun bien. Et la perfection de cette bonne volonté consiste à aimer Dieu avant toutes choses & plus que toutes choses, & le prochain comme soi-même.

J'ai appris la peine où vous êtes, & cette peine me donne pour vous de la compassion & de l'inquiétude. Car ce seroit une chose qui me déplairoit beaucoup, & ce qui est bien pis, qui déplairoit souverainement à Dieu si vous retourniez vous engager dans ces vanités du siécle, qui sont si dangereuses, que Dieu condamne si fort, & qui sont si contraires au bien de l'ame.

Vous avez de si grandes qualités pour être Sainte, & Dieu vous a comblée de tant de graces, que vous êtes inexcusable si vous ne vivez comme vous le devez. Car, 1°. la nature vous a donné un grand sens, dont les lumieres peuvent vous faire comprendre, que tout ce qu'il y a dans le monde d'agréable, & qui peut flatter la curiosité de l'esprit, passe comme le vent, & qu'il faut nécessairement ou mourir jeune ou vieillir. Si on meurt jeune, il faut tout quitter, & il ne reste après la

mort que de la peine & de la douleur à ceux qui meurent dans le péché : & si on devient vieux, on n'est plus en état de jouir de ces vains plaisirs. Vous savez ces choses, & vous devez profiter de cette connoissance aussi-bien que de la parole de Dieu que vous avez entendue tant de fois dans les prédications, & que vous devez avoir gardée soigneusement, comme un bon soldat conserve avec soin ses armes pour se défendre quand il sera attaqué.

Si les jeunes gens se moquent de vous, rappellez en votre mémoire comment on s'est moqué de Jesus-Christ & des Saints, & comment il a voulu être moqué, afin de nous apprendre à mépriser les insultes & les railleries du monde.

Vous avez en vous la raison qui vous dicte ce qu'il faut faire & ce qu'il ne faut pas faire. C'est elle que vous devez écouter, & non votre chair ni votre sensualité ; car celui qui ne croit que sa chair est une bête.

Vous avez Dieu même au dedans de vous, qui, par ses inspirations, vous avertit nuit & jour de votre devoir. Ecoutez & suivez ces inspirations saintes que vous sentez au fond de vous-même.

Si vous êtes attaquée par la tentation, pensez à résister ; & souvenez-vous que celui qui n'est combattu d'aucune tentation, ne sait s'il a en lui aucune vertu véritable. Lorsqu'on a une grande inclination pour faire une chose que Dieu défend, & que cependant pour l'amour de lui on ne veut pas la faire, c'est une marque qu'on l'aime ; & ceux qui sont les plus tentés, & qui ont le plus d'occasion de mal faire, & néanmoins s'en abstiennent pour l'amour de Dieu, sont les plus grands Saints.

Dieu vous garde une très-belle couronne. Ne perdez pas les grands biens dont il veut vous combler.

Soyez humble, modérée dans vos discours, & prudente dans vos actions ; & ne soyez jamais oisive de peur d'être tentée : car l'ennemi prend plaisir à attaquer les personnes oisives.

Priez & récitez votre Office du fond du cœur, & non par habitude ou par coutume. Mettez toute votre confiance en Jesus-Christ, qui est la véritable espérance des ames saintes.

Hantez les femmes saintes & vertueuses, & fuyez comme un poison la compagnie des gens du monde : & quand vous serez obligée de vous y trouver,

tenez votre cœur élevé vers Dieu, & prenez garde à ne pas reprendre l'esprit & l'état que vous avez quitté pour lui. Faites voir par votre conduite que ce n'est point par une légéreté de jeunesse, mais par un mouvement de la grace de Dieu que vous avez entrepris d'être ce que vous êtes ; car il ne pourroit vous arriver que du mal de retourner dans l'état d'où vous êtes sortie.

Aimez Dieu en tout ce que vous faites.

Que le Saint-Esprit qui habite en vous, vous instruise dans son école sainte, qu'il vous fasse une véritable Disciple de Jesus-Christ, & qu'il vous dispose à gagner le Royaume du Ciel. C'est ce qui déplaira aux ennemis de votre salut, le monde, la chair, & le démon. Car, parce que le démon craint de vous perdre, il vous fait attaquer par ses deux esclaves, le monde & la chair. Mais Dieu vous rendra victorieuse, puisque vous demandez conseil.

Le conseil que vous demandez est aisé à vous donner; car il n'y a qu'à vous renvoyer à l'Ecriture, & à l'exemple des Saints, qui vous apprendront ce que vous devez faire. Le saint Prophete vous dit : *Evitez le mal, & faites*

le bien; cherchez la paix, & tâchez de la posséder. Et Jesus-Christ vous dit : *Que celui qui veut venir après moi, renonce à soi-même, qu'il porte sa croix & qu'il me suive.*

Ne soyez pas ingrate envers Dieu, qui a commencé à vous faire tant de graces.

Si vous saviez le mal que font les femmes du monde, vous auriez grande honte de reprendre les ajustemens qui vous ont plu autrefois. Ne savez-vous pas ce que les Saints Docteurs disent de ces femmes mondaines qui s'abandonnent honteusement au luxe des habits & à d'autres désordres? qu'elles sont la demeure du diable qui est en elles, & qui fait par elles ce qu'il ne peut faire par lui-même; comme au contraire le Saint-Esprit réside dans les saintes Femmes.

Auriez-vous honte d'être la demeure & le temple de Jesus-Christ? Et si vous n'en avez pas de honte, il ne faut donc pas que vous soyez la citadelle de ses ennemis; car les femmes braves & curieuses sont autant de forts où les ennemis de notre salut se logent, & d'où ils attaquent les imprudens.

Ne rougissez pas d'être vêtue modestement pour l'amour de Jesus-

Christ, qui a bien voulu être attaché tout nu sur la Croix pour l'amour de vous.

Apprenez à vivre sans péché, & laissez parler ceux qui voudront parler. Car, si votre volonté est bonne & votre cœur pur, tous les discours d'autrui ne pourront vous nuire : & quiconque ne voudra pas vous souffrir avec un habit modeste, ne mérite ni votre compagnie ni celle d'aucune honnête femme.

Si vous saviez combien une femme chaste & sainte est agréable à Jesus-Christ, vous aimeriez mieux les persécutions du monde que ses honneurs. Mais quel amour peut avoir pour Jesus-Christ celui qui ne peut pas souffrir une parole pour l'amour de lui ?

Si vous avez la bonne volonté que je crois être en vous, elle portera son fruit. Car les actions sont conformes à la volonté. C'est un arbre qui, s'il est mauvais, ne porte que des fruits sauvages & amers, & une volonté déréglée ne fait faire que de méchantes choses. Mais si elle est embrasée du desir de plaire à Dieu & de se sauver, elle portera des fruits de sainteté. Tous les membres du corps sont soumis à la volonté ; ensorte que si elle veut ho-

norer Dieu & opérer son salut, toutes les parties du corps n'agiront que conformément à ce desir, & feront des œuvres qui rempliront d'une sainte joie tous les gens de bien. Enfin la racine de tout bien est le desir de plaire à Dieu, & ce desir ne peut non plus se cacher que le feu, & il faut qu'il paroisse par le fruit des bonnes œuvres.

Vous vous plaignez que vous avez plus à souffrir que quand vous étiez du monde. Je sais bien que vous déplaisez au monde & qu'il vous hait : mais je voudrois bien qu'il vous déplût aussi, & que vous le haïssiez. Car ce qui plaît quand on veut plaire au monde, ne fait plus que déplaire quand on sert Dieu de bon cœur. Or, il faut servir Dieu sincérement & fidélement si vous voulez vous sauver. Vous étonnez-vous de ce que le monde vous hait? Ce n'est pas une chose nouvelle que cette haine ; & c'est une parole assez commune, que quiconque veut servir & honorer Dieu & vivre sans péché, ne peut être sans tribulation, & particuliérement dans les commencemens. Car l'ennemi du salut ne manque pas de susciter des obstacles & des persécutions à tous ceux qui renoncent au péché & qui embrassent une sainte vie.

Mais toutes ces choses tournent à l'avantage & à la gloire de ceux qui persévèrent dans le service de Dieu.

Les peines que vous pouvez souffrir sont peu de chose en comparaison des biens que Dieu vous prépare, si vous résistez pour lui à vos inclinations, & si vous méprisez les compagnies & les vains divertissemens du siècle.

Priez Dieu pour ceux qui vous font de la peine, & pensez que Dieu le permet, afin de vous apprendre à combattre, & de faire éclater la bonne volonté qu'il a mise en vous.

Appliquez-vous à vivre sagement; parlez peu, & ne répondez point à tout ce qu'on vous dit pour vous détourner de vos bons desseins. Evitez toute légéreté, & craignez Dieu plus que toutes choses. Aimez-le & le servez avec un soin plein de ferveur.

Examinez-vous sur ce que vous cherchez en ce monde; & si c'est le Paradis que vous cherchez, souvenez-vous de ce que dit l'Apôtre: *Que tous ceux qui veulent vivre saintement souffriront persécution.* La raison de cette nécessité de souffrir est que les peines de cette vie sont le Purgatoire des Justes.

Je crois que vous souffrez plus que je ne puis dire. Mais la crainte de l'en-

fer & le desir du Ciel vous feront tout endurer avec patience.

Plus vous endurerez, & plus grande sera la joie & la gloire que vous aurez. Souvent Dieu tente les siens pour les faire connoître. Car il veut que son Nom soit glorifié, & pour ce sujet il fait souffrir ceux qui l'aiment, & c'est par les grandes souffrances que l'amour qu'on lui porte est éprouvé.

C'est l'ennemi de votre salut qui vous suscite les persécutions qu'on vous fait. Car si ceux qui vous persécutent aimoient ou craignoient Dieu plus que toutes choses, ils seroient ravis de joie de la vie humble & vertueuse que vous voulez mener. Mais comme ils ne connoissent point Dieu, ils le haïssent; & le démon fait par eux, pour vous rengager dans ses liens, ce qu'il ne peut faire par lui-même. Car il ne peut souffrir qu'une jeune personne comme vous lui échappe, & lui en dérobe beaucoup d'autres par son exemple.

Il vous suscite donc des peines, & Dieu le permet, afin que vous appreniez à être humble & patiente, parce que sans cela vous ne pouvez acquérir les grands biens qu'il vous garde.

Rien ne lui est si agréable que la patience, par laquelle on peut devenir

le compagnon & le frere des Martyrs, comme par la pureté on eſt ſemblable aux Apôtres, & par la tempérance aux Confeſſeurs.

Gardez-vous bien d'être impatiente, parce que vous perdriez par-là tout le bien que vous avez fait.

Pour moi j'eſpere beaucoup de vous. Car, puiſque Dieu ſouffre que vous ſoyez perſécutée, c'eſt une marque certaine de votre ſalut.

Soyez donc perſuadée que Dieu vous aime, & que votre triſteſſe ſera changée en joie.

Jeſus-Chriſt le Créateur de votre ame ne vous a pas abandonnée, lui qui eſt le véritable époux de toutes les ames ſaintes. C'eſt lui ſeul qu'il faut craindre; c'eſt à lui ſeul qu'il faut plaire. Souffrez avec patience, & plus les hommes s'attachent à vous perſécuter, plus appliquez-vous à endurer conſtamment. Mépriſez ce qu'ils vous diſent, & s'ils vous inſultent par des paroles piquantes & mal-honnêtes, répondez-leur honnêtement, & rendez le bien pour le mal.

Si vous vous conduiſez de la ſorte, ils ne pourront vous nuire, & vous arriverez enfin à l'heureux état que vous deſirez avec tant d'ardeur.

Quand

Quand tout le monde vous persécuteroit, si vous avez Dieu pour vous, tout ira bien. Appellez-le souvent à votre secours, & dites à Jesus-Christ qu'il fasse de vous sa sainte volonté, & qu'il y soumette la vôtre. Qui ne le sert que dans la prospérité ne le sert point.

Ne cessez point de hanter les personnes de piété, ni d'entendre la parole de Dieu & de fréquenter l'Eglise. Car ce seroit faire trop d'honneur au démon, & une trop grande injure à Jesus-Christ, que de quitter l'état où vous êtes pour reprendre celui auquel vous avez renoncé.

Vos tristesses sont des tentations, & lorsque vous vous en sentez pressée, ayez recours à l'Oraison, & dites le Pseaume qui commence par ces mots: *Seigneur, j'ai mis mon espérance en vous: je ne serai jamais confondu.* Psal. 30.

Soyez toujours occupée à quelque bonne œuvre, comme à faire votre ménage, ou à prier Dieu, ou à lire, ou à écrire, ou à réciter votre Pseautier. L'oisiveté expose à la tentation; les bonnes œuvres sont les fruits qui font connoître la bonté de l'arbre.

Ne ressemblez pas à ces arbres qui sont beaux en fleur, mais dont le fruit

ne mûrit point. Vous avez bien commencé, & vous portez déja du fruit; mais il faut prendre garde que le vent de l'orgueil ne le fasse tomber, que le réfroidissement de la piété ne le gêle. L'ame sage & juste, qui est le bon arbre, fait mûrir son fruit par la prudence, par la tempérance, par la justice, par une ferme constance, par une humilité profonde, & par une ardente charité.

Craignez les attraits du siécle, & mêlez-vous peu des affaires des gens du monde, si ce n'est pour quelque grand bien que vous pourriez procurer.

Souvenez-vous de l'amour que Dieu vous a témoigné en vous appellant à lui dans la fleur de votre jeunesse; car pour moi je le remercie souvent, & je me sens obligé de le faire, quand je pense jusqu'à quel point il m'aime. Reconnoissez les graces qu'il vous fait. Vous avez suffisamment des biens de la fortune; & parmi ceux de la nature que vous avez reçus de lui, vous avez un bon sens & un bon entendement; & s'il manque quelque chose à votre prudence naturelle, le Seigneur y suppléera par sa grace.

Employez donc votre entendement à connoître Dieu, & votre volonté à

l'aimer, & à desirer les choses qui menent à lui.

Réduisez en pratique les Saints desirs qu'il vous a inspirés, & laissez-le habiter en vous ; car il y veut faire sa demeure, & dissiper par sa présence toutes les ténebres de votre cœur.

C'est une chose étonnante que des personnes qui ont du sens commun, & qui ne manquent pas de connoissance, puissent s'attacher si fort au monde qui est plein de tromperie.

Hélas ! quand la mort est venue, quelle aide, quel soulagement le monde peut-il procurer à une pauvre ame qui lui a prodigué malheureusement toute sa vie ?

Que trouve à la mort le corps qui a été si bien paré, si bien couché, si bien nourri, si bien vêtu ? Que trouve-t-il, dis-je, qu'un peu de terre pour le couvrir, & des vers pour le manger ? Si on ouvroit les sépulcres de toutes les belles personnes qui sont mortes, qu'y verroit-on que des objets d'horreur ? Et cependant c'est l'état où tend le corps de jour en jour.

Mais l'ame mondaine qui sera privée de Dieu, que trouvera-t-elle après la mort, que des visions terribles de démons, des ténebres sans

lumiere, des douleurs, & des peines sans fin? Hélas! quelle misere de s'engager, pour un peu de joie passagere, à des supplices qui ne finiront jamais! & que ceux-là sont sages, qui fuyent les plaisirs trompeurs & périssables de ce siécle, pour suivre Jesus-Christ!

C'est à ces humbles & fidéles serviteurs du Seigneur, que la mort est agréable, puisqu'elle les fait passer dans la compagnie des Anges & des Saints; qu'elle les conduit au Ciel où ils entendront des Cantiques qu'on n'entend point ici-bas; où ils verront clairement Dieu, le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit: & où, en un mot, ils trouveront l'accomplissement de tous leurs desirs, ce qu'il est impossible de trouver en ce monde. Concluez de-là quelle prudence c'est de quitter le monde & de s'attacher à Dieu.

Que l'humilité soit le fondement de l'édifice de votre salut; que la tempérance & la modestie soient vos ornemens; que les œuvres de justice soient vos occupations; que la patience soit votre défense & votre force; que le souvenir & la méditation des bienfaits de Dieu, de la vie des Saints, & des actions des Martyrs, soient votre consolation.

Tâchez de rendre votre vie semblable à celle des Saints. Car les actions des Saints, de l'Ancien & du Nouveau Testament, ne sont écrites qu'afin que nous nous appliquions à les imiter.

Laissez parler les médisans, puisque vous ne pouvez les empêcher ; & si vous avez à les irriter, que ce soit par votre bonne vie. Ne pensez qu'à plaire à Jesus-Christ; s'il est content de vous, vous ne devez pas vous mettre en peine de ce que le monde ne l'est pas.

Jesus-Christ veut être aimé de vous ; il vous commande de le chercher, & il veut que vous le trouviez. Affermissez-vous en son amour par la fuite du monde. Que l'humble pureté des Apôtres, que la constance des Martyrs, & que la charité vous soient données. *Amen.*



Extrait du cinquieme Ecrit.

Ce qui suit dans le manuscrit dont nous avons pris le Discours précédent, paroît être une seconde Lettre écrite à la même personne sur le même sujet. Nous en ferons un extrait, comme nous avons fait des autres Ouvrages.

J'Ai bien compris, dit le Saint, que l'ennemi de votre salut vous tente en mille manieres pour vous faire re-

tourner à lui ; mais j'eſpere que Jeſus-Chriſt vous aſſiſtera, & que, par votre ſageſſe & votre fermeté, vous vaincrez le démon.

Car quoique le démon, le monde & la chair ſoient des ennemis ſi puiſſans, qu'il ſe trouve peu de perſonnes qui leur réſiſtent, la charité néanmoins & la prudence les ſurmontent aiſément, parce que la prudence découvre leurs artifices, & que la charité attache l'ame à Jeſus-Chriſt par des liens qu'il eſt difficile de rompre.

La prudence empêche l'ame d'écouter les fauſſes & trompeuſes promeſſes de ces ennemis de notre ſalut. Car c'eſt par de vaines eſpérances qu'ils nous tentent le plus ſouvent. Le démon nous promet une longue vie, & nous fait eſpérer notre converſion : vous êtes encore jeune, dit-il, vous changerez de vie quand vous ſerez en un âge plus avancé ; & cependant il ne tâche qu'à nous faire mourir lorſqu'il nous a fait tomber dans le péché mortel.

Le monde, qui eſt le ſerviteur fidéle du démon, nous dit : Nous eſpérons auſſi-bien que vous d'être ſauvés. Il faut ſe conduire comme ſes amis, & comme ont fait avant nous

nos peres & nos meres. Il faut passer joyeusement sa jeunesse. Il y a des consolations qu'il ne faut pas se refuser. Qui voudroit croire certaines personnes, n'auroit jamais de joie.

Mais la prudence dit à l'ame : le démon te promet une longue vie, & le monde te conseille de goûter toutes les délices qui plaisent à la chair. Mais que feras-tu quand il faudra les laisser, vu qu'il ne faut qu'une petite fievre, ou autre maladie, pour te ravir tout ce que tes ennemis trompeurs te promettent faussement? Sais-tu quelle est la fin du service que l'on rend au monde? C'est le désespoir, la pauvreté, l'infamie, la maladie; & quand il n'arriveroit aucun de ces maux, la damnation en est un, qui ne manque jamais d'arriver.

Cette même prudence dit à la chair : Il est étonnant que tu ne connoisses pas ta misere. Car tout ce que tu estimes, n'est digne que de blâme & de mépris. Tu veux paroître belle, & cette beauté est due aux ornemens dont tu te pares; puisque de toi-même tu n'es que du fumier & de l'ordure. Si tu veux te serrer, tu te causes de la douleur; si tu bois & manges plus qu'il ne faut, tu deviens malade; & si les biens vien-

nent à te manquer, le monde, à qui tu es si fidelle, te manque aussi & t'abandonne.

C'est ainsi que la prudence résiste aux ennemis de notre salut. Mais lorsqu'elle résiste de la sorte, le démon, qui ne peut le souffrir, a recours à d'autres artifices, & attaque l'ame par les médisances, par la pauvreté, par les mauvaises pensées. Alors, la charité vient au secours, en disant : ni la pauvreté, ni la mort, ni l'adversité, ni la maladie, ne pourront me séparer de Jesus-Christ, qui est descendu du Ciel sur la terre pour me racheter, pour me pardonner mes péchés, & pour me couronner dans le Ciel avec ses Anges.

Il faut aimer, craindre, & servir celui qui ne nous manque jamais au besoin. S'il souffre que je sois tentée, c'est pour m'éprouver & pour m'apprendre à combattre ; s'il permet que je sois persécutée, c'est pour me faire entrer dans la société de ses Martyrs ; s'il me laisse dans la tristesse, c'est pour me combler de joie.

Voilà ce que dit la charité ; & sachez que ceux que Jesus-Christ aime le plus, & à qui il propose & réserve

une

une plus grande gloire dans le Ciel, ſont ceux à qui il envoie le plus de tribulations & de peines. Soyez donc ferme & conſtante, aſſurée que Jeſus-Chriſt ne vous manquera point, mais qu'il vous aſſiſtera de ſon ſecours, & que plus vous endurerez pour lui, plus vous ſerez récompenſée.

Qu'il n'y ait donc perſonne, ni parens, ni amis qui vous empêchent de faire votre ſalut, & ſoyez perſuadée qu'une des raiſons pour leſquelles beaucoup de juſtes ſont tant affligés, c'eſt parce qu'ils ont trop de reſpect & de crainte pour les gens du monde. Car cette crainte les empêche de faire beaucoup de bien, & c'eſt ce qui déplaît à Dieu. Il ne faut craindre que celui qui peut punir l'ame & le corps ſelon ſa volonté.

C'eſt une choſe bien honteuſe que les bons n'aient pas tant de courage pour ſervir Dieu, que les réprouvés ont d'audace pour ſervir le Prince de toute iniquité & de tout mal. Les méchans ne s'abſtiennent point du mal par reſpect pour les juſtes, & les juſtes s'abſtiennent de bien faire par reſpect pour les méchans. Hélas! que Jeſus-Chriſt doit bien ſe plaindre d'avoir en nous des ſerviteurs ſi lâches & ſi foi-

bles, lui qui est le Prince de tout bien, qui est la justice même, & qui promet de si grands biens à ceux qui le serviront fidélement; pendant que le Prince de l'enfer, qui ne fait que du mal, a des serviteurs si hardis à pécher, & si constans dans le crime!

Je ne vous écris pas ceci comme si je croyois que vous voulussiez quitter le service de Dieu pour vous engager de nouveau dans le monde; mais seulement pour vous encourager dans vos bons desseins, & pour réveiller la ferveur de votre charité.

Que tous vos desirs tendent à Dieu qui vous laisse sur la terre, parce que votre martyre n'est pas encore accompli, que votre couronne n'est pas encore parfaite, & que vous n'avez pas encore les mérites que Dieu exige de vous.

Travaillez à faire croître les forces & la santé de votre ame, & tâchez d'acquérir une nouvelle foi, une nouvelle espérance, & une nouvelle charité. Car Dieu veut que nous croissions en son amour, & que nous aspirions à la perfection de la vertu. Or, comme vous voyez que les plantes & que les enfans passent de la foiblesse à la force par la nourriture qu'on continue de

leur donner, de même les vertus arrivent à leur perfection par la continuation des bonnes œuvres.

Les plantes des vertus que Dieu a mises en vous sont encore tendres; mais il veut qu'elles arrivent à leur perfection & maturité avant que vous mouriez. Apprenez donc à être humble & charitable, puisque l'humilité est le fondement & la gardienne de toutes les vertus, & que la charité en est la mere & la nourrice.

Conservez la paix de votre conscience & ne vous troublez de rien. Il n'y a presque aujourd'hui que ceux qui voudroient bien servir Dieu, qui souffrent les grandes douleurs, les grandes pertes, & les grandes infamies. Mais ce n'est pas sans raison que Dieu le permet, puisque les biens qu'il garde à ses serviteurs sont inestimables. Et il paroît, par l'exemple des Saints, que les tribulations sont les preuves de son amour envers ses Elus.

Ne vous étonnez pas de voir les gens du monde abandonner leurs amis; c'est le propre des mondains de manquer au besoin dans l'affliction à ceux à qui dans la prospérité ils ont promis toute sorte de services. Apprenez, par ces

expériences, à connoître le monde & à ne le point aimer.

Ne vous fiez point à ſes careſſes, ni à ſes douceurs. Le venin eſt caché ſous ce miel.

Ne perdez point de ſi beaux commencemens, & n'employez pas à des bagatelles la prudence & le bon ſens que Dieu vous a donnés. Appliquez-vous à l'acquiſition des vertus. Qu'y a-t-il de plus beau que de voir des perſonnes ſobres, humbles, ſages, qui ſavent ménager leur temps, & le partager entre les fonctions de la vie active & de la vie contemplative ?

Croyez-moi, le temps n'eſt point long pour les perſonnes ſages, & les juſtes trouvent toujours aſſez de quoi s'occuper. La vie active donne aſſez d'emploi à ceux qui aiment leur ménage ; & la vie contemplative a auſſi ſes occupations. Car il faut élever ſon cœur à Dieu, le prier & le ſervir : tantôt il faut méditer les peines de l'enfer, & tantôt les joies du Paradis ; il faut penſer tantôt à mener une vie ſainte, & tantôt à mériter une ſainte mort.

Ainſi ces deux vies ne laiſſent point perdre de temps. La premiere, qui eſt la vie active, eſt plus propre aux per-

ſonnes mariées, qui ont beſoin, auſſi-bien que les autres, de toutes les vertus morales. Car il faut qu'elles s'entr'aident mutuellement à ſe ſauver, & qu'elles ſe gardent la fidélité qu'elles ont promiſe l'une à l'autre. Une femme mariée a beſoin de prudence pour ſçavoir diſpoſer de ſon temps; car il en faut prendre pour aller à l'Egliſe, pour conduire ſon ménage, pour avoir ſoin de ſes domeſtiques; en un mot, elle doit tellement régler ſa maiſon, qu'elle ne donne aucun ſujet à ſon mari de n'aimer pas ſon logis.

Elle a beſoin de la tempérance pour ne parler que quand il faut, pour être vêtue modeſtement, pour ſe conduire enfin avec toute la retenue & circonſpection requiſe. Elle a beſoin de la force, pour ſouffrir les mauvaiſes humeurs de ſon mari, & de la juſtice, pour rendre à chacun ce qui lui eſt dû; car elle doit à Dieu un honneur & un amour ſouverain, à ſon mari une obéiſſance raiſonnable & une inviolable fidélité, & à ſon prochain, l'exemple de toute vertu.

Enfin, comme le Mariage a été inſtitué pour avoir des enfans, les perſonnes mariées doivent deſirer d'en avoir, pour louer & ſervir Dieu, &

pour remplir son Paradis. Car il vaut bien mieux ne point avoir d'enfans, que d'en avoir de mauvais ; & il n'y a rien qui doive faire tant de peine à des parens sages & vertueux, que de voir une postérité qui augmentera le nombre des réprouvés.

Travaillez avec ferveur à acquérir ces mêmes vertus, & à faire toujours de nouveaux progrès dans la vie chrétienne.

Ne vous étonnez pas des froideurs où vous pouvez vous trouver quelquefois. Car Dieu le permet ainsi, afin que vous appreniez à vous connoître vous-même, & que vous sachiez que tout bien vient de Jesus-Christ, dont vous devez pour ce sujet implorer souvent le secours.

Vous direz peut-être que vous ne savez si vous aimez Dieu; mais je vous réponds que si vous n'aimiez pas Dieu, vous n'auriez pas les bons desirs que vous avez, comme Dieu ne vous inspireroit pas ces mêmes desirs, s'il ne vous aimoit.

On a lieu de croire, avec une humble confiance, que l'on aime Dieu. 1. Lorsqu'on hait tout péché & en soi & dans les autres, & qu'on en fuit toutes les occasions. 2. Lorsqu'on

prend plaisir à faire les choses qu'on est obligé de faire.

Comme c'est pour votre utilité que Dieu permet les peines que vous souffrez, quelque grandes qu'elles soient, ne perdez jamais la confiance en Jesus-Christ, moquez-vous de tout ce que le monde peut vous dire, & ne vous attachez qu'à votre devoir.

Implorez souvent le secours de Dieu, & priez-le qu'il vous donne la grace d'employer pour sa gloire & pour l'assistance de ceux qui l'aiment, les biens qu'il vous a donnés.

En vivant de la sorte, vous garderez la Regle de Saint Augustin, ou plutôt celle de Jesus-Christ même, puisque toutes les Regles ne sont faites que pour apprendre à vivre selon la volonté de Jesus-Christ.

Faites votre devoir avec exactitude & persévérance, & remettez ce que vous ne pourrez faire entre les mains de Dieu, qui est l'unique & véritable refuge de ceux qui espérent en lui.

Ne vous troublez ni des paroles qu'on peut vous dire, ni des dommages qu'on peut vous causer. Considérez ce qu'ont souffert les Saints, & pensez que les souffrances sont la voie la plus courte qui mene au Ciel. C'est par

cette voie qu'ont marché les Prophetes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Vierges, & généralement tous les Saints. Qui ne peut souffrir en ce monde, est en très-grand danger de souffrir éternellement en l'autre.

Soyez toujours pleine d'espérance; car tout tournera en bien pour vous. Plus vous êtes attaquée par les tentations, plus élevez votre cœur à Dieu, qui est proche de ceux qui sont tentés, & qui mettent toute leur confiance en lui.

Ce n'est pas qu'il faille chercher du remede à vos maux; &, pour ce sujet, il est besoin d'examiner la nature de vos peines. Si elles viennent des insultes & médisances du monde, il est aisé de les guérir; puisque, quand on est pur & innocent des choses dont on est accusé, on n'a qu'à se tenir en paix devant Dieu, de qui on est parfaitement connu.

Si vous êtes tentée par l'ennemi, il faut vous souvenir de ce qui est dit, que Dieu ne permettra pas que les tentations soient si fortes que vous n'y puissiez résister. Si c'est une perte qui vous arrive, puisque vous ne la pouvez empêcher, il faut vous soumettre à la

volonté de Dieu : & si vous pouvez abandonner de vous-même quelque chose de vos droits pour l'amour de lui, vous y gagnerez encore davantage.

Enfin quelles que soient vos peines, tenez-vous toujours ferme dans la Foi de la sainte Eglise ; appellez Dieu à votre aide, & découvrez vos tentations à quelque personne sage & discrete, dont les avis pourront rendre la paix à votre esprit, & vous servir d'une grande consolation. Car le Saint-Esprit est avec ceux qui, par un esprit de charité, portent compassion aux peines d'autrui. Soyons donc humbles & pleins de Foi & d'Espérance.

Fin de la Vie du Bienheureux Pierre de Luxembourg.



LA VIE

De la Bienheureuse JEANNE DE LUXEMBOURG, *Vierge & Religieuse.*

L'Illustre Maison de Luxembourg, si connue en Europe pour avoir donné cinq Empereurs à l'Occident, plusieurs Rois à la Hongrie & à la Boheme, deux Reines à la France, & pour avoir été alliée à l'auguste Maison de Bourbon, se vit encore plus illustrée dans le 14e. siecle, par la naissance du Bienheureux Pierre de Luxembourg, dont la mémoire est consacrée pour jamais dans l'Eglise, & par celle de la Bienheureuse Jeanne sa sœur, dont on écrit ici le précis de sa vie.

Elle vint au monde l'an 1363, à Ligny, petite ville de Lorraine, du Diocese de Toul. Jeanne étoit l'aînée des enfans de Guy de Luxembourg, Comte de Ligny, & de Mathilde ou Mahaut de Châtillon, Comtesse de Saint-Paul. Cependant sa mere eut pour elle une tendresse si particuliere, qu'elle voulut être sa nourrisse. Elle se flattoit encore

d'avoir seule le soin de sa premiere éducation ; mais Dieu en disposa autrement : car elle mourut lorsque Jeanne n'avoit encore que huit ans. Le Seigneur, qui avoit ses desseins sur cet enfant, ne permit pas que son éducation fût négligée. La Comtesse d'Orgieres, sa tante, qui n'avoit pas moins de vertu que sa mere, s'en chargea ; elle eut soin de lui choisir une vertueuse gouvernante, qui certainement n'eut pas beaucoup à faire ; car le riche naturel, & l'esprit excellent de son Eleve, abrégerent fort les leçons de l'éducation. On ne vit jamais de plus belles inclinations dans une jeune fille : la piété sembloit avoir prévenu l'âge de raison. Elle fit vœu de chasteté à dix ans, & porta le Bienheureux Pierre son frere, qui en avoit six, à en faire de même. Son assiduité à la priere, sa modestie à l'Eglise, sa tendre dévotion à la Sainte Vierge, sa singuliere charité envers les pauvres, la firent admirer de tout le monde.

A peine eut-elle atteint l'âge nubile, qu'elle fut recherchée pour sa rare beauté, & singuliérement pour sa haute vertu, par la plupart des Princes d'Allemagne. Mais autant qu'il se présenta de partis qui rechercherent son

alliance, autant ſouffrit-elle de nouveaux martyres. Elle témoignoit aſſez par ſa froideur, & par ſa modeſtie, qu'elle avoit de l'indifférence, & même de l'averſion, pour tous les hommes auxquels elle pouvoit plaire : & cependant, plus ils trouvoient de difficulté à acquérir les bonnes graces & l'eſtime de Jeanne, plus cherchoient-ils de moyens pour pouvoir la ravir à l'Epoux céleſte auquel elle s'étoit déjà entiérement conſacrée. Les gens du monde qui prennent facilement la liberté de juger les intentions les plus ſecrettes des autres, parlerent diverſement de la ſévérité de notre jeune Princeſſe. Les plus éloignés de ſes ſentimens l'accuſerent d'être ambitieuſe, croyant qu'elle eſtimoit tous les Seigneurs qui avoient d'affection pour elle, indignes de ſa perſonne: les autres crurent qu'elle aimoit la liberté, & qu'elle craignoit les ſoins & les inquiétudes du mariage. Enfin il n'y eut que les perſonnes de piété, douées d'un juſte diſcernement, qui pénétrerent la pureté de ſes deſſeins, & qui ne s'éloignerent point de la vérité. Un des grands divertiſſemens de la Sainte, c'étoit d'entendre les flatteuſes promeſſes dont on croyoit la charmer ;

elle avoit pitié de ceux qui perdoient le temps en cet art inutile, & ne pouvoit pas concevoir qu'un esprit raisonnable fût capable d'aimer des bagatelles : elle comprenoit toutes les richesses, tous les plaisirs, & toutes les grandeurs du monde sous ce nom, & partiuliérement, les vains ornemens des personnes de son sexe & de sa qualité.

Etant un jour à un Sermon avec ses parens, où le Prédicateur expliqua ces paroles de l'Evangile selon Saint Matthieu : Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, & le donnez aux pauvres, & vous aurez un trésor dans le Ciel ; puis venez, & me suivez. Jeanne fut si vivement pénétrée de ce conseil du Sauveur, que, ne pouvant plus résister au mouvement intérieur qui la pressoit d'obéir à Dieu, à la fin de la prédication, elle se jetta aux pieds du Comte en présence d'une infinité de personnes qui se trouverent pour lors dans l'Eglise : Monsieur, lui dit-elle, pardonnez-moi, si je prends la liberté de vous dire en la présence de Jesus-Christ, voilé sous les especes du pain au très-Saint Sacrement de l'Autel, que je suis résolue d'obéir à la voix de l'Evangile qu'on vient de

nous prêcher : c'eſt pourquoi dès-à-préſent, je renonce de tout mon cœur aux vanités du monde, & aux prétentions du mariage ; je proteſte que je n'aurai jamais d'autre Epoux que celui des Vierges, auquel j'ai déjà conſacré ma pureté par un vœu perpétuel, & vous demande la grace, mon cher pere, de céder à Dieu le droit que vous avez ſur la victime qui veut être immolée avant de ſortir de l'Autel : conſentez, je vous ſupplie, à mon ſacrifice ; & agréez que mon frere, qui eſt déjà revêtu de l'auguſte dignité du Sacerdoce & de l'Epiſcopat, faſſe l'inciſion ſur ma tête, qu'il coupe mes cheveux, & me donne le voile ſacré. La Sainte prononça ces paroles avec une telle ferveur, que toute l'aſſemblée en fut dans l'admiration.

Le pere ſur-tout en fut vivement touché ; & voyant une vocation ſi extraordinaire, il crut que ce ſeroit s'oppoſer à la volonté de Dieu que de ne pas la ſeconder. Il promit ſur le champ à ſa fille que ſes vœux ſeroient bientôt accomplis, mais qu'il falloit un peu de temps pour ſe préparer à lui donner l'habit monaſtique. L'intervalle ne fut pas long, parce que ſon amour preſſa vivement l'exécution de ſes deſirs ;

enfin elle quitta le monde & toutes ſes flatteuſes eſpérances avec une joie qui en donna ſans doute aux Eſprits Bienheureux qui aſſiſterent à cette auguſte cérémonie. Un Auteur moderne rapporte, que Jeanne étant revêtue de l'habit du Tiers-Ordre de Saint François, & ayant reçu le voile du B. Pierre de Luxembourg ſon frere, elle fut conduite au Monaſtere de Moncel, qui eſt proche du Pont-Saint-Maixant, où, dans le temps marqué par la Regle, elle fit les trois vœux de Religion avec un zele ardent, & avec une extrême ſatisfaction de toute la Communauté, qui remercia Dieu d'avoir donné un ſi digne ſujet à leur maiſon. L'année de ſa probation fit remarquer en elle des vertus qu'on n'attendoit pas d'une Novice; & quoique l'étroite obſervance eût été pratiquée à Moncel dès le temps de ſa fondation, on n'avoit point vu encore de Religieuſe qui fût plus fidelle & plus fervente que Jeanne. La Maîtreſſe des Novices avoit plus de peine à découvrir en elle une légere imperfection, qu'à corriger celles des autres. Elle ſurveilloit ſans ceſſe à modérer ſa grande ferveur, & ſur-tout à l'égard des jeûnes & des macérations,

afin

afin de lui faire éviter les innocens excès où elle l'auroit livrée.

Mais rien ne contribua davantage à son progrès dans la haute vertu, que son assiduité à l'Oraison intérieure & à la lecture des livres saints. Elle apprit parfaitement l'Ecriture Sainte, & en méditoit sans cesse les vérités & les maximes : aussi éprouva-t-elle bientôt la vérité de cet oracle du Prophete, que la loi de Dieu est une lumiere brillante qui éclaire l'esprit, & un feu divin qui embrâse la volonté. Semblable à un arbre planté sur le bord d'un ruisseau, elle porta toujours du fruit dans sa saison. Ses connoissances ne furent jamais stériles, elle mit en pratique tout ce qui pouvoit contribuer davantage à la plus éminente perfection ; aussi devint-elle bientôt le modele de toute la Communauté.

Le B. Pierre de Luxembourg son frere, qui étoit Evêque de Mets, ayant été fait Cardinal par Clément VII, qui étoit à Avignon reconnu par la France & l'Espagne pour légitime successeur de Saint pierre, envoya à notre Sainte un Traité de la perfection qu'il avoit fait pour elle. Mais à peine l'eut-elle reçu, qu'on lui annonça sa précieuse mort. Il ne fut pas possible d'ar-

rêter ses larmes sur une si triste nouvelle ; elle en versa un torrent, & poussa des soupirs si tendres, que toute l'assemblée en étoit touchée. Je dirai en passant, que Dieu releva la gloire du saint Cardinal par une infinité de merveilles opérées à son tombeau, qui rendirent son nom célebre dans toute l'Eglise. Depuis la mort de son cher frere, la B. Jeanne ne fit plus que languir sur la terre, soupirant sans cesse vers la céleste patrie où le B. Pierre avoit le bonheur de la précéder. Mon Dieu, disoit-elle, puisqu'il vous a plu effacer de mon cœur l'amour du Siecle, & les idées des créatures de mon esprit, & que depuis peu vous avez achevé l'ouvrage, en rompant le seul lien qui arrêtoit mon affection ici-bas, daignez, s'il vous plaît, retirer mon ame de la dure captivité sous laquelle elle gémit. Dieu exauça ses prieres ; mais ce ne fut qu'après qu'on eut apporté d'Avignon le cœur de son frere, qu'elle fit placer, avec beaucoup de magnificence, dans l'Eglise de son Monastere, où il a toujours été en grande vénération, par les insignes miracles que Dieu a opérés par son intercession.

Enfin, ayant connu que sa fin étoit

proche, on ne peut dire avec quelle ferveur elle s'y prépara; elle demanda qu'on lui adminiſtrât les derniers Sacremens de l'Egliſe, & elle les reçut avec une piété qui en inſpira à toute l'aſſemblée. On s'apperçut qu'elle tomba dans un doux raviſſement; ce fut durant ce temps que la ſainte Vierge lui apparut, & la combla de ſes conſolations qui rendirent ſa mort ſi douce. La joie extraordinaire qui paroiſſoit ſur ſon viſage, montroit aſſez celle dont ſon cœur étoit plein. Enfin, le 13 de Novembre de l'an 1404, elle rendit ſon ame à ſon Créateur; ſon corps fut enterré auprès du cœur de ſon cher frere, comme elle l'avoit ſouhaité, afin que la ſépulture ne ſéparât pas les plus nobles parties de deux perſonnes qui avoient eu une union ſi intime, pendant leur vie, en la charité de Jeſus-Chriſt.

REFLEXIONS.

Le temps eſt court, dit l'Apôtre; quelle ſalutaire, mais quelle vive impreſſion ne devroit pas faire ſur un cœur chrétien une vérité ſi preſſante! C'eſt cette briéveté de la vie, cette poignée de jours qui nous reſtent, qui a donné tant de dégoût de tout ce qui

flatte sur la terre, à la B. Jeanne; quand elle a comparé la durée de cette vie avec l'éternité. Ce sont ces réflexions qui l'ont encouragée à mépriser non-seulement les douceurs de la vie, mais la vie même au souvenir de ce bonheur infini, de cette éternité bienheureuse qui nous attend dans le Ciel, & qui mérite bien le sacrifice qu'on fait d'une poignée de jours tristes, peu sereins, toujours fâcheux, & continuellement accompagnés de trouble, de chagrins, de frayeurs, de repentirs. Le temps est court: combien de ceux qui lisent aujourd'hui ces réflexions, ne verront pas la fin de cette année! Le temps est court: & il y a une longue carriere à fournir, une grande affaire à traiter; il y a un grand nombre de devoirs à remplir, bien de comptes à régler, une grande fortune à faire. Le temps est court; donc on n'a plus de temps à perdre: donc il faut se hâter: donc on doit faire toute la diligence pour faire un bon usage de ce temps. Cette conséquence est naturelle: un homme chrétien, un homme sage peut-il conclure autrement? Cependant c'est tout autrement qu'on conclut. Le temps est court: donc il faut user, il faut perdre cette poignée de

jours, cette briéveté de temps à des plaisirs peu chrétiens, à des amusemens frivoles, à des riens. Le temps est court : & plusieurs le passent dans une molle oisiveté, & ne savent à quoi occuper ce temps ; si ceux mêmes qui sont les moins oisifs, n'en font pas un meilleur usage. On met tout ce temps à courir après une fumée, une ombre, un fantôme. On l'emploie à amasser de grandes richesses, sans savoir pour qui ; à bâtir une haute fortune qui doit nous écraser, & à se faire un nom, qui ne doit rester que dans quelques vieux parchemins, & dans des registres. Quelle folie ! quel aveuglement ! N'y avez-vous point de part ?

FIN.

TABLE DES CHAPITRES contenus en ce Volume.

Fin de la Table.

